

Pont du Canada vers le commerce et les investissements internationaux

R A P P O R T A N N U E L 2 0 0 2

Survol

Voilà près de six décennies qu'EDC sert les exportateurs et les investisseurs canadiens de toutes tailles et de tous les secteurs de l'économie en faisant affaire sur quelque 200 marchés dans le monde entier. Elle offre une gamme complète de produits et de services financiers, qu'elle adapte pour répondre aux besoins de ses clients.

Pont du Canada vers le commerce et les investissements internationaux

En 2002, l'incertitude associée au commerce international s'est renforcée en raison des malversations d'entreprises révélées tout de suite après les attaques du 11 septembre 2001. EDC a joué un rôle essentiel en aidant ses clients à élargir leur **capacité** financière, à accéder à des **connaissances** pertinentes, à cerner des **opportunités** et à se lancer avec **confiance** sur les marchés mondiaux.

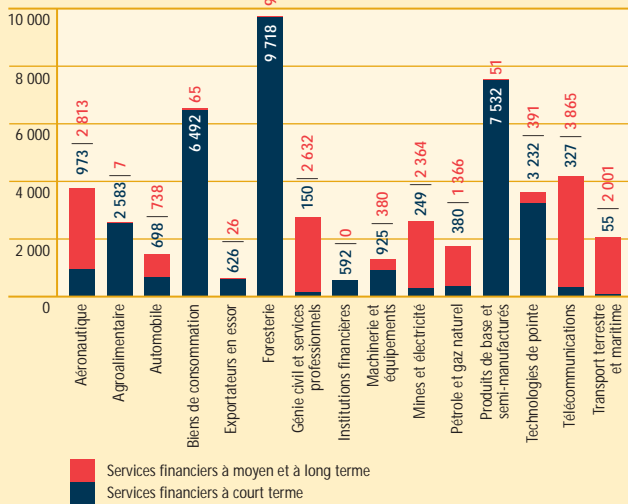
Voici quelques-uns des points saillants de la performance d'EDC en 2002.

- ▶ 51,2 milliards de dollars en exportations et investissements à l'étranger grâce à des solutions d'EDC
- ▶ 7 223 clients servis
 - ▶ 648 gros clients
 - ▶ 6 575 PME
- ▶ 122 millions de dollars de bénéfice net
- ▶ 24,6 milliards de dollars d'actif total
- ▶ 0 crédit parlementaire
- ▶ 95 millions de dollars en dividende à l'actionnaire
- ▶ 992 employés, en moyenne

Compte de la Société – Faits saillants de 2002

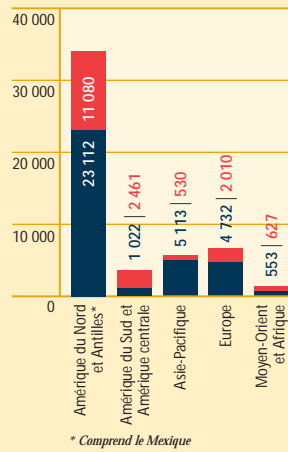
Volume d'activités par secteur industriel

(en millions de dollars)



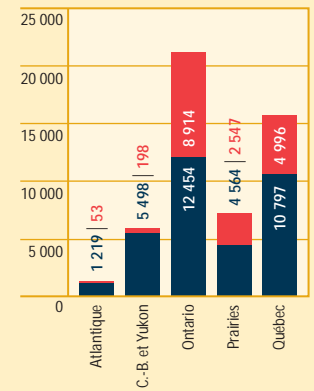
Volume d'activités par marché géographique

(en millions de dollars)



Volume d'activités par région canadienne

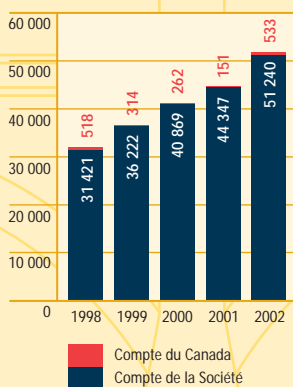
(en millions de dollars)



Revue des cinq derniers exercices

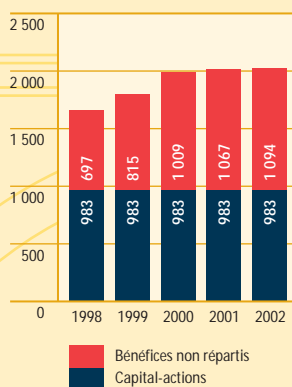
Volume d'activités

(en millions de dollars)

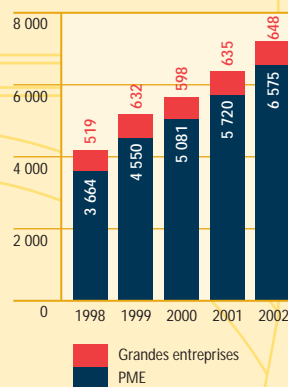


Avoir de l'actionnaire

(en millions de dollars)



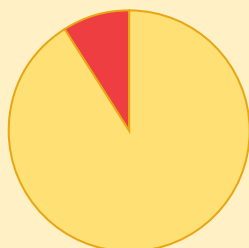
Clients servis



Les PME en chiffres

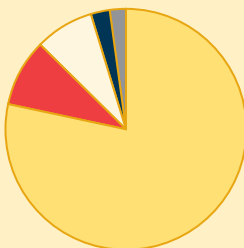
	2002	Ciblé	Réalisé (%)	2001
PME – Nombre de clients servis (directs et indirects)	6 575	6 050	109	5 720
PME – Volume d'activités (en millions de dollars)	9 698	7 800	124	7 670
Exportateurs en essor – Nombre de nouveaux clients	818	800	102	743
Exportateurs en essor – Délai moyen d'approbation du crédit	2 jours	–	–	2 jours

PME en pourcentage de la clientèle d'EDC



■ PME - 91 %
■ Grands exportateurs - 9 %

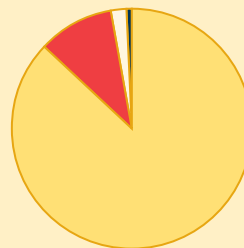
Volume des PME par marché géographique



■ Amérique du Nord et Antilles* - 78 %
■ Europe - 9 %
■ Asie-Pacifique - 8 %
■ Moyen-Orient et Afrique - 3 %
■ Amérique du Sud et Amérique centrale - 2 %

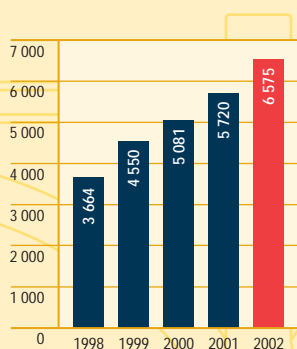
* Comprend le Mexique

Utilisation des produits par les PME

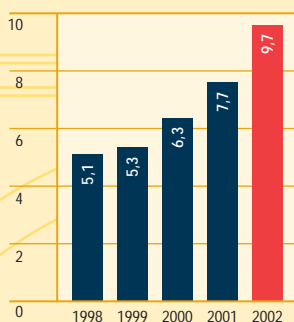


■ Assurance à court terme - 87 %
■ Assurances-contrat et cautionnement - 10 %
■ Financement - 2 %
■ Assurance-risques politiques - 1 %

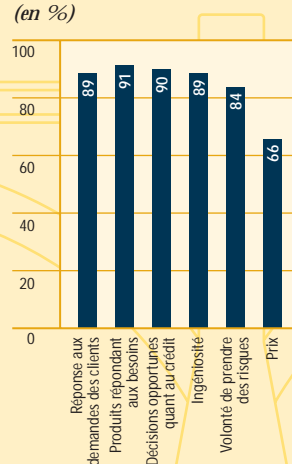
Nombre de PME clientes



Volume de soutien aux PME
(en milliards de dollars)



Classement des attributs des services aux PME
(en %)



Aider les PME à prospérer sur les marchés internationaux est la priorité numéro un d'EDC. Nulle entreprise n'est trop petite pour exporter et nul exportateur n'est trop petit pour EDC. En 2002, l'Équipe des exportateurs en essor, qui se consacre aux clients dont le chiffre d'affaires annuel à l'exportation est inférieur ou égal à 1 million de dollars, a émis des polices d'assurance-comptes clients à 818 *nouveaux* clients. Les clients de cette équipe représentent maintenant au total plus de 50 % de la clientèle directe d'EDC.

Table des matières

i	Pont du Canada vers le commerce et les investissements internationaux
ii	Compte de la Société Faits saillants de 2002 et revue des cinq derniers exercices
iii	Les PME en chiffres
	Revue globale de 2002
2	Message à l'actionnaire
9	Message du président du Conseil
10	Performance par rapport aux objectifs
14	Capacité
16	Connaissances
18	Opportunités
20	Confiance
22	Événements marquants de 2002

Relations avec les investisseurs

23	Message aux investisseurs
24	Relations avec les investisseurs
25	Sécurité
25	Expérience
26	Émissions
26	Rendement
27	Liquidité
27	Programme de financement
28	Équipe de la haute direction et représentants de la direction
29	Revue financière de 2002
30	Examen et analyse de la direction
54	Responsabilité à l'égard des rapports financiers
55	Rapport du vérificateur
56	États financiers consolidés
78	Revue des cinq derniers exercices
81	Conseil d'administration
82	Pratiques d'EDC en matière de gouvernance
85	Comités du Conseil d'administration
88	Code d'éthique commerciale
90	Glossaire de termes financiers
91	Bureaux de la Société
92	Vision et Valeurs



A. Ian Gillespie
Président et chef de la direction

Sur fond d'**incertitude** économique et financière continue et de **tensions géopolitiques**, le rôle d'EDC en tant que **pont** inébranlable vers le **succès international** et la **compétitivité** s'est avéré plus important que jamais en 2002.

Pont du Canada vers le commerce et les investissements internationaux

Après le 11 septembre 2001, les risques associés au commerce international ont beaucoup augmenté. En 2002, de nouveaux sujets de préoccupation – notamment la révélation de malversations d'entreprises – ont porté l'incertitude à un degré jamais atteint auparavant. Pour les exportateurs canadiens, cela s'est traduit par des retards aux frontières, des primes d'assurance plus élevées et des signes annonciateurs d'un regain de protectionnisme, le tout entraînant des risques et des coûts plus importants.

Dans l'ensemble, les entreprises canadiennes ont moins exporté en 2002. Malgré cela, le volume d'affaires appuyé par EDC en leur nom a atteint 51,2 milliards de dollars, ce qui représente une augmentation de 16 % par rapport à 2001, où il atteignait 44,3 milliards de dollars. Ce n'est pas vraiment une surprise, car les entreprises exportatrices canadiennes avaient davantage intérêt à gérer leurs risques commerciaux l'an dernier, d'où de plus grands besoins en matière d'intermédiation financière.

En 2002, le volume d'activités d'EDC équivalait à 11 % des exportations canadiennes de biens et de services, contre 9,4 % en 2001. L'augmentation s'explique par le fait que, même si les exportations canadiennes ont globalement baissé en 2002, les volumes d'EDC ont continué d'augmenter.

Conformément à son mandat, qui est de faciliter les objectifs du Canada en matière de commerce extérieur et d'investissement, EDC a continué à servir des exportateurs et des investisseurs canadiens de toutes tailles et de tous les secteurs de l'économie, en les aidant à accroître leur capacité financière, à accéder à des connaissances pertinentes, à cerner des opportunités et à se lancer avec confiance sur les marchés internationaux.

En 2002, nous avons servi 7 223 clients et avons fait affaire dans 182 pays et territoires. La majorité des entreprises canadiennes qui ont recouru à nos services étaient des PME. Nous avons travaillé avec 6 575 PME, soit 855 de plus qu'en 2001. Le volume total de transactions concernant des PME s'est chiffré à 9,7 milliards de dollars, ce qui représente une augmentation de 2 milliards de dollars par rapport à 2001.

Renforcement de la capacité

Sachant que les besoins des exportateurs varient selon leur taille et leur secteur d'activité, EDC continue d'explorer les avenues qui permettront de renforcer la capacité de toutes les entreprises canadiennes.

Aujourd'hui, la compétitivité internationale repose de plus en plus sur la capacité de participer à des chaînes d'approvisionnement globales. Pour les gros clients, cela signifie souvent installer des usines à l'étranger, fusionner, former des alliances et des partenariats ou participer à des coentreprises. Il arrive parfois que la majorité du contenu d'une exportation soit produite hors du Canada, mais nous faciliterons une transaction si les retombées qu'elle engendre pour le Canada sont suffisantes.

Au cours des années, la politique d'EDC sur les retombées pour le Canada a évolué au rythme de la conduite du commerce international, dans un contexte de plus en plus mondialisé. Ces retombées ne sont plus définies exclusivement en termes de teneur canadienne. Aujourd'hui, d'autres retombées, comme la création de débouchés futurs, les investissements en R-D, de meilleurs emplois au Canada, la sous-traitance à des PME canadiennes et le maintien de la part du marché international sont plus importantes que jamais.

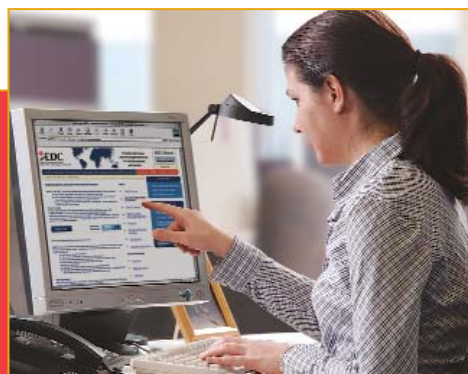
En 2002, nous nous sommes mieux positionnés pour répondre à l'évolution des besoins des exportateurs en lançant nos premiers produits sur le Web, *Vérif-EXPORT* et *ProtEXPORT*. Ces deux produits rendent nos services d'assurance à court terme plus accessibles et plus opportuns. En 2003, nous allons lancer GLOBEX, une nouvelle application qui automatisera les processus de souscription à court terme et nous fournira ainsi une base solide pour livrer électroniquement nos produits d'assurance. Nous mettons continuellement à jour les outils de gestion des risques de toutes nos équipes et en ajoutons de nouveaux.

Pour mieux servir les exportateurs, nous continuons de miser sur nos partenariats dans les secteurs public et privé. En 2002, EDC a élaboré et mis en œuvre une stratégie destinée à élargir nos solutions en matière de fonds de roulement par l'entremise du réseau bancaire, principalement pour les PME. Grâce à des partenariats canadiens de partage des risques, nous avons continué de proposer aux PME des solutions relatives au fonds de roulement et à accroître la participation de nos partenaires à des transactions internationales. Ainsi, nous avons étendu notre partenariat de deux ans avec i-Trade Inc. – société privée canadienne offrant du financement pour le commerce extérieur –, ce qui a permis aux titulaires de police d'EDC d'accéder plus facilement à un fonds de roulement et d'améliorer leur trésorerie.

En signant des ententes de réassurance avec des partenaires internationaux des secteurs public et privé, nous avons continué d'étendre la couverture mondiale des entreprises canadiennes et de minimiser leurs risques dans des pays tiers. Grâce aux ententes de ce type conclues en Italie avec la SACE et aux Pays-Bas avec Gerling-NCM, il devient plus facile et moins coûteux pour les exportateurs des trois pays concernés de trouver l'appui dont ils ont besoin pour décrocher des contrats.

Nous avons également continué de développer nos partenariats dans le secteur public, afin d'être plus à même d'offrir aux entreprises canadiennes un accès direct et pratique à tout un éventail de services de promotion du commerce extérieur proposés par le gouvernement du Canada. En plus de maintenir d'étroites relations avec le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, le ministère des Finances, Industrie Canada et d'autres sociétés d'État à vocation financière, ainsi qu'avec les gouvernements provinciaux et les administrations municipales qui participent à des activités de consultation ou de développement des affaires en matière de commerce extérieur, nous sommes devenus membre du Comité exécutif d'Équipe Canada inc.

Les nouveaux produits électroniques d'EDC, *Vérif-EXPORT* et *ProtEXPORT*, rendent nos services d'assurance à court terme plus accessibles et plus opportuns.



Partage des connaissances

Dans une économie mondiale de plus en plus intégrée, l'évolution rapide de la conjoncture économique et politique crée un flot incessant de données et d'opinions dont la gestion peu représenter un défi de taille pour n'importe quelle entreprise, petite ou grande. EDC est reconnue pour son expertise en financement du commerce extérieur et comme une société capable d'offrir à ses clients les connaissances dont ils ont besoin pour gérer l'incertitude et les risques sur les marchés mondiaux.

D'un point de vue géographique, nos économistes ont continué d'offrir des services personnalisés d'évaluation de l'investissement et des risques politiques qui permettent à nos clients de se faire une idée précise de ce qui se passe dans des pays et des secteurs particuliers. Nous avons organisé des *ateliers semestriels* « Parlons risques » et des *tables rondes* « Regards sur les marchés mondiaux » dans 16 grandes villes du Canada. De plus, nous avons distribué dans l'ensemble du pays nos *Prévisions à l'exportation* et notre *indice de confiance commerciale*. Avec notre nouveau service *Info-marchésEXPORT*, ces deux outils ont joué un rôle clé à l'égard des efforts que nous déployons pour présenter l'information de manière pertinente, utile et opportune.

De plus, grâce à l'approche sectorielle qu'elle a choisie pour servir ses clients, EDC approfondit sans cesse ses connaissances. Elle peut ainsi prévoir les nouveaux besoins des clients pour mieux se préparer à leur offrir des solutions sur mesure et faciliter leurs efforts pour faire plus d'affaires sur plus de marchés. Cette approche lui permet en outre de cibler d'éventuels débouchés et de combler les écarts qui caractérisent actuellement le secteur de l'exportation.

À titre d'exemple, nous avons déterminé que le secteur de l'environnement présentait un potentiel de croissance. Il y a environ quatre ans, nous avons donc lancé l'Initiative EnviroExport. Aujourd'hui, nous jouons un rôle clé dans l'expansion des exportations de biens, de services et de technologies de l'environnement pour quelque 200 clients. L'an dernier seulement, nos services de financement du commerce extérieur et de gestion des risques ont facilité dans l'industrie de l'environnement des transactions à l'exportation et des investissements dont la valeur totale a avoisiné 500 millions de dollars.

Nous avons étendu notre appui à d'autres secteurs d'exportation non traditionnels, comme la culture. La dimension supplémentaire à la promotion de la culture est la possibilité de faire connaître une des forces principales de notre pays. En effet, la culture nous aide à nous définir en tant que nation et, face aux forces souvent homogénéisatrices de la mondialisation, nous devons saisir toutes les occasions de montrer les attributs uniques de notre pays. En fait, en 2002, EDC s'est investie directement dans la promotion de la culture canadienne en devenant le commanditaire principal de l'exposition Tom Thomson au Musée des beaux-arts du Canada. En 2003, nous appuierons encore plus la culture canadienne en commanditant la tournée automnale de l'Orchestre du Centre national des Arts qui l'emmènera dans 10 villes des États-Unis et du Mexique pour marquer le dixième anniversaire de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA).

En 2002 encore, en plus de s'engager sur de nouvelles voies pour servir les exportateurs actuels, EDC a continué d'utiliser le vecteur de l'éducation pour favoriser le développement d'une culture de l'exportation au Canada. Elle a, pour cela, organisé diverses activités de parrainage et d'information, en mettant tout particulièrement l'accent sur les possibilités d'apprentissage et d'emploi offertes aux jeunes. C'est ainsi qu'elle a élargi le programme de partenariat avec les universités en faisant passer le nombre de partenaires de 18 à 25 et en offrant 21 bourses d'études internationales.



Ian Gillespie en compagnie d'Alexandre Dubé, l'un des 21 lauréats des bourses d'EDC décernées dans le cadre de la Stratégie éducation et emploi jeunesse.

Recherche d'opportunités

La volonté d'EDC de mieux aider les entreprises canadiennes qui se lancent sur des marchés en développement plus risqués – marchés où l'intermédiation financière est moins courante mais qui présentent un fort potentiel de croissance des exportations – correspond à un volet essentiel de sa politique d'intérêt public.

En 2002, nous avons renforcé les compétences d'EDC par rapport aux marchés étrangers en établissant une représentation permanente à Varsovie (Pologne) et en nommant un deuxième représentant au Mexique, cette fois à Monterrey. Depuis que nous avons établi notre première représentation dans ce pays (en 1999 à Mexico), pour profiter des débouchés créés par l'ALENA, le volume d'activités d'EDC relativement aux exportations et aux investissements canadiens sur le marché mexicain a presque doublé, passant de 1,2 milliard de dollars en 1999 à 2,3 en 2002.

Ces deux nouvelles représentations viennent s'ajouter à celles que nous avons déjà à Beijing (Chine), à São Paulo (Brésil) et à Mexico (Mexique). Toutes se trouvent dans des endroits stratégiques pour accéder à plusieurs économies offrant quantité de possibilités aux Canadiens. Notre présence sur place nous aide à réunir nous-mêmes des informations sur la concurrence et à déterminer des débouchés pour les entreprises canadiennes. Nous entendons avoir des représentants sur d'autres marchés en 2003.

Travailler directement avec les entreprises canadiennes pour les épauler dans leurs activités de marketing international est un aspect important de notre stratégie propre aux marchés en développement. En 2002, nous avons participé à cinq missions commerciales fédérales, dont deux avec Équipe Canada en Allemagne et en Russie et trois avec le ministre du Commerce international en Afrique, en Inde et au Mexique. EDC a aussi participé à de nombreuses activités de développement du commerce extérieur, notamment d'autres missions commerciales et tables rondes favorisant le rayonnement des activités d'exportation, qu'elle a parfois commanditées.

En 2002, EDC a facilité des transactions de plus de 9,9 milliards de dollars sur 152 marchés en développement. Comparé aux chiffres de 2001, cela représente une baisse du volume d'activités d'EDC sur les marchés plus risqués – ce qui correspond au ralentissement de la demande mondiale. Cependant, le nombre de clients qui utilisent les services d'EDC pour étendre leurs activités sur les marchés en développement croît de manière constante. Ils étaient 1 370 en 2002 comparativement à 1 278 l'année précédente. En 2003, nous continuerons de concentrer nos efforts sur ces marchés afin d'y trouver de nouveaux débouchés et d'y créer de nouveaux partenariats.

Toutes ces activités dépendent de la solidité de notre bilan, ce qui nous oblige à gérer les risques inhérents au portefeuille. Nous devons diversifier nos engagements sur les plans géographique et sectoriel, tout en répondant aux besoins particuliers de l'économie canadienne. En 2002, deux secteurs clés, à savoir l'aéronautique et les télécommunications, ont été confrontés à une conjoncture économique très inhabituelle. EDC offre depuis toujours ses services aux exportateurs canadiens de ces deux secteurs et elle a continué de leur proposer des services de financement du commerce extérieur dont ils avaient besoin, tout en gérant les risques correspondants. À l'instar d'autres institutions financières, EDC constitue des réserves pour des pertes sur prêts éventuelles ou de possibles versements d'indemnités en prélevant des provisions spécifiques et générales sur son bénéfice net.

En 2002, EDC a établi une représentation permanente à Varsovie (Pologne) et a nommé un deuxième représentant au Mexique, ce qui porte à cinq le nombre de ses représentants à l'étranger.



En 2002, EDC a dégagé un bénéfice net de 122 millions de dollars, contre 58 millions l'année précédente. L'augmentation reflète un revenu de 96 millions de dollars résultant du remboursement à la Société, par le gouvernement fédéral, d'une somme équivalente à un allègement de dette consenti par ce dernier à des pays pauvres à l'égard de dettes contractées dans des années antérieures auprès d'EDC. La baisse des coûts de financement a également contribué à l'augmentation du bénéfice net. L'incidence de ces facteurs a été en partie amoindrie par des provisions plus importantes pour pertes sur créances rendues nécessaires par la détérioration du crédit. En 2002 également, à la demande du gouvernement fédéral, EDC a versé un dividende de 95 millions de dollars.

En maintenant un bilan solide en 2002, EDC a pu tenir l'engagement qu'elle avait pris de veiller à ce qu'il y ait une capacité substantielle et croissante dans le système financier canadien pour répondre aux besoins de financement des entreprises canadiennes en matière de commerce extérieur et d'investissement.

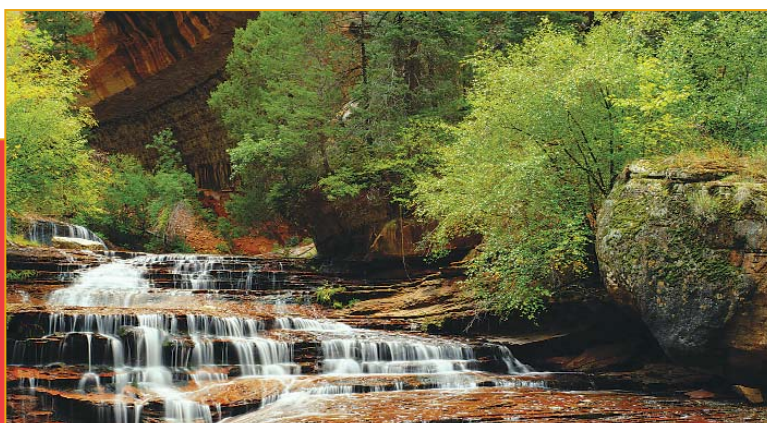
Confiance

EDC est très fière de sa réputation de viabilité et d'intégrité, tout particulièrement dans le contexte mondial actuel du commerce international, de plus en plus difficile. Elle a toujours accordé une grande priorité à l'éthique commerciale, de plus en plus surveillée depuis le scandale Enron. Pour veiller à mener ses affaires en suivant des normes d'éthique commerciale élevées, EDC a mis en place une série de pratiques fondamentales. Les déclarations anti-corruption et l'examen des incidences environnementales et sociales font maintenant partie intégrante de nos processus pour l'analyse des transactions de financement et d'assurance.

Depuis sa création par EDC à l'automne 2001, le Conseil consultatif sur la responsabilité sociale des entreprises offre une tribune régulière pour l'examen de nouvelles normes nationales et internationales pour les secteurs public et privé et pour nos propres pratiques commerciales. Il se réunit deux fois l'an, et constitue un pilier important de la stratégie globale d'engagement d'EDC à l'égard des parties intéressées. EDC a pris d'importantes mesures pour s'assurer que d'autres parties intéressées, notamment les organisations non gouvernementales, peuvent donner leur point de vue.

En 2002, EDC a nommé une agente chargée de la conformité, qui assume des responsabilités additionnelles liées à la politique d'intérêt public d'EDC. L'agente a aussi pour rôle de mettre en place un programme de conformité aux pratiques de la Société en matière de divulgation, d'évaluation environnementale et de lutte contre la corruption.

D'un point de vue stratégique, en 2002, nous avons mis à jour nos procédures d'examen environnemental afin de nous assurer que les transactions que nous facilitons répondent aux exigences de la Directive en matière d'évaluation environnementale, prévue par la *Loi sur le développement des exportations* depuis sa modification en 2001. Dans le cadre de cette initiative, nous avons renforcé notre équipe de spécialistes de l'environnement. Les membres de cette équipe examinent les transactions qu'EDC envisage d'appuyer et travaillent en collaboration avec des organisations internationales afin d'insister sur les obligations environnementales et sociales de projets qui peuvent intéresser des fournisseurs canadiens.



L'examen des incidences environnementales et sociales fait maintenant partie intégrante des processus d'EDC pour l'analyse des transactions de financement et d'assurance.

Depuis que nous avons implanté, en octobre 2001, une nouvelle Politique de divulgation dans le but d'accroître la transparence de nos opérations, notre site Web est devenu une mine de renseignements sur nos activités, regroupées ou portant sur des transactions individuelles. Je suis heureux de constater que nos clients ont pleinement endossé cette approche, comme le démontre le taux de consentement de 100 % obtenu de la part des clients auxquels nous avons demandé de consentir à la divulgation de renseignements.

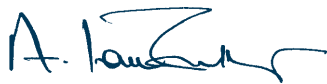
En plus de continuer d'améliorer et de renforcer nos propres procédures de divulgation et d'examen environnemental, nous échangeons de l'information avec les organismes de crédit à l'exportation d'autres pays. Nous cherchons à accroître le degré de transparence à l'échelle mondiale en ce qui a trait à la divulgation d'informations environnementales relatives à des projets, et à nous assurer que les exportateurs canadiens ne sont pas désavantagés par rapport à leurs concurrents à cause des critères plus stricts appliqués par le Canada.

Notre Code de conduite et notre Code d'éthique commerciale orientent clairement les employés, les clients et les parties intéressées quant aux normes éthiques qui s'appliquent à nos activités commerciales. EDC a par ailleurs adhéré aux initiatives internationales contre la corruption telles que la Déclaration d'action adoptée en 1997 par les organismes de crédit à l'exportation des pays membres de l'OCDE ou la législation canadienne contre la corruption, la *Loi sur la corruption d'agents publics étrangers*. Pour assurer la conformité à ces nouvelles obligations, nous avons formé le personnel, mis à jour la documentation et renforcé les systèmes de surveillance. Nous avons prévenu nos clients des exigences entourant les initiatives anti-corruption et nous avons tenu des ateliers dans tout le pays pour les encourager à adopter des pratiques exemplaires en la matière. En 2002, nous avons également pris des mesures pour nous assurer que nos pratiques commerciales sont conformes aux obligations du Canada aux termes de la résolution du Conseil de sécurité des Nations Unies contre le terrorisme.

Un pont vers les marchés mondiaux

Les employés d'EDC ont à cœur d'ouvrir la voie des marchés mondiaux aux entreprises canadiennes. Ils élaborent avec elles des solutions financières adaptées à leurs besoins, leur fournissent des données pertinentes et leur donnent accès à des débouchés internationaux. Nous n'avons jamais autant attendu de nos employés et la conjoncture n'a jamais été aussi exigeante. Et pourtant, ils ont à nouveau relevé le défi haut la main, comme l'indique la hausse de l'indice de satisfaction de la clientèle – qui est passé de 81,5 en 2001 à 81,8 en 2002. Je vous remercie tous sincèrement pour vos réalisations de l'année dernière et pour l'enthousiasme avec lequel vous vous êtes fixé des objectifs de rendement encore plus élevés pour 2003. J'aimerais aussi remercier le Conseil consultatif sur la responsabilité sociale des entreprises, qui a été un baromètre précieux, ainsi que le Conseil d'administration, pour son appui indéfectible et constant.

Le président et chef de la direction,



A. Ian Gillespie

EDC contribue à ouvrir la voie des marchés mondiaux aux entreprises canadiennes.



Message du président du Conseil

L

orsque je me suis joint au Conseil d'administration d'Exportation et développement Canada (EDC), le 1^{er} janvier 2002, la Société se préparait à relever de grands défis. La *Loi sur le développement des exportations*, qui régit les activités d'EDC, venait tout juste d'être modifiée, en décembre 2001, au terme d'un examen législatif exhaustif dont la conclusion peut essentiellement se résumer ainsi : nous aimons ce que vous (EDC) faites, dépassez-vous encore plus! En 2002, année où la reprise économique fut lente et teintée d'incertitude, EDC a continué d'accroître sa capacité à servir les entreprises canadiennes de toutes tailles et de tous les secteurs.

Dans mes échanges avec des représentants d'entreprises canadiennes, et plus précisément avec des clients d'EDC, il ressort clairement que la Société a un rôle particulier et déterminant à jouer dans le système canadien de crédit à l'exportation. En tant que président de son Conseil d'administration, j'ai personnellement intérêt à ce qu'EDC puisse jouer ce rôle de manière optimale. Le Conseil, qui a toujours contribué à façonner l'orientation stratégique d'EDC, a d'ailleurs été présent tout au long du processus de l'examen législatif qui s'est achevé en 2001.

En octobre 2002, le Conseil a créé un comité qui se consacrera à l'examen stratégique. Contrairement à l'examen législatif, qui était axé sur EDC et l'évolution de son rôle, l'examen stratégique portera sur le système canadien de crédit à l'exportation et sur la place et le rôle que ce système devrait réserver à EDC. Cet examen contribuera à déterminer le type de partenariat qu'EDC pourrait former avec d'autres entités de ce système pour faire en sorte que les entreprises exportatrices canadiennes aient toujours accès au meilleur appui possible de la part des secteurs public et privé.

En 2002, comme en font preuve les résultats exposés dans ce Rapport annuel, la Société a encore une fois démontré aux exportateurs et aux investisseurs qu'elle est un partenaire dévoué et fiable. EDC a géré efficacement ses portefeuilles et ses finances afin de maintenir de solides assises financières lui permettant de répondre aux besoins actuels et futurs de ses clients ainsi qu'aux attentes de l'actionnaire et des autres parties intéressées.

En conclusion, je tiens, au nom du Conseil, à féliciter l'équipe de direction pour avoir permis à EDC de se classer pour une deuxième année consécutive parmi les 100 meilleurs employeurs au Canada. Mes félicitations s'adressent aussi aux autres employés d'EDC, dont les efforts constants aident les entreprises canadiennes à faire leur marque sur des marchés internationaux où la compétition est de plus en plus vive. EDC peut compter sur notre engagement et notre appui, car ce sont nos efforts communs qui rendent les services financiers encore plus accessibles et concurrentiels pour les exportateurs et les investisseurs canadiens.

Le président du Conseil d'administration,



Paul Gobeil, FCA



Paul Gobeil
Président du Conseil d'administration

Objectifs stratégiques pour 2002

Renforcer la réputation d'EDC en ce qui concerne la responsabilité sociale des entreprises (RSE).

Réagir aux conclusions de l'examen de la Loi.

- ▶ Renforcer les méthodes d'examen environnemental d'EDC.
- ▶ Avoir toujours à l'esprit les engagements internationaux du Canada.
- ▶ Appliquer la politique de divulgation.
- ▶ Renforcer les communications entre EDC et le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI) en ce qui concerne les droits de la personne dans les pays où la Société fait des affaires.
- ▶ Continuer à faire participer les parties intéressées.
- ▶ Faire connaître le nouveau nom et le nouveau logo d'EDC.

Résultats

- ▶ En 2002, EDC a mis à jour ses procédures d'examen environnemental et ses systèmes pour s'assurer que les transactions qu'elle appuie répondent aux exigences de la Directive en matière d'évaluation environnementale.
- ▶ EDC a pris des mesures pour s'assurer que ses clients connaissent la législation canadienne en matière de lutte contre la corruption, la *Loi sur la corruption d'agents publics étrangers* ainsi que les efforts de l'OCDE à cet égard, et que ses pratiques commerciales sont conformes aux obligations du Canada en vertu de la Résolution sur la lutte contre le terrorisme adoptée par le Conseil de sécurité de l'ONU.
- ▶ EDC a adopté avec succès des pratiques de divulgation améliorées d'information regroupée et d'information pour une transaction en particulier. Les dispositions relatives à la divulgation de renseignements sur les impacts environnementaux et sociaux des projets sont entrées en vigueur le 1^{er} mai 2002.
- ▶ En 2002, EDC et le MAECI ont pris des mesures pour renforcer les communications et mieux suivre l'évolution de la situation en matière de droits de la personne dans les pays concernés.
- ▶ EDC entretient un dialogue régulier avec diverses parties intéressées, qui regroupent des clients, le gouvernement et des organisations non gouvernementales, pour obtenir leur rétroaction sur une multitude de questions. En 2002, les principaux efforts ont notamment porté sur l'amélioration de la section du site Web se rapportant à la RSE, l'ajout d'un programme de conformité et le parrainage d'une série de séances d'information sur la RSE qui ont eu lieu partout au Canada.
- ▶ Divers outils de communication ont servi à promouvoir le nouveau nom d'EDC, qui identifie immédiatement l'organisme comme entité canadienne, comme l'avaient recommandé les exportateurs canadiens.

Objectifs stratégiques pour 2003

Agir d'une manière socialement responsable

- ▶ Inviter les ONG intéressées à participer à des discussions trimestrielles sur la RSE.
- ▶ Organiser un atelier international sur la « gestion des risques à la réputation » à l'intention des membres de l'Union de Berne.
- ▶ Rehausser le profil du programme de conformité.
- ▶ Continuer de promouvoir activement la divulgation d'information sur des projets qu'EDC envisage d'appuyer.
- ▶ Continuer de renforcer le processus d'examen des questions environnementales d'EDC en préparation à une vérification spéciale sur la mise en œuvre de sa Directive en matière d'évaluation environnementale.

Résultats	
<p>Améliorer la prestation des produits et services d'EDC afin de servir plus d'entreprises canadiennes présentes sur la scène internationale.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Porter le nombre des clients servis à 6 800. Porter le nombre des PME servies à 6 050. ▶ Proposer plus de services électroniques, notamment aux PME. ▶ Améliorer la stratégie en ce qui concerne le circuit de distribution d'EDC afin de toucher plus d'entreprises et d'optimiser le service à la clientèle (l'effectif de vente d'EDC; ses partenaires parmi les courtiers et les banques; le commerce électronique). ▶ Obtenir un indice de satisfaction de la clientèle de 80,0. 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ En tout, 7 223 clients ont été servis, soit une augmentation de 14 % par rapport à 2001 et, parmi eux, 6 575 PME, soit 15 % de plus qu'en 2001. ▶ EDC a lancé deux nouveaux produits en ligne en 2002, <i>Vérif-EXPORT</i> et <i>ProtEXPORT</i>, premiers produits financiers entièrement automatisés d'EDC. ▶ Plusieurs institutions financières ont conclu des contrats-cadres liés au programme de financement préexpédition d'EDC visant les PME. Quant aux circuits de commerce électronique, sept nouveaux portails ont été établis à partir de sites Web de certaines associations pour offrir à leurs membres des liens faciles à EDC. ▶ Les clients d'EDC ont encore exprimé leur grande satisfaction à son égard. En 2002, l'indice a atteint le pourcentage record de 81,8 (contre 81,5 en 2001).
<p>Renforcer la réputation d'EDC en matière de leadership et d'excellence et fournir un appui à valeur ajoutée aux entreprises canadiennes qui vendent ou investissent à l'étranger.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Appuyer pour 40 milliards de dollars ou plus d'exportations et d'investissements. ▶ Élaborer et mettre en œuvre une stratégie régionale intégrée afin de pouvoir appuyer davantage les marchés en développement. En 2003, appuyer pour au moins 9,5 milliards de dollars en transactions sur ces marchés. ▶ Étendre la présence à l'étranger. 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ EDC a maintenu ses partenariats avec des entreprises canadiennes en facilitant pour 51,2 milliards de dollars de leurs exportations et investissements, soit une augmentation de 16 % par rapport au volume de 2001. ▶ EDC a amélioré sa trousse d'information sur les marchés en développement et mis en place de nouvelles approches de partenariat avec les exportateurs pour appuyer la mise en œuvre d'une stratégie régionale intégrée. Les transactions conclues en 2002 ont dépassé la cible de 9,5 milliards de dollars pour atteindre 9,9 milliards, ce qui représente toutefois une baisse de 10 % par rapport à 2001. Cette baisse résulte principalement des crises financières sur les marchés clés, où les exportations ont diminué en 2002. ▶ EDC a porté de trois à cinq le nombre de ses représentations à l'étranger en 2002, en ajoutant des ressources permanentes à Varsovie, en Pologne et à Monterrey, au Mexique.
<p>Accroître la capacité financière et de service en élargissant le réseau de partenaires.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Mettre en œuvre les stratégies de partenariat avec des courtiers et les banques. 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ En 2002, une stratégie a été élaborée et mise en œuvre pour accroître l'appui en fonds de roulement d'EDC par le réseau bancaire.

Objectifs stratégiques pour 2003

Accroître le nombre de clients et améliorer notre offre de services

- ▶ De concert avec notre nouvelle agence de publicité, mettre en place une campagne de positionnement de l'image de marque.
- ▶ Créer une image de marque proactive pour le segment des PME et accroître l'efficacité des méthodes de prospection et de prestation de services.
- ▶ Élaborer une stratégie proactive de gestion des relations avec nos principaux clients.
- ▶ Étendre notre représentation géographique sur les marchés intérieurs et extérieurs.
- ▶ Améliorer les produits et services d'EDC.
- ▶ Accroître à 8 000 le nombre de clients servis.
- ▶ Accroître à 7 200 le nombre de PME servies.
- ▶ Faire pointer l'indice de satisfaction de la clientèle à 80,0.

Soutenir davantage les échanges commerciaux et les investissements à l'étranger

- ▶ Accroître la visibilité d'EDC et mettre en valeur son intérêt pour les marchés en développement et sa capacité à leur égard afin d'y intensifier sa présence de manière proactive.
- ▶ Recourir davantage au partenariat avec les secteurs privé et public afin de créer la capacité voulue pour appuyer un plus grand nombre d'entreprises.
- ▶ Améliorer les produits de partage des risques avec les institutions financières.
- ▶ Appuyer au moins 54,5 milliards de dollars en transactions d'exportation et d'investissement.
- ▶ Appuyer au moins 11,75 milliards de dollars en transactions sur les marchés en développement.

Objectifs stratégiques pour 2002

Santé financière

Gérer soigneusement les risques financiers afin d'obtenir un taux de rendement suffisant pour appuyer des transactions futures.

- ▶ Perte nette de 159 millions de dollars.
- ▶ Ratio de viabilité financière de 12,3 %.
- ▶ Ratio d'efficacité interne de 20,7 %. Dans les Plans de la Société 2002 et 2003, le ratio d'efficacité interne était fixé à 20,0 % pour 2002 et à 17,0 % pour 2003. Comme il est expliqué à la page 35 du présent Rapport, la méthode de calcul du ratio d'efficacité interne a été modifiée après la publication du Plan de la Société 2003 et les objectifs stratégiques ont été révisés en conséquence.
- ▶ Rendement des capitaux propres de - 9,2 %.

Résultats

- ▶ EDC a dégagé un bénéfice net de 122 millions de dollars. Tous ses résultats financiers en 2002 ont été meilleurs que prévu dans le Plan de la Société, qui a été élaboré peu après les attentats du 11 septembre, alors qu'il était pratiquement impossible de prévoir le déroulement des opérations pour 2002.
- ▶ Le ratio de viabilité financière a été de 13,9 %.
- ▶ Le ratio d'efficacité interne a été de 17,4 %.
- ▶ Le rendement des capitaux propres a été de 5,9 %.

Objectifs stratégiques pour 2003

Gérer de façon prudente sur le plan financier

- ▶ Bénéfice net de 190 millions de dollars.
- ▶ Ratio de viabilité financière de 13,0 %.
- ▶ Ratio d'efficacité interne de 19,8 %. Dans les Plans de la Société 2002 et 2003, le ratio d'efficacité interne était fixé à 20,0 % pour 2002 et à 17,0 % pour 2003. Comme il est expliqué à la page 35 du présent Rapport, la méthode de calcul du ratio d'efficacité interne a été modifiée après la publication du Plan de la Société 2003 et les objectifs stratégiques ont été révisés en conséquence.
- ▶ Rendement des capitaux propres de 8,4 %.

Préparation interne

Veiller à disposer de ressources suffisantes et à avoir des processus internes efficaces de manière à obtenir des résultats.

- ▶ Maintenir le taux de départs volontaires en dessous de 10 %.
- ▶ Assurer une moyenne de cinq jours de formation par employé.
- ▶ Mieux faire connaître EDC comme employeur de choix.
- ▶ Rendre plus souple le programme des avantages sociaux des employés.
- ▶ Viser une amélioration dans des domaines clés par rapport au sondage des employés.

Améliorer la productivité et le service grâce à la technologie.

- ▶ Continuer de profiter des possibilités de forte croissance du commerce électronique et élargir le « libre-service » pour les clients de l'assurance à court terme.
- ▶ Accroître nos capacités par le biais de la Trésorerie.
- ▶ Poursuivre l'automatisation des Services financiers à moyen et à long terme.

Résultats

- ▶ Le taux de roulement a été de 4 %, soit le taux le plus bas jamais atteint.
- ▶ En moyenne, les employés ont reçu cinq jours de formation.
- ▶ Pour la deuxième année consécutive, EDC a figuré parmi les « 100 meilleurs employeurs » au Canada, reconnaissance publique qui donne une bonne image à EDC comme employeur et l'aide à attirer les meilleurs candidats.
- ▶ Le programme d'avantages sociaux d'EDC a été examiné et un nouveau modèle proposé.
- ▶ Tous les employés d'EDC ont été invités à participer au Sondage éclair sur le climat de travail à EDC pour mesurer les progrès accomplis dans des domaines clés. Les résultats seront disponibles au premier trimestre de 2003.

- ▶ En octobre, EDC a lancé son nouveau Centre d'assurance-comptes clients, qui permet à ses clients de réaliser diverses fonctions d'assurance en ligne.
- ▶ Grâce aux capacités accrues de tarification de la Trésorerie et à son dynamisme dans ses relations avec les investisseurs, EDC a conclu plus de 100 transactions internationales qui lui ont permis de financer les exportations canadiennes.
- ▶ EDC a amélioré le processus d'autorisation automatisé pour ses produits de financement, de la demande à la signature, et a continué à perfectionner le processus de souscription automatisé actuel pour ses produits d'assurance.

Objectifs stratégiques pour 2003

Miser sur des ressources génératrices de résultats

- ▶ Maintenir le taux de départs volontaires en deçà de 10 %.
- ▶ Assurer une moyenne de cinq jours de formation par employé.
- ▶ Dépasser le niveau de qualité des organisations de choix pour la majorité des éléments du Sondage d'opinion auprès des employés d'EDC.
- ▶ Offrir des possibilités de carrière stimulantes.
- ▶ Continuer de former des leaders exceptionnels.

Améliorer la productivité et les services au moyen de la technologie

- ▶ Continuer de se concentrer sur le commerce électronique :
 - 1) faire d'Internet un canal d'information efficace,
 - 2) améliorer le service à la clientèle en offrant sur le site Web d'EDC toutes les composantes de la chaîne de valeurs propres à l'assurance à court terme et
 - 3) vendre en ligne les services de crédit et d'information financière.



Lewis Megaw, vice-président régional d'EDC pour l'Ouest (à gauche), en compagnie de Robert Ohlson, président de Niko Resources Ltd.



« Les garanties-cautions de bonne fin qu'EDC offre à nos banques nous permettent de libérer nos liquidités et notre fonds de roulement. Nous pouvons ainsi signer plus de contrats et utiliser davantage d'approvisionnement et de services canadiens. »

Robert Ohlson, président,
Niko Resources Ltd.
Calgary (Alberta)

Capacité

Pour de nombreuses entreprises canadiennes, le commerce international offre des possibilités d'expansion et de succès beaucoup plus vastes que les perspectives du marché intérieur. Pour être concurrentielles sur les marchés mondiaux, ces entreprises doivent avoir la capacité nécessaire pour pouvoir s'établir à l'étranger et y créer des partenariats.

De presque tous les pays industrialisés, le Canada est celui où la prospérité économique repose le plus sur le maintien et l'expansion de la capacité en matière de commerce extérieur. Son économie est en effet fortement tributaire des exportations, qui représentent 43 % du PIB. Presque un tiers de chaque dollar gagné par les Canadiens, ainsi qu'un emploi sur cinq, sont rattachés à l'exportation de biens et services.

La vision d'EDC – être le leader reconnu pour la prestation innovatrice de solutions financières commerciales aux entreprises de toutes tailles, les aidant ainsi à réussir sur les marchés mondiaux et à créer une prospérité durable pour le Canada – demeure un engagement.

Pour encourager davantage de compagnies à faire affaire sur les marchés mondiaux, EDC offre un éventail de produits et de services, y compris des solutions pour le financement du commerce extérieur et pour la gestion des risques. Utilisés largement par les PME, qui représentent 91 % de sa clientèle, les services d'assurance à l'exportation d'EDC protègent l'entreprise contre le non-paiement.

Pour les projets plus vastes et de plus longue durée, les acheteurs étrangers se tournent de plus en plus vers leurs fournisseurs pour qu'ils leur proposent d'autres sources de financement. Les solutions d'EDC en matière de financement peuvent procurer aux entreprises canadiennes un avantage concurrentiel dans de telles situations. Pour leur ouvrir le plus vaste accès possible aux capitaux, EDC collabore avec les banques canadiennes en les aidant à financer les débouchés qui s'offrent aux exportateurs sur les marchés mondiaux.

Grâce à ses services de financement, EDC a pu procurer un tel avantage à Niko Resources Ltd., une entreprise du secteur du gaz et du pétrole établie à Calgary. Cette entreprise exploite des champs gaziers et pétroliers en Inde, d'où proviennent 99 % de ses revenus. Niko commence habituellement par forer des puits à risques peu élevés ou par remettre à neuf des puits existants, après quoi elle explore et développe. Des employés canadiens participent à chaque phase.

Durant la phase d'exploration, Niko a besoin d'une garantie financière qui sert d'instrument de réassurance auprès du gouvernement indien. EDC fournit chaque année une garantie-caution de bonne fin à la banque de Niko. Grâce à cet appui, l'entreprise canadienne n'a pas à offrir ses propres fonds en garantie. Ainsi libérés, ces fonds permettent à Niko d'exploiter d'autres débouchés, ce qui est un atout de taille pour une compagnie déjà implantée en Inde, le sixième marché au monde au titre de la consommation d'énergie.



Pont vers la Chine

« La reprise mondiale dans l'agriculture, les télécommunications et les transports aidera les exportations canadiennes en Chine à retrouver leurs niveaux antérieurs, mais pour améliorer la capacité et assurer la croissance soutenue de notre part du marché des importations chinoises, il faudra engager plus de capitaux et de technologies d'origine canadienne. »

Alison Nankivell
Directrice régionale d'EDC pour la Chine (Beijing, Chine)



Photo : en collaboration avec Martin Bernier et Christian Bugden, de l'École de Cirque de Verdun



Photo : gracieuseté du Cirque Éloize

Françoise Faverjon-Fortin, vice-présidente régionale d'EDC pour le Québec, en compagnie de Jean-Pierre Dion, directeur, Finances et Événements corporatifs, Cirque Éloize.

« EDC nous a prouvé que l'argent n'est pas son seul objectif; ses employés sont créatifs et proposent des solutions innovatrices. Notre partenariat a permis de créer d'autres opportunités. »

Jean-Pierre Dion, directeur, Finances et Événements corporatifs,
Cirque Éloize
Montréal (Québec)

Connaissances

Pour servir ses clients EDC procède par secteur industriel, ce qui lui permet, grâce aux connaissances approfondies qu'elle acquiert sur chaque secteur, de mieux adapter ses solutions aux besoins particuliers. Dans certains cas, ces connaissances l'aident à déterminer d'autres secteurs de croissance potentielle et à combler ainsi les lacunes existantes dans le paysage actuel des exportations.

Au cours des dernières années, EDC a élargi sa clientèle et accordé son appui à divers types d'exportations non traditionnelles telles que le cinéma et la télévision, le multimédia et les arts du spectacle. Les compagnies de ces secteurs s'adressent en général à EDC pour se protéger contre le non-paiement ou le non-respect des obligations de la part de leurs acheteurs pour un contrat spécifique ou une transaction particulière. EDC peut aussi fournir du cautionnement, qui protège la banque de l'exportateur.

Assurance et cautionnement ont été les premiers services dont s'est prévalu le Cirque Éloize. Cette compagnie de l'industrie du spectacle s'est adressée à EDC pour assurer *Excentricus*, un spectacle regroupant des numéros de cirque, de la danse et de la musique. C'est après avoir travaillé en étroite collaboration avec le Cirque Éloize qu'EDC s'est rendu compte qu'elle pouvait adapter certains autres de ses services pour répondre à d'autres besoins de la compagnie.

Lors de la production de sa plus récente création, *Nomade*, le Cirque Éloize est devenu la première entreprise de l'industrie du spectacle à tirer profit du financement préexpédition d'EDC, un produit conçu pour financer les travaux en cours. Au stade de développement d'une nouvelle production, le Cirque Éloize a besoin de financement pour couvrir de multiples dépenses – salaires, accessoires, éclairages, effets spéciaux, costumes, chorégraphies, musique, déplacements, etc.

Grâce au financement préexpédition, EDC peut garantir jusqu'à 75 % d'un prêt nécessaire pour financer un produit, qu'il soit usiné ou moins tangible, comme les productions du Cirque Éloize. Elle peut aussi forger des partenariats avec d'autres institutions financières pour prêter un meilleur appui à un exportateur. Dans le cas du Cirque Éloize, c'est grâce à un partenariat entre La Caisse d'économie Desjardins et l'Équipe des solutions financières pour PME d'EDC qu'une partie de la marge de crédit du Cirque Éloize a pu être garantie, ce qui lui a permis d'obtenir un fonds de roulement.

D'autres secteurs d'exportation non traditionnels offrent aussi d'importants débouchés. En 2002, EDC a identifié le tourisme parmi ces secteurs. Évalué à plus de 16 milliards de dollars par an, le tourisme représente près de 30 % de l'ensemble des exportations canadiennes de services. EDC fait la promotion de ses services d'assurance auprès des voyagistes pour faciliter les activités de tourisme récepteur au Canada. Le tourisme s'éloigne de la définition habituelle que l'on donne aux exportations : il inclut en effet les services canadiens achetés par des étrangers pour des transactions qui ont lieu en territoire canadien.



Pont vers le Mexique

« Pour développer une stratégie efficace d'expansion des marchés, il faut disposer de trois types de renseignements : sur les marchés, sur les clients et sur la concurrence. Les bouleversements continuels qui se produisent de nos jours sur les marchés rendent les recherches difficiles, mais encore plus essentielles à la compréhension des forces en présence. »

Marvin Hough, directeur régional d'EDC pour le Mexique et l'Amérique centrale (Mexico, Mexique)

Noé Elizondo, directeur régional d'EDC en poste à Monterrey (Monterrey, Mexique)



David Surrette, vice-président régional d'EDC pour l'Atlantique (à droite), en compagnie de Martin Karlsen, président et propriétaire, Karlsen Shipping Company Limited et Polar Star Expeditions.



« Sans le financement d'EDC, ce projet n'aurait pas été réalisé au Canada. La transformation du Polar Star se serait faite ailleurs, probablement en Pologne, et les travailleurs des chantiers navals canadiens n'auraient pas obtenu les emplois générés par le projet. »

Martin Karlsen, président et propriétaire,
Karlsen Shipping Company Limited et Polar Star Expeditions
Halifax (Nouvelle-Écosse)

Opportunités

Sur le marché mondial qu'est devenue la planète aujourd'hui, les occasions d'exportation se multiplient tout autant que les entreprises qui les recherchent. EDC offre des solutions novatrices qui facilitent les transactions et créent de nouveaux débouchés à l'étranger pour les entreprises canadiennes.

Aider les entreprises canadiennes à se lancer sur les marchés à l'exportation signifie beaucoup plus que faciliter l'exportation de biens et services. Tout en répondant au concept traditionnel du commerce extérieur, cette activité n'en représente aujourd'hui qu'une proportion de moins en moins importante.

Karlsen Shipping établie à Halifax, et Polar Star Expeditions, entreprise dérivée, font partie des nombreuses entreprises canadiennes qui permettent d'illustrer l'adaptation à cette réalité. Fondée il y a plus de 100 ans, Karlsen Shipping exploite depuis toujours des navires de pêche et de soutien en mer, ainsi que d'autres types de bateaux. En 2001, l'entreprise étend ses activités au secteur du voyage d'aventure en lançant Polar Star Expeditions.

Karlsen Shipping n'était pas sans expérience des excursions dans l'Arctique puisqu'un de ses bâtiments avait déjà été affrété par un forfaitiste pour une excursion à l'île de Spitzberg, au nord de la Norvège. Il lui avait fallu cinq ans pour dénicher le « Njord » (rebaptisé « Polar Star »), l'acheter et le convertir en bateau d'excursion. Depuis sa construction en 1969, ce bâtiment avait servi de brise-glace et de bateau-école pour la marine et la garde côtière suédoises.

En plus de chercher un bateau, Karlsen Shipping explorait les options de financement, ce qui l'a amenée à EDC. La Société a financé la transaction par l'intermédiaire de la société affiliée de Karlsen Shipping à l'étranger et la transformation du bateau s'est faite au chantier naval Verreault Navigation, établi à Les Méchins (Québec). Pour le Canada, cela signifiait des retombées en main-d'œuvre et en fourniture d'une partie de l'approvisionnement requis pour modifier l'ancien brise-glace, qui allait devenir un navire de passagers pouvant accueillir 100 personnes. Aujourd'hui, le Polar Star propose des croisières en Arctique, en Antarctique et vers d'autres destinations.

Les retombées canadiennes liées au financement de la transformation du Polar Star font partie des types de retombées moins traditionnelles qu'EDC prend maintenant en considération dans l'évaluation des transactions. Reconnaisant qu'il n'est plus possible de les restreindre à la notion de teneur canadienne, EDC tient de plus en plus compte dans ses décisions de l'impact économique d'autres retombées telles que la création de débouchés futurs, les investissements en R-D, de meilleurs emplois au Canada, la sous-traitance à des PME canadiennes et le maintien de la part du marché international.



Pont vers l'Europe centrale et l'Europe de l'Est

« Les perspectives pour les économies d'Europe centrale et d'Europe de l'Est se sont en général considérablement améliorées au cours des deux dernières années. La région, qui compte plus de 300 millions d'habitants conscients que les biens et services peuvent rendre la vie beaucoup plus facile, est mûre pour les opportunités. »

Dennis Goresky
Directeur régional d'EDC pour l'Europe centrale et l'Europe de l'Est
(Varsovie, Pologne)



Ruth Fothergill, vice-présidente régionale d'EDC pour l'Ontario, en compagnie de Douglas Langley, vice-président, Delcan Corporation, Division de l'environnement

« En matière de financement, nous comptons sur EDC pour compléter nos sources privées de capitaux. Au Venezuela seulement, EDC a déjà financé six de nos projets environnementaux, qui comportent le design, la construction, l'approvisionnement du matériel et la gestion d'usines municipales de traitement des eaux usées. »

Douglas Langley, vice-président,
Delcan Corporation, Division de l'environnement
Toronto (Ontario)

Confiance

L'éthique commerciale a toujours été au premier rang des priorités d'EDC. Par la mise en place d'une série de pratiques commerciales fondamentales, la Société vise à assurer le maintien de ses normes élevées en matière d'éthique. Ceci contribue à instaurer un climat de confiance pour les exportateurs et investisseurs canadiens tout comme pour leurs acheteurs et partenaires étrangers.

L'

année dernière, EDC a nommé une agente chargée de la conformité, qui traite les questions relatives à ces enjeux, conseille EDC et coordonne les examens de conformité.

Mis en avant par le Protocole de Kyoto des Nations Unies et par des événements tels que le Sommet mondial sur le développement durable tenu en 2002, le commerce durable est aujourd'hui le sujet par excellence à l'échelle du globe. À EDC, l'examen des incidences environnementales et sociales ainsi que les déclarations anti-corruption font maintenant partie intégrante de l'analyse des transactions de financement et d'assurance.

L'industrie de l'environnement présente une foule d'opportunités pour les entreprises canadiennes qui peuvent fournir des produits et services innovateurs dans ce domaine. Reconnaisant ce potentiel de croissance, EDC a lancé l'Initiative EnviroExport il y a environ quatre ans. Aujourd'hui, elle joue un rôle clé dans l'expansion des exportations de technologies, de biens et de services environnementaux de quelque 200 clients. L'an dernier seulement, ses services de financement du commerce extérieur et de gestion des risques ont facilité dans l'industrie de l'environnement des transactions à l'exportation et des investissements dont la valeur totale a avoisiné 500 millions de dollars.

L'expertise des entreprises canadiennes est reconnue dans le développement de technologies de traitement des eaux, des eaux usées, des déchets liquides et solides, et dans la fabrication d'équipement destiné à l'environnement. Par exemple, Delcan Corporation, lauréate du Prix de l'industrie pour l'exportation décerné lors de la Conférence GLOBE 2002, est un acteur clé des travaux de revitalisation de lacs et d'accès à l'eau potable entrepris dans de nombreuses régions d'Amérique latine. Les services canadiens d'ingénierie environnementale et de consultation en la matière sont aussi très recherchés.

Nombre d'exportateurs du secteur de l'environnement utilisent l'assurance-crédit à court terme d'EDC, qui les protège à 90 % contre le défaut de paiement de leurs acheteurs étrangers. La Société offre aussi d'autres produits : assurance-contrats, assurance-caution de soumission et de bonne fin, assurance-risques politiques, ainsi que certains types de financement.



Pont vers le Brésil et le cône Sud

« Peu après la prise de pouvoir du nouveau gouvernement brésilien, la monnaie a connu un mieux, et la confiance des investisseurs a augmenté. Comme les autorités encouragent vivement le changement des conditions macroéconomiques, le Canada aura une proposition nettement gagnante en complétant ses offres de biens et services par des partenariats, des transferts de technologies et des investissements. »

J. Claudio Escobar

Directeur régional d'EDC pour le Brésil et le cône Sud (São Paulo, Brésil)

Événements marquants de 2002

Feuillage d'automne. Tom Thomson.
Musée des beaux-arts du Canada, Ottawa



EDC a été le commanditaire principal de la rétrospective de l'œuvre du peintre canadien Tom Thomson présentée au Musée des beaux-arts du Canada, à Ottawa. Nous croyons qu'appuyer notre identité canadienne, y compris notre identité culturelle, contribue grandement à la réussite des exportateurs et investisseurs canadiens. Cette exposition a attiré plus de 105 000 visiteurs, dont un quart provenait de l'extérieur du Canada.

Principales réalisations communautaires

- ▶ La Campagne Centraide/Partenairesanté d'EDC de 2002 a permis de recueillir plus de 135 000 \$. En outre, plus de 60 employés d'EDC ont participé à la *Journée d'entraide* organisée conjointement, en octobre, par Centraide Ottawa et Bénévoles Ottawa.
- ▶ Lors du *Défi transport 2002*, 85 % des employés d'EDC ont utilisé des modes de transport écologiques pour se rendre au travail, permettant ainsi à EDC de se classer première dans sa catégorie (organisme gouvernemental de 100 à 1 000 employés). Son centre de conditionnement physique a par la suite été sélectionné pour accueillir la cérémonie de lancement de la deuxième campagne annuelle de la semaine *Au pas Ottawa*.
- ▶ Dans le cadre de sa Stratégie éducation et emploi jeunesse, EDC :
 - ▶ a parrainé le programme d'Équipe Canada Junior, qui a permis à 1 600 étudiants de participer à des programmes de formation offerts dans des centres répartis à l'échelle du pays, à 60 jeunes de faire partie des délégués dans le cadre de missions économiques au Mexique, en Chine et aux Philippines, et à trois autres jeunes de se joindre à la mission commerciale du premier ministre en Russie;
 - ▶ a porté de 18 à 25 le nombre de ses partenariats avec des universités canadiennes et a décerné 21 bourses d'études internationales;
 - ▶ a lancé *Horizon le monde : Défi jeunesse et commerce*, un concours de rédaction qui invitait les jeunes Canadiens de 18 à 25 ans à exposer par écrit leur vision du commerce international; à cette occasion, elle a décerné des prix d'une valeur totale de 11 000 \$, quelque 350 jeunes ont participé aux discussions ou au concours et plus de 6 000 personnes ont visité le site Web du concours.

Principales réalisations organisationnelles

- ▶ EDC a affecté des représentants permanents à Varsovie (Pologne) et à Monterrey (Mexique), pour mieux servir les entreprises canadiennes et leurs acheteurs sur ces marchés. Ces deux nouvelles représentations s'ajoutent à celles déjà en place à Beijing (Chine), São Paulo (Brésil) et Mexico (Mexique).
- ▶ EDC a nommé un quatrième vice-président régional, qui sert la région de l'Atlantique.
- ▶ L'agente chargée de la conformité a mis en place un programme de conformité visant la Politique de divulgation, la Directive en matière d'évaluation environnementale et le programme d'éthique commerciale d'EDC.
- ▶ EDC a, pour une deuxième année consécutive, figuré au palmarès des 100 meilleurs employeurs au Canada établi par le magazine *Maclean's* et son bulletin interne s'est pour la deuxième fois classé parmi les 10 meilleurs de sa catégorie.
- ▶ EDC a élaboré sa Directive en matière d'évaluation environnementale, établissant ainsi des pratiques objectives et systématiques d'examen des questions environnementales entourant des projets pour lesquels son soutien est sollicité sous la forme de services de financement ou d'assurance-risques politiques.
- ▶ EDC a lancé ses tout premiers produits de commerce électronique, *Vérif-EXPORT* et *ProfEXPORT*.
- ▶ EDC est devenue membre de l'exécutif d'Équipe Canada inc.
- ▶ EDC a, pour la cinquième fois en neuf ans, reçu le Prix d'excellence des rapports annuels du vérificateur général du Canada pour son Rapport annuel de 2001.



Marie MacDougall
Vice-présidente et trésorière

Depuis plus d'un demi-siècle, Exportation et développement Canada (EDC) contribue à une croissance soutenue des exportations canadiennes. Une performance aussi solide est le résultat d'une stratégie commerciale qui vise une croissance équilibrée tant au niveau de la clientèle et de la capacité que des employés.

EDC explore constamment des possibilités de développement de nouveaux produits et services afin de répondre aux besoins de ses clients sur les marchés concurrentiels mondiaux. Pour ce faire, elle a récemment ajouté des services en ligne, des produits d'information et des partenaires sur le terrain. Résultat, sa clientèle ne cesse de s'accroître.

La capacité financière est un élément critique de la stratégie de croissance d'EDC. Comme le volume des exportations canadiennes augmente continuellement, la Société doit disposer d'un bilan solide pour pouvoir répondre à la demande croissante de services. L'avoire de l'actionnaire progresse de façon constante et, en 2002, a atteint 2,1 milliards de dollars canadiens, alors que l'actif total se chiffrait à 24,6 milliards. EDC continue de gérer prudemment les risques inhérents à son portefeuille en diversifiant ses engagements selon les secteurs géographiques et industriels.

Les employés forment le troisième élément de la stratégie d'EDC, qui compte le plus grand nombre de spécialistes en financement du commerce extérieur au Canada. Conclusion, EDC est une institution financière bien établie, qui jouit d'une croissance et d'une performance financière soutenues depuis presque six décennies.

Depuis qu'EDC a lancé son initiative de relations avec les investisseurs du monde entier, il y a deux ans, les membres de la haute direction en ont rencontré 200, en Asie, en Europe et au Canada. Son site Web est une source de renseignements intéressante pour les investisseurs actuels et potentiels. En 2002, une campagne de publipostage a été menée auprès de plus de 1 000 gestionnaires d'obligations professionnels. L'objectif était double : les informer des activités de financement d'EDC sur le marché canadien et mieux comprendre leurs besoins afin de structurer le programme de financement en conséquence.

La cote de crédit d'EDC a été relevée à Aaa/AAA, ce qui a contribué à stimuler la demande pour ses titres d'emprunt. Au total, ses opérations de financement devaient atteindre 8 milliards de dollars américains en 2002. Ses efforts ont surtout porté sur les marchés canadien, asiatique, européen et américain, et ont permis d'en obtenir 7 milliards. Compte tenu de la demande internationale, elle a émis pour 1 milliard de dollars américains en titres à long terme sur les marchés mondiaux des capitaux.

En 2003, EDC mobilisera 5,5 milliards de dollars américains au moyen de titres à long terme et mettra en œuvre un programme de papier commercial de 2,5 milliards de dollars américains au Canada, aux États-Unis, en Asie et en Europe. Elle poursuivra son programme, amélioré, de relations avec les investisseurs du monde entier, en veillant à ce qu'ils aient accès à l'information dont ils ont besoin pour prendre des décisions d'investissement judicieuses.

En évaluant les diverses options d'investissement qui s'offrent à vous, tenez compte des avantages offerts par les obligations d'EDC par rapport aux autres produits. Fournisseur de titres d'emprunt à risque nul, EDC vous offre une vaste gamme de produits, soit par l'intermédiaire d'institutions financières, soit directement au moyen de placements privés. Non seulement EDC fournit-elle des services essentiels aux exportateurs canadiens, mais elle représente aussi un excellent choix pour votre portefeuille.

La vice-présidente et trésorière,

A handwritten signature in blue ink that reads "M. MacDougall".

Marie MacDougall

EDC offre aux investisseurs des titres d'emprunt comportant de nombreux avantages uniques

Innovation

EDC continue de consolider ses relations avec les investisseurs du monde entier en communiquant directement avec eux.

Ces relations sont essentielles pour elle et, pour les renforcer davantage, EDC veille à bien informer les investisseurs sur ses produits et services de placement. À cette fin, les membres de la haute direction ont rencontré en 2002 plus de 100 banquiers et courtiers en valeurs mobilières à Londres, ce qui a permis de mieux faire connaître EDC sur ce marché clé. Ces efforts se sont poursuivis à Toronto, où EDC a rencontré des partenaires des institutions financières et du milieu des valeurs mobilières afin de souligner leur importante contribution au succès de son programme d'emprunt.

En septembre, des membres de la haute direction ont rencontré pour la première fois des investisseurs institutionnels à Beijing pour leur présenter le programme d'emprunt de la Société. À Tokyo, EDC a participé à une tournée de présentation avec plus de 50 investisseurs et 30 représentants de maisons de courtage japonaises. Toujours dans le but de resserrer les relations avec les investisseurs, elle a aussi rendu visite à des institutions financières dans la région de Nagoya.

Les dirigeants d'EDC ont aussi rencontré des banquiers, des gestionnaires de fonds et des assureurs canadiens afin de mieux comprendre leurs besoins. Les commentaires de ces investisseurs ont été d'une grande utilité pour orienter le développement d'une stratégie d'emprunt adaptée.

Tenir les investisseurs informés du rôle d'appui joué par EDC auprès des exportateurs canadiens et des avantages offerts par les titres d'emprunt d'EDC demeure une grande priorité. Le site Web de la Société, qui se trouve à l'adresse www.edc.ca/investir, offre de l'information aux investisseurs actuels et potentiels dans plusieurs langues. Son contenu reflète l'engagement pris il y a longtemps à l'égard de la transparence et de l'excellence en matière de présentation de l'information. En 2002, EDC a amélioré la fonctionnalité du site en y ajoutant notamment les rubriques suivantes :

- ▶ Rapports d'activité des marchés financiers – liste à jour des échanges récents;
- ▶ Historique de l'écart – graphique de l'évolution de l'écart pour certaines émissions;
- ▶ Rapport sur les obligations – taux indicatifs d'instruments structurés.

En 2003, elle y ajoutera les rubriques suivantes :

- ▶ Moniteur des obligations remboursables par anticipation – liste mise à jour;
- ▶ Répartition des émissions au registre des commandes;
- ▶ Contacts à l'Équipe de la trésorerie.

EDC - Relations avec les investisseurs

Relations avec les investisseurs

Volume d'affaires d'EDC dans le secteur de l'aéronautique en 2002

Avantages pour les investisseurs

Depuis près de trois décennies, EDC est un emprunteur actif et novateur sur les marchés financiers internationaux.

La force d'EDC tient non seulement à sa compréhension du marché et à la diversité de ses titres d'emprunt, mais aussi à sa capacité d'agir rapidement, ce qui permet aux investisseurs de saisir les débouchés à mesure qu'ils se présentent.

Cotes de crédit

« Les titres d'EDC sont entièrement et solidairement garantis par le gouvernement du Canada. » (Moody's)

Même que par une garantie, les investisseurs qui font appel aux produits d'EDC sont rassurés par les cotes de crédit de qualité supérieure attribuées à la Société :

CAD	Court terme		Long terme	
	Coût terme	Court terme	Coût terme	Court terme
Moodys's	Aaa	P-1	Aaa	P-1
S & P	Aaa	A-1	Aaa	A-1
DBS	Aaa	R-1 (élevé)	Aa1 (élevé)	R-1 (élevé)
JCR	Aaa		Aaa	

EDC a obtenu la cote de 0% de risque selon la pondération de la BRI (Banque des Règlements Internationaux).

Rapport: [Financement et Export Report - Innovation et Développement Canada \(Print PDF\)](#) (en anglais seulement)

[Aperçu historique de cotation des titres - Rapport d'EDC \(Décembre 2002\)](#) (Print PDF)

[Aperçu historique de cotation des titres - Rapport d'EDC - Japonais \(Décembre 2002\)](#) (Print PDF)

Fondamentaux

Exigences de post-financement (mensuelles) - À venir en 2003.

Mise en garde: Les renseignements contenus sous la rubrique « Relations avec les investisseurs » du site Web d'EDC peuvent être modifiés sans préavis. Ils ne sont donnés qu'à titre d'information générale et ne doivent pas être considérés comme des conseils en matière de placement.

www.edc.ca/investir

Sécurité

Cote de crédit Aaa/AAA

Pour ses titres d'emprunt, EDC jouit de cotes de crédit qui lui sont conférées en sa qualité de mandataire de Sa Majesté du chef du Canada. De ce fait, les titres d'EDC engagent irrévocablement le gouvernement du Canada.

En 2002, Moody's Investor Service et Standard & Poor's ont majoré les cotes de crédit du Canada à Aaa/AAA en se fondant sur les facteurs suivants :

- ▶ les excellents résultats dans le redressement des finances publiques;
- ▶ le passage à un excédent au titre de la balance des paiements courants, ce qui s'est traduit par une amélioration de sa position nette créditrice;
- ▶ la diminution de la controverse entourant les questions constitutionnelles.

Cette majoration accordée au Canada s'est accompagnée d'un relèvement des cotes de crédit, aussi à Aaa/AAA, des titres d'emprunt d'EDC.

En 2002, l'agence de notation japonaise a évalué les titres d'emprunt d'EDC et a confirmé la cote AAA qu'elle leur avait accordés dans le passé.

	Titres en CAD		Titres en devises	
	Long terme	Court terme	Long terme	Court terme
Moody's	Aaa	P1	Aaa	P1
Standard & Poor's	AAA	A-1+	AAA	A-1+
DBRS	AAA	R-1 (élevée)	AA (élevée)	R-1 (élevée)
JCR	AAA	–	AAA	–

Risque pondéré nul selon la Banque des règlements internationaux

Les titres d'emprunt d'EDC sont assujettis à un régime favorable puisqu'ils constituent une obligation directe du gouvernement central d'un pays membre de l'OCDE. Ceci est conforme au rapport *Convergence internationale de la mesure et des normes de fonds propres* produit par le Comité de Bâle des règles et pratiques de contrôle des opérations bancaires. À ce titre, le risque pondéré lié à EDC est nul aux fins du régime appliqué aux fonds propres.

Expérience

Forte de plus de trois décennies d'expérience sur les marchés financiers, EDC y occupe une place de premier plan. Dans un monde où le rythme des changements s'accélère continuellement, les investisseurs valorisent une telle expérience, qui leur inspire confiance.

EDC s'associe à des institutions financières dont l'engagement à l'égard de la tenue de marché ne se dément pas. Le savoir-faire et l'expérience d'EDC sont le gage de normes d'exécution élevées, qui lui permettent de joindre une clientèle d'investisseurs diversifiée. La Société cherche à obtenir des placements solides auprès d'investisseurs institutionnels et de particuliers dans le monde entier.

En 2002, elle a mis au point de nouveaux montages et a assorti ses titres d'emprunt d'échéances plus longues afin de mieux répondre à ce que recherchent les investisseurs.

L'établissement de partenariats avec des souscripteurs permet à EDC d'atteindre ses principaux objectifs d'élargissement de sa clientèle d'investisseurs et de performance de l'écart sur le marché secondaire.

Émissions

Comme elle émet fréquemment des titres sur les marchés internationaux, EDC adapte ses titres d'emprunt aux besoins des investisseurs et de leur portefeuille, en fournissant une gamme de produits d'une grande diversité quant aux montages et aux devises. Les émissions et les montages de titres d'emprunt peuvent se faire rapidement, ce qui permet aux investisseurs de tirer parti des bonnes occasions.

Titres émis par EDC

- ▶ Euro-obligations, obligations multimarchés et obligations nationales
- ▶ Obligations à coupon zéro
- ▶ Obligations à taux variable
- ▶ Obligations à taux croissant
- ▶ Obligations structurées remboursables par anticipation
- ▶ Émissions bimonétaires
- ▶ Placements privés
- ▶ Papier commercial

En 2002, EDC a exécuté plus de 100 transactions, caractérisées par une combinaison d'émissions stratégiques et opportunes à laquelle s'ajoutaient des instruments structurés.

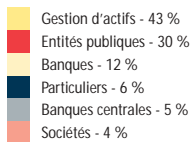
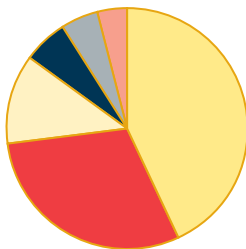
Rendement

En 2002, EDC est revenue sur le marché des obligations multimarchés en lançant deux émissions assorties d'échéances de trois et cinq ans, qui se sont avérées un succès. La participation des investisseurs et la répartition géographique ont répondu à ses attentes.

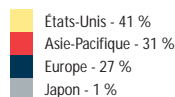
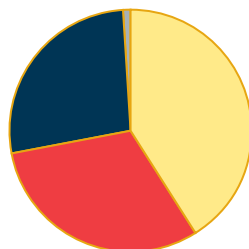
Obligation multimarchés de 500 millions de USD, à 2,750 %, échéant le 12 décembre 2005

Exportation et développement Canada (Aaa/AAA)

Participation des investisseurs



Répartition géographique



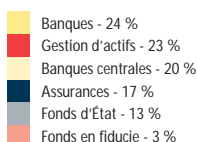
Renseignements détaillés sur l'émission

Date de lancement :	9 décembre 2002
Prix à l'émission :	99,829
Cosyndicataires principaux :	RBC Marchés des capitaux et Salomon Smith Barney
Syndicat :	DB/CIBC/BMO/Scotia/BNP Paribas/Mizuho/NBF/TD

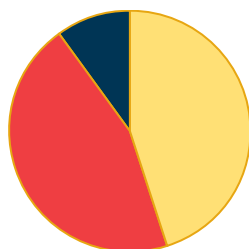
Obligation multimarchés de 500 millions de USD, à 4,00 %, échéant le 1^{er} août 2007

Exportation et développement Canada (Aaa/AAA)

Participation des investisseurs



Répartition géographique



Renseignements détaillés sur l'émission

Date de lancement :	24 juillet 2002
Prix à l'émission :	99,874
Cosyndicataires principaux :	BNP Paribas et Salomon Smith Barney
Syndicat :	CSFB/Deutsche/Dresdner/Mizuho/RBC/TD

Liquidité

Les titres d'emprunt d'EDC sont une composante des principaux indices d'obligations.

- ▶ Indice obligataire universel Scotia Capitaux
- ▶ Indice Lehman Global Aggregate

Les investisseurs qui se servent de ces indices comme point de repère comprennent l'importance d'inclure des titres d'emprunt d'EDC dans leur portefeuille afin d'atteindre ou de dépasser leurs objectifs de rendement.

Les obligations d'EDC sont inscrites à l'indice obligataire universel Scotia Capitaux, dont les critères d'admission sont fondés sur la valeur de l'émission – minimum de 100 millions de dollars canadiens, la liquidité et le prix. Les investisseurs se servent des principaux indices de titres à revenu fixe aux fins de répartition des actifs et d'évaluation des rendements.

Les titres d'emprunt d'EDC font aussi partie de l'indice Lehman Global Aggregate. Le poids des obligations d'EDC devrait augmenter en 2003, en raison de l'ajout d'obligations canadiennes émises par des provinces, des organismes et des entreprises jouissant d'une cote élevée. Pour être admises dans cet indice, les obligations canadiennes doivent être équivalentes à une créance de 300 millions de dollars américains, au pair, et bénéficier d'une cote égale ou supérieure à BBB de Moody's Investor Service.

EDC continuera de suivre les indices les plus utiles pour ses investisseurs afin de maintenir la liquidité sur les marchés financiers.

Programme de financement

Ce programme sert à financer les activités de prêt menées par EDC pour appuyer les exportateurs canadiens. Il doit suivre le rythme de croissance des activités de la Société.

Points saillants 2002

En raison de la volatilité persistante des marchés financiers, les titres de placement d'emprunteurs bien cotés étaient en demande en 2002. EDC offre une valeur ajoutée aux investisseurs du monde entier en gérant son programme de financement de façon à répondre à leurs besoins dans le cadre de politiques approuvées de gestion de l'actif et du passif.

Programme de financement à long terme

- ▶ Volume total de 4 milliards de USD
- ▶ Plus de 100 transactions
- ▶ Principaux marchés : Asie, Canada, Europe et États-Unis
- ▶ Échéances d'un an et plus

Programme de financement à court terme

- ▶ Volume total de 3 milliards de USD
- ▶ Principaux marchés : Asie, Canada, Europe et États-Unis
- ▶ Échéances jusqu'à 365 jours

Stratégie d'emprunt 2003

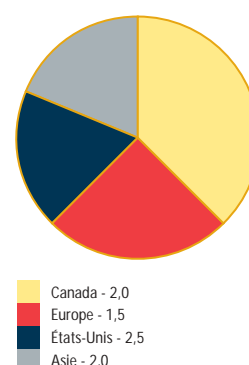
EDC compte émettre des titres d'emprunt d'une valeur de 8 milliards de USD.

- ▶ 2,5 milliards de USD au titre du financement à court terme
- ▶ 5,5 milliards de USD au titre du financement à long terme

Principaux marchés ciblés

- ▶ Canada
- ▶ États-Unis
- ▶ Europe
- ▶ Asie

en milliards de USD



Représentants de la direction



◀ De gauche à droite : Rolfe Cooke, Eric Siegel et Ron Dahms.

▼ De gauche à droite : Susanne Laperle, Peter Allen et Gilles Ross.



Équipe de la haute direction

au 31 décembre 2002

A. Ian Gillespie
Président et chef de la direction

Peter Allen
Premier vice-président et
chef de la direction financière

Rolfe Cooke
Premier vice-président,
Services financiers à court terme

Ron Dahms
Premier vice-président,
Développement des affaires

Susanne Laperle
Première vice-présidente,
Ressources humaines

Gilles Ross
Premier vice-président,
Services juridiques, et secrétaire

Eric Siegel
Vice-président directeur,
Services financiers à moyen
et à long terme

Représentants de la direction

au 31 décembre 2002

Rosemarie Boyle
Communications et
Relations extérieures

Jim Brockbank
Bureau de gestion des risques

Jim Christie
Ventes nationales

Don Curtis
Équipements industriels

June Domokos
Marchés internationaux – Asie

Françoise Faverjon-Fortin
Région du Québec

Robert Forbes
Énergie, Infrastructures
et Services

Ruth Fothergill
Région de l'Ontario

John Gagan
Finances et Contrôle

Pierre Gignac
Services d'assurances
et de prêts

Glen Hodgson
Économie

Harry Kaunisviita
Systèmes d'affaires
de la Société

Louise Landry
Planification stratégique
et Performance générale

Derek Layne
Financement de projets

Norman Low
Technologies de l'information

Marie MacDougall
Trésorerie

Jim McArdle
Services juridiques

Mike McLean
Marchés internationaux –
Amériques

Lewis Megaw
Région de l'Ouest

Keith Milloy
Assurance à court terme

Gilles Morin
Commerce électronique

Suzanne Morris
Services aux PME

Mike Neals
Marketing

Sherry Noble
Financement structuré

Kevin O'Brien
Transports, Capital-actions et CIB

Brian Pearce
Vérification interne et
Évaluation des programmes

Stephen Poloz
Économie

Sandy Reid
Gestion des actifs

Ed Simac
Systèmes d'information

Henri Souquières
Marchés internationaux

David Surette
Région de l'Atlantique

Revue financière de 2002

	Examen et analyse de la direction
30	Faits saillants – exploitation
37	Gestion des risques
54	Responsabilité à l'égard des rapports financiers
55	Rapport du vérificateur
	États financiers consolidés
56	Bilan consolidé
57	État consolidé des résultats et des bénéfices non répartis
58	État consolidé des flux de trésorerie
59	Notes afférentes aux états financiers consolidés
78	Revue des cinq derniers exercices

Faits saillants – exploitation

Examen de l'état des résultats

Bénéfice net

Le bénéfice net pour 2002 s'est établi à 122 millions de dollars, en hausse de 64 millions par rapport à celui de 58 millions dégagé en 2001, surtout en raison de la hausse des intérêts créditeurs nets. Les intérêts créditeurs nets ont augmenté de 175 millions de dollars, soit de 21 % par rapport aux 814 millions enregistrés en 2001, pour deux raisons principales : 1) l'allègement de la dette a entraîné la comptabilisation de revenus associés aux intérêts capitalisés non courus (revenus tirés de l'allègement de la dette) et 2) les coûts de financement ont été moins élevés que prévu en raison des taux d'intérêt bas. Ces gains ont été amoindris par une hausse des provisions et des frais d'administration. La provision pour pertes sur créances, qui était de 741 millions de dollars en 2001, a connu une hausse nette de 99 millions. La provision supplémentaire requise pour la détérioration du crédit et les prêts douteux a été partiellement compensée par des paiements anticipés et par l'allègement de la dette. Les frais d'administration ont augmenté de 17 % par rapport à 2001, en raison surtout de l'accroissement des coûts à engager aux postes des ressources humaines, des locaux et de la technologie pour gérer la hausse des volumes d'activités.

Le tableau qui suit présente le bénéfice net et le rendement de l'avoir de l'actionnaire au cours des cinq derniers exercices.

(en millions de dollars)	2002	2001	2000	1999	1998
Bénéfice net	122	58	194	118	135
Avoir de l'actionnaire	2 077	2 050	1 992	1 798	1 680
Rendement (en %) de l'avoir de l'actionnaire	5,9 %	2,8 %	9,7 %	6,6 %	8,0 %

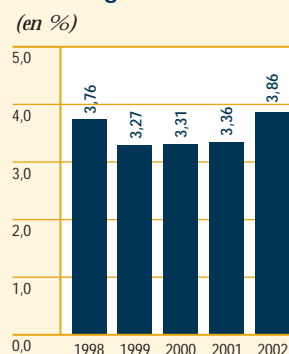
Intérêts créditeurs nets

La marge nette (intérêts créditeurs nets exprimés en pourcentage de l'actif productif moyen utilisé) de 3,86 % s'est accrue de 50 points de base par rapport au niveau de 3,36 % en 2001.

Les éléments suivants ont contribué à cette hausse :

	pb
Augmentation des revenus tirés de l'allègement de la dette	37
Augmentation de l'écart due à une diminution des frais de financement des emprunts	13
Baisse de la contrepassation d'intérêts sur les prêts déclarés douteux	4
Diminution de l'amortissement d'intérêts capitalisés non courus	(3)
Incidence de la diminution des commissions de remboursement anticipé de prêts	(2)
Augmentation des gains sur la vente d'actions et d'éléments d'actif sur les prêts	1
Augmentation nette de la marge sur intérêt nette	50

Marge nette



En 2002, la marge sur intérêt nette a augmenté en raison surtout de l'augmentation des revenus tirés de l'allègement de la dette et de la diminution des coûts de financement. Les intérêts créditeurs sur les accords de l'allègement de la dette, établis à 96 millions de dollars en 2002 contre 1 million en 2001, ont visé des sommes reçues pour la Yougoslavie (61 millions) et la Côte d'Ivoire (35 millions). L'environnement relatif aux taux d'intérêt a incité à accroître le financement à court terme pour tirer avantage des faibles taux d'intérêt à court terme. Cette stratégie de financement a réduit les frais d'intérêt et augmenté l'écart entre le rendement de l'actif et le coût des emprunts.

Une diminution de l'amortissement d'intérêts capitalisés non courus et des commissions de remboursement anticipé de prêts a réduit la marge de cinq points de base, ce qui a été compensé par les effets positifs de deux facteurs : 1) la baisse de la contrepassation d'intérêts sur les prêts déclarés douteux et 2) l'augmentation des gains sur la vente d'éléments d'actif sur les prêts.

(en millions de dollars)	2002	2001	2000	1999	1998
Moyenne des prêts bruts	24 790	22 982	19 744	17 331	14 286
Solde moyen du portefeuille de placements	2 759	2 840	3 215	2 758	1 908
Moins : moyenne des prêts douteux	1 914	1 596	1 311	1 468	1 861
Total de l'actif moyen utilisé	25 635	24 226	21 648	18 621	14 333
Intérêts créditeurs :					
Prêts	1 404	1 620	1 585	1 256	1 055
Allègement de la dette	96	1	–	2	–
Portefeuille de placements	69	127	197	146	126
Total des intérêts créditeurs	1 569	1 748	1 782	1 404	1 181
Intérêts débiteurs	580	934	1 066	796	642
Intérêts créditeurs nets	989	814	716	608	539
Marge nette (en %)	3,86	3,36	3,31	3,27	3,76

Intérêts créditeurs sur prêts

En 2002, les intérêts créditeurs sur prêts se sont chiffrés à 1 404 millions de dollars, en baisse de 216 millions, ou 13 %, par rapport au niveau de 1 620 millions en 2001. Les prêts productifs bruts se sont établis en moyenne à 22 876 millions de dollars (contre 21 386 millions en 2001) à un taux de rendement moyen de 6,56 % (contre 7,58 % en 2001). Les versements ont été de 871 millions de dollars supérieurs aux remboursements, ce qui, combiné à l'augmentation moyenne des taux de change, a eu pour effet d'accroître les prêts productifs moyens de 1 490 millions, ou 7 %, par rapport à 2001.

Facteurs de la variation des intérêts créditeurs sur prêts par rapport à l'exercice précédent

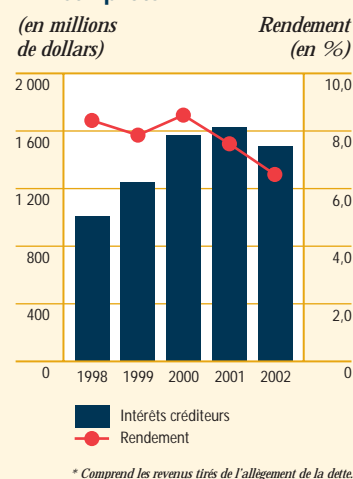
(en millions de dollars)

Augmentation du volume	88
Diminution du rendement	(290)
Incidence des variations de change	17
Diminution des autres intérêts créditeurs sur prêts	(31)
Variation nette des intérêts créditeurs sur prêts	(216)

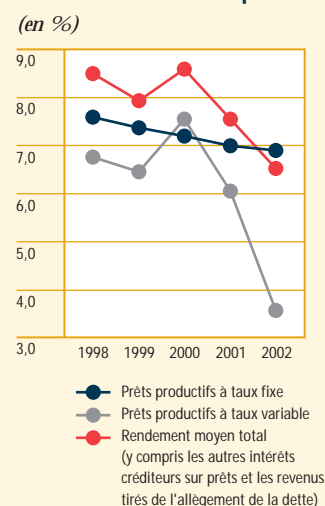
En 2002, les prêts productifs à taux fixe se sont chiffrés en moyenne à 11 969 millions de dollars (contre 10 235 millions en 2001) à un taux de rendement moyen de 6,99 % (contre 7,19 % en 2001), et ont rapporté 837 millions de dollars (contre 736 millions en 2001) en intérêts créditeurs. Cette hausse est surtout attribuable à des augmentations dans les secteurs de l'aéronautique, des mines et de l'électricité. Le rendement des prêts productifs à taux fixe a diminué par rapport à 2001. Cette baisse est due aux changements du portefeuille, compte tenu des remboursements d'anciens prêts à taux d'intérêt plus élevés. Depuis, les nouveaux prêts sont assortis de taux plus faibles. Les versements pendant l'exercice ont rapporté 6,38 %, tandis que les prêts existants remboursés ont rapporté 7,37 %. Les nouveaux prêts à taux fixe consentis en 2002 ont rapporté 5,96 %, comparativement à 6,68 % en 2001.

En 2002, les prêts productifs à taux variable se sont établis en moyenne à 10 907 millions de dollars (contre 11 151 millions en 2001) à un taux de rendement moyen de 3,68 % (contre 6,13 % en 2001), et ont rapporté 401 millions de dollars (contre 684 millions en 2001) en intérêts créditeurs. Le LIBOR mobile à six mois en USD a été de 2,04 %, en baisse de 261 points de base par rapport à la moyenne de 2001. La baisse du LIBOR en USD a réduit les intérêts créditeurs à taux variable, ce qui a entraîné une baisse de rendement du portefeuille des prêts à taux variable. Les nouveaux prêts à taux variable consentis en 2002 ont rapporté 1,61 % au-dessus du LIBOR, contre 1,75 % en 2001.

Intérêts créditeurs sur prêts*



Rendement des prêts



Le tableau qui suit présente les intérêts créditeurs sur prêts en pourcentage des prêts moyens.

<i>(en millions de dollars)</i>	2002	2001	2000	1999	1998
Prêts bruts :					
Moyenne des prêts productifs à taux fixe	11 969	10 235	7 873	7 005	5 906
Moyenne des prêts productifs à taux variable	10 907	11 151	10 560	8 858	6 519
Moyenne des prêts productifs bruts	22 876	21 386	18 433	15 863	12 425
Revenus tirés des intérêts créditeurs sur prêts :					
Prêts productifs à taux fixe	837	736	573	515	452
Prêts productifs à taux variable	401	684	811	572	442
Autres intérêts créditeurs sur prêts	166	200	201	169	161
Revenus tirés des intérêts créditeurs sur prêts	1 404	1 620	1 585	1 256	1 055
Revenus tirés de l'allègement de la dette	96	1	-	2	-
Total des intérêts créditeurs sur prêts (y compris l'allègement de la dette)	1 500	1 621	1 585	1 258	1 055
Rendements des prêts productifs (en %)					
Prêts productifs à taux fixe	6,99	7,19	7,28	7,35	7,65
Prêts productifs à taux variable	3,68	6,13	7,68	6,46	6,78
Rendement total des intérêts créditeurs sur prêts	6,56	7,58	8,60	7,93	8,49

Les autres intérêts créditeurs sur prêts comprennent les commissions de prêts ainsi que l'amortissement d'intérêts capitalisés non courus. En 2002, les commissions de prêts se sont chiffrées à 86 millions de dollars (contre 115 millions en 2001). L'amortissement d'intérêts capitalisés non courus s'est établi à 76 millions de dollars, en baisse de 7 millions par rapport à 2001. Les autres intérêts créditeurs sur prêts comprennent également un gain de 4 millions de dollars sur la vente d'éléments d'actif (contre 2 millions en 2001).

Intérêts créditeurs sur placements

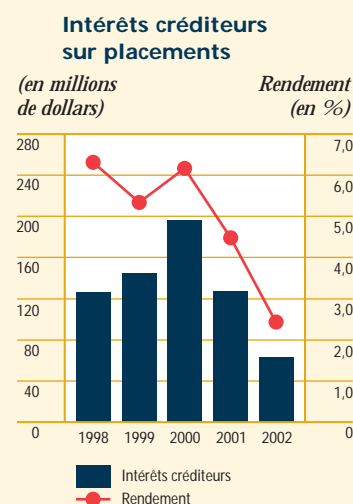
Le portefeuille de placements d'EDC comprend des titres négociables, des placements et des bons du Trésor. Les intérêts créditeurs sur placements ont diminué de 58 millions de dollars entre 2001 et 2002. Les principaux facteurs de cette variation ont été la diminution des placements moyens et la baisse des taux d'intérêt.

Les soldes moyens des placements (qui comprennent les accords connexes d'instruments dérivés) ont diminué de 3 %, passant de 2 840 millions de dollars en 2001 à 2 759 millions en 2002. À la fin de l'exercice, le portefeuille de placements était toutefois en hausse à 2 899 millions. Durant la dernière partie de 2002, la direction a mis en place une stratégie d'accroissement des liquidités. À cause de risques géopolitiques plus importants, il a été jugé prudent d'agir ainsi afin de mieux gérer d'éventuels bouleversements du marché.

Le rendement des placements est passé de 4,47 % en 2001 à 2,51 % en 2002. Cette baisse s'explique par le fait que, pendant presque tout l'exercice, les taux d'intérêt au Canada et aux États-Unis ont été plus bas qu'en 2001.

Facteurs de la variation des intérêts créditeurs sur placements par rapport à l'exercice précédent

<i>(en millions de dollars)</i>	
Baisse du volume	(4)
Diminution du rendement	(54)
Variation nette des intérêts créditeurs sur placements	(58)



Intérêts débiteurs

Les intérêts débiteurs ont diminué de 354 millions de dollars entre 2001 et 2002. Cette diminution est attribuable principalement à la baisse du niveau général des taux d'intérêt. Elle a été compensée toutefois en partie par une augmentation du volume général des emprunts ainsi que par la vigueur soutenue du dollar américain par rapport au dollar canadien.

En 2002, le solde moyen des emprunts à taux variable a été de 15 278 millions de dollars (contre 14 409 millions en 2001) à un coût moyen de 1,98 % (contre 4,51 % en 2001), ce qui a représenté des intérêts débiteurs de 302 millions de dollars (contre 650 millions en 2001). Les emprunts à long terme représentent 77 % du portefeuille des emprunts à taux variable, et les emprunts à court terme (papier commercial), les 23 % qui restent.

Le solde moyen des emprunts à taux fixe s'est établi à 4 745 millions de dollars (contre 4 438 millions en 2001) à un coût moyen de 5,86 % (contre 6,34 % en 2001), ce qui a représenté des intérêts débiteurs de 278 millions de dollars (contre 281 millions en 2001).

Facteurs de la variation des intérêts débiteurs par rapport à l'exercice précédent

(en millions de dollars)

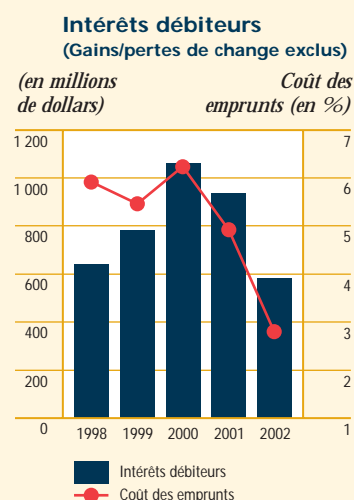
Augmentation du volume	49
Diminution du coût des emprunts	(409)
Incidence des variations de change sur les intérêts débiteurs	9
Variation nette avant gain/perte de change	(351)
Variation du gain/de la perte de change	(3)
Variation nette des intérêts débiteurs	(354)

Les niveaux des taux d'intérêt au Canada et aux États-Unis ont été plus bas en 2002 qu'en 2001. Cette baisse a influé sur le coût moyen des emprunts, qui est passé de 4,95 % en 2001 à 2,90 % en 2002. L'incidence de la baisse du niveau général des taux d'intérêt a été la plus marquée sur les emprunts à taux variable, dont le coût moyen a baissé de 253 points de base.

La hausse générale du volume des emprunts est attribuable aux emprunts nécessaires pour appuyer la croissance soutenue du portefeuille de prêts. Le solde moyen des emprunts à long terme s'est accru, passant de 15 535 millions de dollars en 2001 à 16 580 millions en 2002. Le solde moyen des emprunts à court terme a augmenté, passant de 3 313 millions de dollars en 2001 à 3 443 millions en 2002. Les soldes moyens des emprunts à court et à long terme comprennent les accords connexes d'instruments dérivés.

La vigueur soutenue du dollar américain par rapport au dollar canadien en 2002 a accru de 9 millions de dollars les intérêts débiteurs sur les emprunts en devises.

Les intérêts débiteurs, tels que présentés dans les états financiers, comprennent le gain ou la perte de change pour l'exercice. En 2002, les intérêts débiteurs comprennent un gain de change de 2,6 millions de dollars (contre un gain de 75 000 dollars en 2001).



Primes d'assurance et commissions de garantie

Le tableau qui suit présente les revenus moyens tirés des primes d'assurance et des commissions de garantie.

<i>(en millions de dollars)</i>	2002		2001	
	\$	%	\$	%
Programme à court terme :				
Moyenne des engagements au titre de l'assurance à court terme	28 897		23 487	
Primes et commissions gagnées	101		91	
Taux moyen des primes à court terme		0,35		0,39
Programme à moyen terme :				
Moyenne des engagements au titre de l'assurance à moyen terme	5 253		5 162	
Primes et commissions gagnées	37		35	
Taux moyen des primes à moyen terme		0,70		0,68
Garanties de prêts :				
Moyenne des engagements au titre des garanties de prêts	2 628		2 145	
Commissions gagnées	9		8	
Taux moyen des commissions de garanties de prêts		0,34		0,37

Les primes d'assurance à court terme ont généré un revenu total de 101 millions de dollars, soit 69 % des primes gagnées en 2002. Ce revenu a augmenté de 10 millions de dollars, soit 11 %, par rapport à 2001 (91 millions). Ceci est attribuable à un accroissement des engagements au titre de l'assurance à court terme, qui ont grimpé de 5 410 millions de dollars, ou 23 %, par rapport à 2001, en raison surtout de l'augmentation du niveau général des volumes d'assurance à court terme. L'émission de quelques polices de grande valeur assorties d'un taux de prime faible est à l'origine principalement de la diminution du taux de prime moyen.

Les primes d'assurance à moyen terme ont généré un revenu de 37 millions de dollars, soit une hausse de 6 % par rapport à 2001. La moyenne des engagements au titre de l'assurance à moyen terme a augmenté de 91 millions de dollars, ou 2 %, par rapport à 2001. Cette hausse est surtout attribuable à la croissance du programme de cautionnement. La diminution du taux moyen des commissions de garanties de prêts découle principalement de la signature de garanties de prêts avec des contreparties jouissant d'une cote de solvabilité élevée, lesquelles entraînent des commissions plus faibles.

Provision pour pertes sur créances

Le tableau qui suit présente les dépenses liées à la provision pour pertes sur créances au cours des cinq derniers exercices.

<i>(en millions de dollars)</i>	2002	2001	2000	1999	1998
Provision pour pertes sur créances au titre des					
Prêts	930	208	381	397	313
Engagements de prêts	(231)	521	–	–	–
Garanties de prêts	26	(71)	10	(7)	32
Assurances	115	83	158	133	88
Total de la provision pour pertes sur créances	840	741	549	523	433

La somme de 930 millions de dollars (contre 208 millions en 2001) a été portée à l'état des résultats au titre des pertes sur prêts, en raison surtout d'importantes baisses de cotes de crédit survenues tout au long de 2002.

La somme de 231 millions de dollars a été portée au crédit de la provision pour pertes sur engagements de prêts (contre une somme de 521 millions portée au débit en 2001). Ce crédit a été établi conformément à la méthode de provisionnement. Selon cette méthode, une provision est établie au titre des prêts engagés ou signés, mais non encore versés. Cette réduction est due à une diminution des engagements de prêts en cours à la fin de 2002.

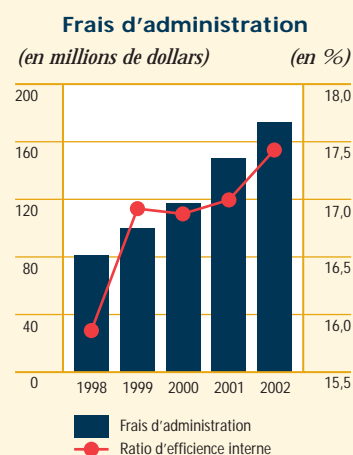
La somme de 26 millions de dollars a été portée au débit de la provision pour pertes sur garanties de prêts (contre une somme de 71 millions portée au crédit en 2001).

Durant l'exercice, 115 millions de dollars (contre 83 millions en 2001) ont été portés au débit de la provision pour sinistres sur assurances. Une tranche de 111 millions de dollars (contre 74 millions en 2001) de la provision totale pour sinistres sur assurances est imputable à des indemnités recouvrables radiées en 2002.

Frais d'administration

Les frais d'administration nets se sont établis à 174 millions de dollars en 2002, en hausse de 17 % par rapport à l'exercice précédent. Des investissements stratégiques dans la technologie et les ressources humaines ont fait augmenter les dépenses imputables au personnel, aux locaux et à la technologie nécessaires pour continuer d'assurer les services et appuyer la croissance de la Société.

Exprimés en pourcentage du revenu net (ratio d'efficacité interne), les frais d'administration sont passés à 17,4 % en 2002 (contre 17,0 % en 2001). Le calcul du ratio d'efficacité interne a été révisé en 2002 afin d'exclure des frais d'administration l'incidence des montants qui sont retenus sur les recettes et les recouvrements du Compte du Canada pour tenir compte des frais généraux et des dépenses se rapportant aux transactions portées à ce compte. Ces montants ont été exclus du ratio parce que la direction estime que le ratio doit être calculé à partir de montants sur lesquels elle peut exercer un contrôle. L'allègement de la dette en est donc exclu parce qu'il est fixé par l'actionnaire et que la direction n'a aucun contrôle à cet égard. Bien qu'EDC soit compensée pour les dépenses et les frais généraux liés aux activités du Compte du Canada, la direction est néanmoins responsable du contrôle des frais d'administration bruts, d'où le fait que le ratio est basé sur ces frais. Les résultats des exercices antérieurs ont été redressés.



Analyse du Plan de la Société

Comparaison par rapport au Plan pour 2002

En 2002, le volume d'activités a atteint un record de 51,2 milliards de dollars, soit une hausse de 16 % par rapport à celui de 2001 (44,3 milliards) et plus que le volume prévu de 40,0 milliards. Les prévisions de volume pour 2002 avaient été établies peu après les attaques du 11 septembre et traduisaient l'incertitude économique du moment. L'augmentation par rapport au Plan est attribuable à un dépassement de 2,2 milliards de dollars au titre du financement, de 2,5 milliards au titre des assurances-contrat et cautionnement et de 6,5 milliards au titre de l'assurance à court terme.

Les montants de prêts et d'emprunts sont plus élevés que ceux indiqués dans le Plan, à cause surtout de la hausse des volumes de financement et au dollar américain plus fort que prévu.

Contrairement à la projection de perte de 159 millions de dollars inscrite dans le Plan de la Société, le bénéfice net en 2002 a été de 122 millions de dollars, ce qui s'explique en grande partie par une hausse des intérêts créditeurs nets et des provisions inférieures à ce qui avait été planifié. Ce niveau de rentabilité s'explique surtout par l'allègement de la dette et des coûts de financement plus bas que prévu. Les intérêts créditeurs nets ont été de 199 millions de dollars supérieurs aux prévisions, pour deux raisons : 1) la comptabilisation comme revenus des intérêts capitalisés non courus liés à l'allègement de la dette (revenus tirés de l'allègement de la dette) et 2) des coûts d'emprunt moins élevés que prévu en raison de la stratégie mise en place par la direction pour accroître la proportion d'emprunts à court terme afin de tirer avantage de la forte courbe de rendement ayant caractérisé 2002. La provision pour pertes sur créances a été inférieure de 57 millions de dollars aux prévisions du Plan pour 2002, une situation avant tout attribuable à la désaffectation de provisions liée à un allègement imprévu de la dette.

Les frais d'administration ont été moins importants que prévu (10 millions de dollars de moins), résultat des efforts déployés pour maîtriser les coûts dans la conjoncture économique actuelle. Le ratio d'efficacité interne a été de 17,4 %, et non de 20,7 % comme prévu dans le Plan révisé. Cette amélioration est attribuable au fait que le revenu net a été supérieur aux prévisions et les frais d'administration, inférieurs. Le Plan de la Société prévoyait un ratio d'efficacité interne de 20,0 % pour 2002. Ce pourcentage avait par la suite été révisé à 20,7 % pour tenir compte du nouveau calcul du ratio (voir explications ci-dessus à la section Frais d'administration).

Plan pour 2003

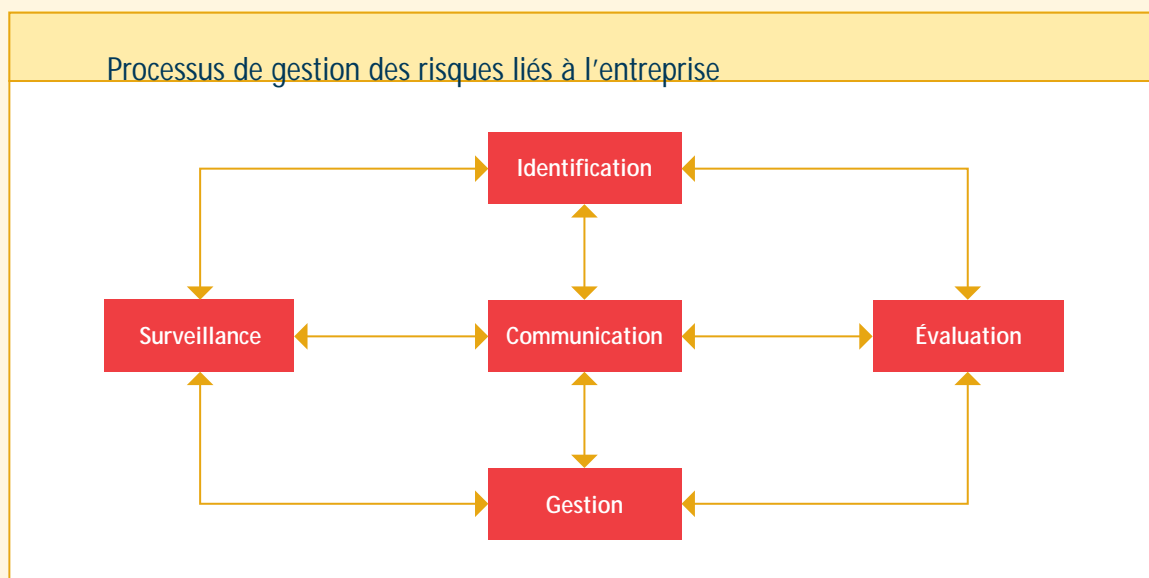
Le Plan de la Société prévoit pour 2003 une augmentation du volume d'activités, qui devrait s'établir à 54,5 milliards de dollars (contre 51,2 milliards en 2002), en raison principalement d'une hausse du volume d'assurance à court terme.

Les soldes des prêts et des emprunts devraient augmenter par rapport aux résultats réels de 2002 puisque les prévisions font état de versements supérieurs aux remboursements en 2003.

On prévoit un bénéfice net de 190 millions de dollars, soit 68 millions de plus qu'en 2002. Les principaux écarts de revenu projetés par rapport aux résultats réels de 2002 résultent d'une hausse anticipée des intérêts créditeurs nets et d'une baisse prévue de la provision pour pertes sur créances. Cette progression du bénéfice net est partiellement grevée par une hausse attendue des frais d'administration découlant principalement de la poursuite des investissements en technologie.

	2003 Plan de la Société	2002 Résultats réels	2002 Plan de la Société
Volume			
<i>(en milliards de dollars)</i>			
Financement	7,5	7,4	5,2
Assurances-contrat et cautionnement	5,0	5,8	3,3
Assurance-risques politiques	4,0	3,5	3,5
Assurance à court terme	38,0	34,5	28,0
Total	54,5	51,2	40,0
Bilan			
<i>(en millions de dollars)</i>			
Actif			
Prêts	25 845	24 623	23 376
Provision pour pertes sur prêts	3 500	3 613	3 142
Prêts nets	22 345	21 010	20 234
Encaisse et titres négociables	2 584	2 824	2 422
Placements	76	75	342
Intérêts courus et autres éléments d'actif	540	474	470
Montants liés aux instruments dérivés	181	171	287
Total de l'actif	25 726	24 554	23 755
Passif et avoir de l'actionnaire			
Emprunts	21 716	20 828	20 010
Intérêts courus et autres éléments de passif	516	428	529
Provision pour pertes sur engagements et garanties de prêts	555	377	664
Provision pour sinistres sur assurances	470	460	498
Montants liés aux instruments dérivés	205	384	324
Total du passif	23 462	22 477	22 025
Capital-actions	983	983	983
Bénéfices non répartis	1 281	1 094	747
Avoir de l'actionnaire	2 264	2 077	1 730
Total du passif et de l'avoir de l'actionnaire	25 726	24 554	23 755
État des résultats			
<i>(en millions de dollars)</i>			
Intérêts créditeurs			
Prêts	1 482	1 404	1 501
Allègement de la dette	113	96	–
Portefeuille de placements	81	69	93
	1 676	1 569	1 594
Intérêts débiteurs			
Intérêts créditeurs nets	1 011	989	790
Primes d'assurance et commissions de garantie	158	147	132
Provision pour pertes sur créances	780	840	897
Bénéfice après provision pour pertes sur créances	389	296	25
Frais d'administration	199	174	184
Bénéfice net (perte nette)	190	122	(159)
Dividende			
	–	95	50

Gestion des risques



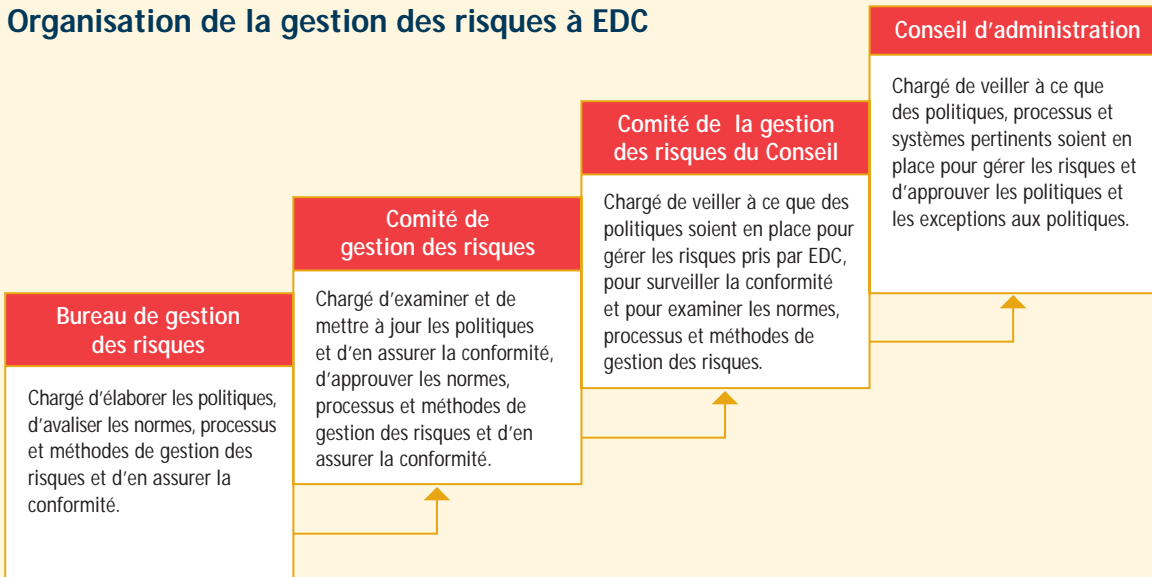
EDC s'efforce de trouver un juste milieu entre les risques qu'elle prend et le rendement financier conforme à son mandat qu'elle obtient par rapport à ces risques, afin d'offrir une capacité continue aux exportateurs canadiens. La gestion des risques est au cœur de ses activités. La Société doit gérer les risques qu'elle prend pour ses activités, mais elle doit également offrir aux exportateurs et aux investisseurs les outils dont ils ont besoin pour gérer leurs propres risques.

Afin d'accroître sa capacité à cet égard, elle applique un cadre de gestion des risques liés à l'entreprise, qui donne un aperçu complet des principaux risques auxquels elle est confrontée et des outils permettant de les évaluer, de les surveiller et de les gérer. Ce cadre comprend des principes directeurs, des politiques et des outils d'analyse et d'information qui aident EDC à appliquer des pratiques efficaces de gestion des risques.

Les responsabilités permanentes de gestion des risques sont partagées dans l'ensemble de la Société. Le Conseil d'administration assume la responsabilité générale de l'approbation des politiques de gestion des risques au sein de la Société et assume d'autres fonctions de gouvernance par l'entremise de son Comité de la gestion des risques. Un autre comité de gestion des risques surveille la conformité aux politiques et aux processus de gestion des risques et rend des comptes au Comité de la gestion des risques du Conseil. Un Bureau de gestion des risques, dirigé par le chef de la gestion des risques, élabore et coordonne les normes et méthodes de gestion des risques et gère les engagements opérationnels tout en collaborant étroitement avec les équipes qui les créent.

EDC surveille les principaux risques dans cinq catégories : risque de crédit, risque du marché, risque opérationnel, risque organisationnel et risque commercial. Jusqu'ici, à titre d'institution financière, elle s'est concentrée sur la gestion et l'évolution continue des risques de crédit et des risques du marché. Son attention se porte en outre sur l'intégration des autres éléments de son cadre de gestion axés sur le risque opérationnel, le risque organisationnel et le risque commercial.

Organisation de la gestion des risques à EDC



Risque de crédit

Par risque de crédit, on entend les risques de pertes liés au non-respect d'obligations financières de la part d'une contrepartie. EDC s'expose à des risques de crédit dans le cadre de ses programmes d'assurance et de financement, ainsi que dans l'exercice de ses activités de trésorerie. C'est pourquoi elle a mis en place des politiques de gestion des risques qui l'aident à suivre constamment ces risques.

Risque opérationnel

Par risque opérationnel, on entend les risques de pertes liés à des erreurs humaines ou à des lacunes sur le plan des contrôles internes et des systèmes. Les politiques, les procédures et le service de vérification interne d'EDC lui permettent de réduire le risque de pertes importantes résultant de risques opérationnels.

Risque organisationnel

Par risque organisationnel, on entend les risques de pertes ou le coût pour l'entreprise liés au cadre organisationnel (ressources humaines et compétences, mesures incitatives, culture et valeurs). EDC a mis en place des politiques et procédures qui lui permettent de gérer et de surveiller son cadre organisationnel.

Risque commercial

Par risque commercial, on entend les risques de pertes liés à l'environnement extérieur d'EDC ou à ses relations avec les parties intéressées. EDC a mis en place des politiques et des pratiques qui lui permettent de gérer et de surveiller les conséquences négatives pouvant découler du risque commercial.

Risque du marché

Par risque du marché, on entend les risques de pertes liés à des fluctuations possibles des taux d'intérêt et de change et le risque que la Société ne dispose pas des fonds nécessaires pour remplir ses obligations. EDC gère les risques du marché auxquels sont exposés ses éléments d'actif et de passif par portefeuille. Elle a mis en place des politiques pour limiter son exposition aux fluctuations des taux d'intérêt et de change, et pour s'assurer d'avoir les liquidités nécessaires pour remplir ses obligations et maintenir la stabilité de ses programmes d'emprunt à court terme.

Une analyse plus détaillée de chacun des risques ci-dessus est fournie dans les pages suivantes.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque le plus important pour EDC. Au 31 décembre 2002, EDC s'exposait à des risques de crédit d'une valeur de 52,4 milliards de dollars (voir page suivante). La Société examine continuellement ses systèmes et ses processus, afin d'améliorer l'administration et l'évaluation des risques de crédit inhérents aux opérations de financement, d'assurance et de trésorerie. Elle est déterminée à faire en sorte que ses politiques et méthodes d'approbation et de gestion de portefeuille intègrent les pratiques exemplaires dans les secteurs privé et public.

À mesure que les organisations développent leurs capacités de gestion des risques, elles reconnaissent de plus en plus l'importance cruciale de la capacité de transférer les risques de crédit ou de les atténuer autrement, afin de gérer les engagements de crédit et la concentration des portefeuilles. À mesure que les outils de transfert et d'atténuation des risques continueront de se développer sur les marchés financiers internationaux et sur les marchés du financement du commerce extérieur, des possibilités accrues de gestion active des portefeuilles pourraient se présenter, ce qui donnerait à EDC plus de souplesse dans le maintien de sa capacité d'assumer des risques.

EDC gère les risques de crédit liés à ses engagements en fonction des portefeuilles et des opérations, comme suit :

Gestion des risques de crédit de portefeuille

EDC a établi un cadre de gestion des risques de crédit. Ce cadre établit les responsabilités du Conseil d'administration en matière d'approbation, les responsabilités de surveillance du Comité de la gestion des risques du Conseil, ainsi que les responsabilités de la direction à l'égard du fonctionnement, des approbations et de la présentation de rapports. Le cadre comprend notamment des méthodes pour déterminer les plafonds des risques-pays, ceux des risques liés à l'industrie et ceux liés aux débiteurs commerciaux. Tous ces plafonds sont déterminés en fonction du capital d'EDC et des facteurs de risque liés à l'engagement. Le cadre prévoit également la présentation de rapports périodiques au Conseil d'administration sur les approbations d'opérations par la direction, les accumulations de risques et la conformité à l'égard des politiques.

Les risques-pays sont évalués sans cesse par la Division de l'économie de la Société, afin de tenir compte de l'évolution de la conjoncture mondiale ou du pays en cause. La Division de l'économie évalue les risques que présentent tous les pays et, toute chose étant égale par ailleurs, plus les risques-pays sont élevés, plus le plafond pour le pays en cause est bas.

Les risques liés au débiteur commercial sont examinés périodiquement par la Société, afin de tenir compte des changements susceptibles d'influer sur les risques de crédit du débiteur. EDC évalue les risques que présentent tous les débiteurs commerciaux et, toute chose étant égale par ailleurs, plus les risques sont élevés, plus le plafond pour le débiteur commercial en cause est bas.

Il incombe à la direction d'appliquer les engagements d'EDC à l'intérieur des limites fixées par le Conseil d'administration. Toute exception à ces limites doit être approuvée expressément par le Conseil.

Gestion des risques liés aux opérations individuelles

Afin de mieux comprendre les risques de crédit liés à chacun de ses engagements de crédit, EDC s'articule autour d'équipes axées sur les secteurs industriels. Les équipes sectorielles sont responsables du contrôle préalable de chaque engagement de crédit. À l'intérieur de la structure par équipes, des pouvoirs d'approbation sont délégués à chaque membre en fonction de ses compétences et de son expérience. Tous les engagements (sauf ceux de très faible envergure) exigent l'approbation d'au moins deux personnes à qui des pouvoirs pertinents ont été délégués.

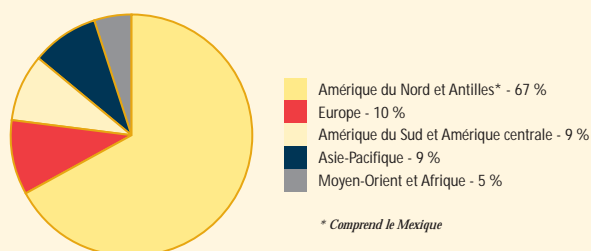
Les opérations éventuelles d'envergure sur le plan du montage et des risques de crédit sont examinées et avalisées par le Bureau de gestion des risques avant d'être approuvées. Le Bureau relève du chef de la gestion des risques, qui relève pour sa part du premier vice-président et chef de la direction financière. Les opérations très importantes sur le plan du montage et des risques de crédit sont aussi examinées et avalisées par le Comité de gestion des risques, qui est composé des sept cadres supérieurs suivants : le président, le vice-président directeur des Services financiers à moyen et à long terme, le premier vice-président et chef de la direction financière, le premier vice-président des Services juridiques et secrétaire, le premier vice-président des Services financiers à court terme, le premier vice-président du Développement des affaires et le chef de la gestion des risques. En outre, le Conseil d'administration doit approuver certaines opérations de très grande envergure sur le plan du montage et des risques de crédit.

La Société surveille activement et gère les risques de crédit liés aux opérations après l'engagement, afin de s'assurer qu'en cas de modification des risques, les conséquences seront évaluées et gérées. En cas d'évolution négative des risques, la cote de l'opération est abaissée, les provisions sont rajustées et des mesures sont prises pour atténuer les pertes éventuelles.

Concentration des engagements

Le graphique et le tableau ci-contre montrent les principales concentrations des engagements commerciaux et souverains sur les marchés géographiques et dans les pays où EDC assumait des risques à la fin de 2002.

Engagements selon le marché géographique



Pays	Portefeuille des prêts		Polices d'assurance et garanties en vigueur			Placements et instruments financiers dérivés ⁽²⁾	Engagements en 2002	
	Prêts bruts	Engagements	À court terme	À moyen terme	Garanties à moyen terme ⁽¹⁾		\$	%
<i>(en millions de dollars)</i>								
États-Unis	11 568	2 447	4 226	115	3 082	1 510	22 948	44
Canada	2 523 ⁽³⁾	1 262 ⁽³⁾	93	2 410 ⁽⁴⁾	156	1 579	8 023	15
Mexique	1 440	1 256	147	219	35	–	3 097	6
Chine	973	259	182	149	23	–	1 586	3
Brésil	930	235	188	181	1	–	1 535	3
Royaume-Uni	987	47	248	7	63	74	1 426	3
Pérou	828	20	7	110	2	–	967	2
Indonésie	885	–	27	16	2	–	930	2
Venezuela	649	228	35	9	9	–	930	2
Allemagne	129	160	130	3	5	174	601	1
Autres ⁽⁵⁾	5 429	1 413	1 814	751	818	114	10 339	19
Total	26 341	7 327	7 097	3 970	4 196	3 451	52 382	100

(1) Comprend 2 998 millions de dollars au titre des garanties de prêts.

(2) Par placements, on entend les montants au titre de l'encaisse, des titres négociables et des placements. Les engagements ne tiennent compte d'aucun nantissement ni de l'incidence des accords généraux de compensation conclus avec des contreparties à des instruments dérivés.

(3) Comprend les répercussions d'une opération de 1 389 millions de dollars signée en 1997, avec recours contre le Trésor canadien en cas de défaut de paiement du prêt.

(4) Comprend 2 393 millions de dollars au titre de l'assurance-cautionnement, pour laquelle les exportateurs assument le risque. Les exportations couvertes par ce programme étaient destinées aux États-Unis dans une proportion de 79 %. Le solde représente les exportations vers les autres pays.

(5) Comprend 164 pays pour lesquels les engagements totaux varient de 1 000 \$ à 576 millions de dollars.

Concentration des engagements – portefeuille des prêts

Depuis quatre ans, les prêts bruts se sont accrûs à un taux annuel moyen de 12 %, passant de 16 524 millions de dollars en 1998 à 26 341 millions en 2002. Cette progression tient à la croissance continue des prêts commerciaux, qui sont passés de 8 974 millions de dollars en 1998 à 19 401 millions en 2002. Ces quatre dernières années, les prêts commerciaux ont augmenté à un taux annuel moyen de 21 % alors que, durant la même période, l'encours des prêts souverains a affiché une baisse.

La ventilation des prêts a donc continué de s'orienter en faveur des prêts commerciaux. En 1998, le rapport entre les prêts commerciaux et les prêts souverains était de 54:46; en 2002, il était de 70:30. En 2002, le volume des nouveaux prêts aux emprunteurs commerciaux a représenté 97 % de tous les prêts signés, et 332 clients ont été appuyés par nos prêts (contre 252 en 2001).

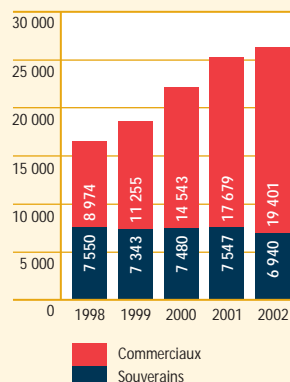
Prêts commerciaux

Comme le montre le graphique ci-contre, en 2002, les engagements commerciaux ont augmenté dans les secteurs de l'aéronautique et des ressources naturelles et décliné dans ceux des technologies de l'information et du transport de surface par rapport à 2001. Les engagements en aéronautique ont augmenté de 1 milliard de dollars, ce qui témoigne de l'appui soutenu d'EDC aux clients de 27 exportateurs canadiens de ce secteur. Dans le secteur des technologies de l'information, ils ont diminué de plus de 900 millions de dollars; de cette baisse, une portion de 520 millions de dollars provient d'une réduction de l'encours des engagements, le reste correspondant à une diminution du solde des prêts bruts.

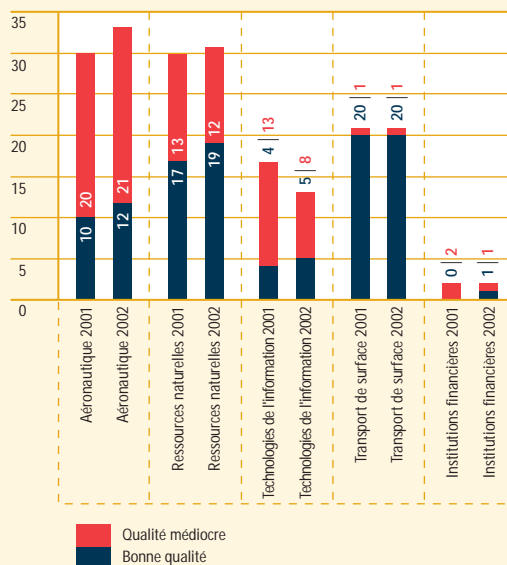
Les cinq contreparties dont les soldes des engagements commerciaux sont les plus élevés représentent collectivement 7 861 millions de dollars ou 28 % de l'ensemble des engagements commerciaux. De ce nombre, deux sont des autorités étrangères de transport en commun du secteur du transport de surface et représentent 3 377 millions de dollars ou 12 %, deux autres sont des compagnies aériennes étrangères du secteur de l'aéronautique, avec 2 705 millions ou 10 %, et la dernière est une compagnie étrangère de l'automobile du secteur des ressources naturelles, avec 1 779 millions ou 6 %.

La proportion de prêts de qualité médiocre par rapport à l'ensemble des engagements commerciaux est demeurée relativement stable en 2002 par rapport à 2001 dans tous les secteurs, sauf dans celui des technologies de l'information. Les engagements de prêts de qualité médiocre dans ce secteur ont représenté 8 % du total des engagements commerciaux en 2002, contre 13 % en 2001. Ce déclin est attribuable en grande partie à une diminution de 19 % des prêts bruts de qualité médiocre dans le secteur des technologies de l'information. Des radiations de l'ordre de 162 millions de dollars effectuées dans ce secteur en 2002 ont contribué à cette baisse.

Prêts bruts
(en millions de dollars)



Prêts commerciaux
(en % des engagements)



(en millions de dollars)	Prêts bruts		Garanties de prêts	Total des engagements		Total des engagements	
	Engagements			\$	%	\$	%
Engagements commerciaux							
Aéronautique	6 901	2 308	52	9 261	33	8 219	30
Ressources naturelles	6 344	1 952	222	8 518	31	8 175	30
Transport de surface	3 065	268	2 541	5 874	21	5 935	22
Technologies de l'information	2 929	680	73	3 682	13	4 504	16
Institutions financières	162	448	–	610	2	538	2
Total	19 401	5 656	2 888	27 945	100	27 371	100

Prêts souverains

Les concentrations de risques souverains se présentent comme suit :

<i>(en millions de dollars)</i>	Prêts		Garanties de prêts	Total des engagements	2002		Total des engagements		2001
	bruts	Engagements			\$	%	\$	%	
Engagements souverains									
Canada	1 259	130	–	1 389	16		1 475	15	
Chine	933	254	1	1 188	14		1 613	17	
Pérou	581	–	–	581	7		616	6	
Indonésie	513	–	–	513	6		527	5	
Venezuela	292	205	9	506	6		533	6	
Algérie	440	53	–	493	6		539	6	
Cameroun	374	–	–	374	4		405	4	
Autres	2 548	1 029	100	3 677	41		4 011	41	
Total	6 940	1 671	110	8 721	100		9 719	100	

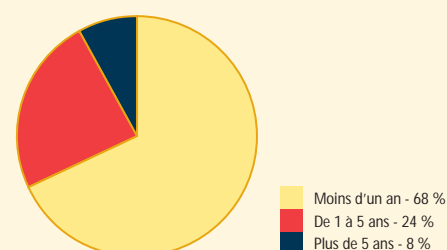
Le portefeuille des prêts souverains a dans l'ensemble diminué de 998 millions de dollars, soit de 10 %, par rapport à 2001. Cette baisse est surtout attribuable à une diminution de 565 millions de dollars ou 8,1 % de la valeur des prêts bruts souverains. Dans ce portefeuille, les remboursements ont dépassé les versements.

Concentration des engagements – portefeuille des assurances

Polices d'assurance en vigueur

<i>(en millions de dollars)</i>	2002	2001
Court terme	7 097	6 255
Moyen terme	5 168	5 689
Total	12 265	11 944

Polices d'assurance en vigueur, selon la durée



Au 31 décembre 2002, les polices d'une durée de moins d'un an représentaient 68 % de l'ensemble des engagements, comparativement à 59 % en 2001.

Programme d'assurance à court terme

Concentration selon la taille

En 2002, le programme à court terme a permis d'appuyer 5 435 clients. Du point de vue du volume assuré, les cinq principaux clients représentaient 27 % du volume total assuré en 2002 (contre 16 % en 2001). Le plus grand nombre d'acheteurs du point de vue des approbations de crédit globales se situe dans la tranche de 1 000 \$ à 500 000 \$. Cette proportion est restée relativement inchangée par rapport aux niveaux de concentration globale affichés en 2001.

Le tableau qui suit présente le nombre d'acheteurs étrangers et les engagements de l'année, selon l'ampleur de ces engagements, dans le portefeuille de l'assurance à court terme.

<i>(en milliers de dollars)</i>	2002		2001	
	Nombre d'acheteurs étrangers	Engagements <i>(en millions de dollars)</i>	Nombre d'acheteurs étrangers	Engagements <i>(en millions de dollars)</i>
1 – 500	47 110	5 828	43 227	5 337
501 – 2 000	3 758	3 596	3 890	3 714
2 001 – 5 000	855	2 717	987	3 128
5 001 – 10 000	327	2 272	343	2 394
10 001 et plus	258	7 089	297	7 848
Total	52 308	21 502	48 744	22 421

* Exclut les acheteurs situés au Canada, du fait que la majorité de l'assurance sur le marché canadien est maintenant souscrite par la Compagnie d'Assurance St. Paul Garantie.

Concentration par pays

Le programme d'assurance à court terme s'est concentré dans les pays suivants :

(en millions de dollars)	2002		2001	
	\$	%	\$	%
États-Unis	4 226	60	3 450	55
Royaume-Uni	248	3	237	4
Corée du Sud	225	3	228	4
Brésil	188	3	194	3
Japon	187	3	188	3
Autres*	2 023	28	1 958	31
Total	7 097	100	6 255	100

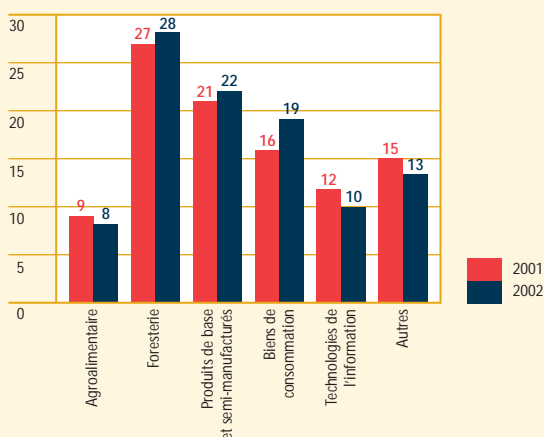
* Comprend 135 pays dont les concentrations varient de 1 000 \$ à 182 millions de dollars (contre 138 pays dont les concentrations allaient de 1 000 \$ à 163 millions de dollars en 2001).

Concentration par secteur industriel

Les concentrations de responsabilités au titre des polices d'assurance selon le secteur industriel se répartissent comme suit :

Responsabilité au titre des polices d'assurance, par secteur industriel Programme d'assurance à court terme

(en %)



Programme d'assurance à moyen terme

Concentration selon la taille

En 2002, 540 clients ont été appuyés par le programme d'assurance à moyen terme (contre 432 en 2001). Les cinq principaux clients ont représenté 42 % des polices d'assurance à moyen terme en vigueur en 2002 (contre 58 % en 2001). L'engagement le plus élevé parmi ces cinq clients se chiffre à 893 millions de dollars. Les cinq principales polices en vigueur au 31 décembre 2002 représentaient 13 % de l'ensemble des polices à moyen terme en vigueur (contre 16 % en 2001).

Concentration par pays

Au 31 décembre 2002, le portefeuille des polices à moyen terme et garanties en vigueur englobait 2 113 opérations dans 134 pays (contre 1 838 dans 129 pays en 2001). L'engagement moyen était de 2,4 millions de dollars (contre 3,1 millions en 2001).

En termes de risque du portefeuille à moyen terme, les polices d'assurance et les garanties les plus importantes en vigueur se concentrent dans les pays suivants :

(en millions de dollars)

	2002				2001				
	Garanties Assurance d'assurance		\$	%	Garanties Assurance d'assurance		\$	%	
Canada	2 409	40	2 449	47	Canada	2 387	41	2 428	43
États-Unis	115	474	589	11	États-Unis	68	327	395	7
Mexique	218	6	224	4	Brésil	323	1	324	6
Israël	4	211	215	4	Mexique	273	7	280	5
Colombie	204	-	204	4	Chine	209	27	236	4
Autres*	1 020	467	1 487	30	Autres*	1 283	743	2 026	35
Total	3 970	1 198	5 168	100	Total	4 543	1 146	5 689	100

* Comprend 129 pays dont les concentrations varient de 9 000 \$ à 183 millions de dollars (contre 122 pays et des concentrations variant de 12 000 \$ à 222 millions de dollars en 2001).

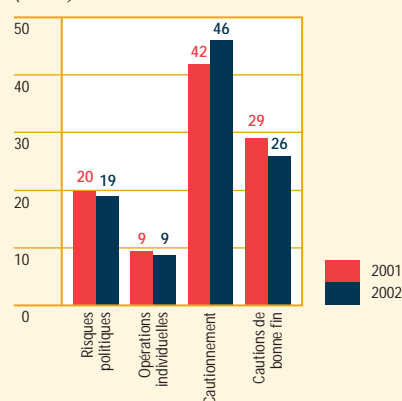
Les engagements au Canada ont consisté principalement en assurance-cautionnement (2 393 millions de dollars en 2002, contre 2 364 millions en 2001), dont 79 % (contre 54 % en 2001) à l'appui d'exportations aux États-Unis.

Concentration par programme

Les engagements à moyen terme ont fléchi de 521 millions de dollars, soit de 9 %, par rapport à 2001. Les engagements relatifs aux cautionnements ont augmenté de 30 millions de dollars, tandis que les engagements relatifs aux cautions de bonne fin ont baissé de 319 millions de dollars par rapport à 2001.

Concentration par programme

(en %)

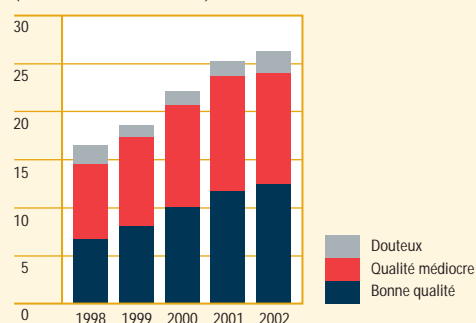


Qualité du crédit – prêts

La concentration des risques reste comparable à celle de 2001, la plus forte hausse étant attribuable aux prêts douteux. Les prêts productifs bruts ont augmenté de 2 % en 2002, pour atteindre 24 082 millions de dollars, contre 23 576 millions en 2001. La croissance du portefeuille de prêts productifs est inférieure à celle notée au cours des exercices précédents, à cause surtout de la diminution des versements nets et de l'augmentation des prêts douteux en 2002.

Prêts bruts

(en milliards de dollars)

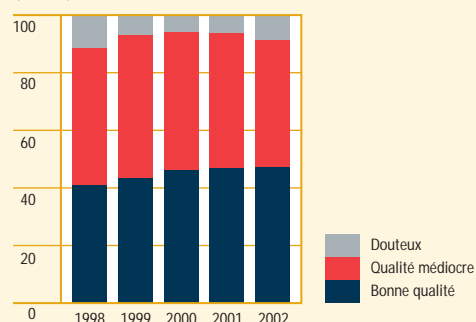


Prêts douteux

Les prêts sont déclarés douteux lorsque la Société n'a plus l'assurance raisonnable que le remboursement du principal et le paiement des intérêts s'effectueront dans les délais, conformément aux modalités de la convention de prêt. Les prêts douteux en pourcentage de l'ensemble des prêts bruts ont augmenté, passant de 6,5 % à 8,6 % entre 2001 et 2002. Ce taux est supérieur à la moyenne de 8,0 % observée au cours des cinq derniers exercices, ce qui traduit le climat économique actuel.

Prêts bruts

(en %)



En 2002, des prêts totalisant 840 millions de dollars sont devenus douteux. Ils comprenaient 17 prêts commerciaux dans les pays suivants : États-Unis (291 millions), Argentine (114 millions), Brésil (185 millions), Mexique (60 millions), Allemagne (63 millions), Suède (18 millions), et d'autres pays (1 million), ainsi que des prêts souverains à des contreparties en Argentine (66 millions) et au Kenya (42 millions). Pendant l'exercice, aucun prêt n'a été reclassifié parmi les prêts productifs.

Des prêts douteux à sept emprunteurs commerciaux (162 millions de dollars) et à un emprunteur souverain (32 millions), d'une valeur totale de 194 millions, ont été radiés sur la provision pour pertes sur prêts. Une provision suffisante avait été constituée pour ces prêts, dont une portion de 128 millions de dollars a été classifiée parmi les prêts douteux en 2002.

Le tableau qui suit présente les plus fortes concentrations de prêts douteux bruts.

<i>(en millions de dollars)</i>	2002			2001		
	Prêts bruts	Intérêts capitalisés non courus	Prêts	Prêts bruts	Intérêts capitalisés non courus	Prêts
Souverains						
Cameroun	374	322	52	405	323	82
Côte d'Ivoire	208	208	–	264	183	81
Russie	135	60	75	138	60	78
Yougoslavie	192	192	–	122	–	122
Pakistan	112	34	78	95	16	79
Autres	400	173	227	296	160	136
Total partiel	1 421	989	432	1 320	742	578
Commerciaux						
Technologies de l'information	376	11	365	166	–	166
Ressources naturelles	320	1	319	107	–	107
Aéronautique	141	–	141	54	–	54
Institutions financières	1	–	1	1	–	1
Transport de surface	–	–	–	2	–	2
Total partiel	838	12	826	330	–	330
Total des prêts douteux	2 259	1 001	1 258	1 650	742	908
Moins : Provision spécifique			582			370
Prêts douteux nets			676			538

Lorsque les emprunteurs souverains éprouvent des difficultés financières qui les empêchent de s'acquitter de leurs obligations, les créanciers souverains, dont le gouvernement du Canada, conviennent à une tribune internationale, le Club de Paris, de rééchelonner leurs dettes en bonne et due forme. De temps à autre, une réduction de la dette ou un allègement du service de la dette est accordé au cas par cas aux emprunteurs souverains les plus endettés. L'octroi de telles mesures dépend de la capacité des emprunteurs souverains à mettre en œuvre et à maintenir des programmes économiques établis par le Fonds monétaire international.

Par le passé, le gouvernement remboursait à la Société une somme égale à l'allègement de la dette qu'il consentait aux emprunteurs souverains d'EDC. La formule de calcul du montant à payer à la Société a été modifiée le 1^{er} avril 2001 de deux façons. D'une part, pour les nouveaux prêts consentis par EDC aux emprunteurs souverains qui bénéficiaient déjà de l'allègement de leur dette à cette date selon la liste établie par le Club de Paris, le gouvernement n'a aucune obligation de compenser la Société pour des allègements supplémentaires qui leur seraient consentis. D'autre part, pour tout allègement de la dette sur de nouveaux prêts à la suite de mesures unilatérales à cet égard ou pour un nouvel allègement de la dette sur des obligations contractées avant le 1^{er} avril 2001, EDC doit partager les frais d'annulation de la dette proportionnellement au montant de ses provisions spécifiques appropriées.

Les montants reçus au titre de tels accords à l'égard de prêts souverains douteux sont portés au crédit à la valeur comptable des prêts, comme dans le cas de tout paiement reçu à l'égard de prêts douteux. Dans la mesure où les montants reçus dépassent la valeur comptable des prêts en raison d'intérêts capitalisés non courus, l'allègement de la dette est constaté, et toute provision éventuelle reportée à l'état des résultats.

Les paiements reçus du gouvernement du Canada par suite d'accords d'allègement de la dette consentis à l'égard de prêts souverains se sont élevés à 402 millions de dollars en 2002 (contre 13 millions en 2001), et concernaient la Yougoslavie (155 millions), le Cameroun (119 millions), la Côte d'Ivoire (115 millions), la Bolivie (10 millions) et d'autres pays (3 millions). Ces montants ne sont pas compris dans les encaissements reçus des pays emprunteurs présentés dans le tableau ci-après.

Les flux de trésorerie indiqués ci-après se rapportent à des prêts douteux et témoignent, dans le cas des encaissements souverains, des efforts déployés à long terme dans le cadre des accords de rééchelonnement multilatéral conclus sous les auspices du Club de Paris. Les encaissements les plus importants au titre des remboursements de principal et des paiements d'intérêt de prêts douteux s'établissent comme suit :

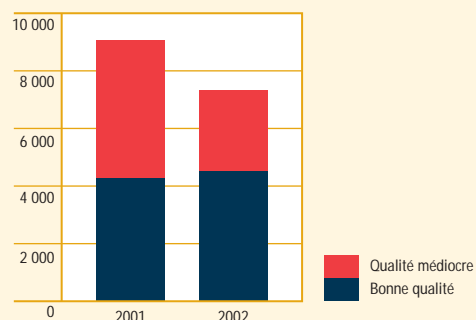
<i>(en millions de dollars)</i>	2002	2001
Souverains		Souverains
Russie	8	Russie
Pakistan	2	Gabon
Autres	7	Autres
Total partiel	17	Total partiel
Commerciaux	92	Commerciaux
Total	109	Total

Engagements de prêts

Les engagements de prêts comprennent des sommes non versées sur les prêts conclus, sur les lettres d'offre en vigueur et sur les lignes de crédit confirmées mais non affectées.

En 2002, les engagements sur les prêts de bonne qualité ont représenté 62 % du total des engagements, comparativement à 46 % en 2001. Ce résultat traduit l'augmentation des nouveaux prêts de bonne qualité.

Engagements de prêts
(en millions de dollars)

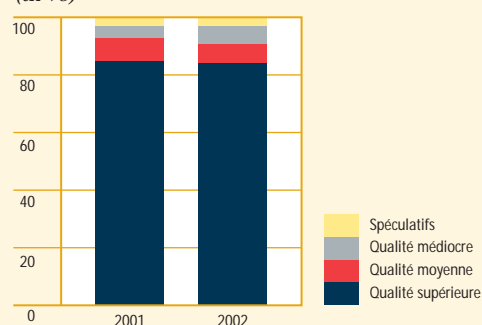


Qualité du crédit – assurances

Court terme

Pour le programme d'assurance à court terme, la ventilation comparative en fonction de la classification des risques-pays est restée relativement inchangée par rapport à 2001.

Polices d'assurance à court terme en vigueur
(en %)

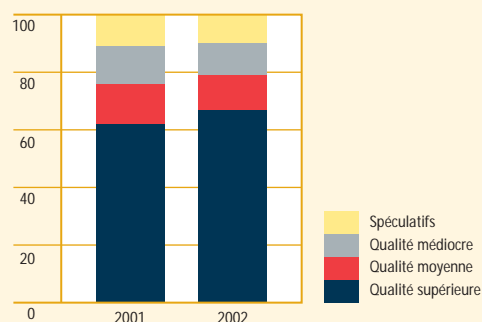


Moyen terme

Pour le programme d'assurance à moyen terme, il y a eu une augmentation de 5 % de la concentration dans la catégorie des créances de qualité supérieure par rapport à 2001.

L'accroissement des créances de qualité supérieure en 2002 est attribuable principalement à une hausse globale de 49 % des engagements aux États-Unis, hausse liée à l'émission de plusieurs garanties-cautions de bonne fin. Cette hausse a été compensée en partie par l'expiration de garanties mondiales du même type dans la catégorie des créances de qualité supérieure.

Polices d'assurance à moyen terme en vigueur
(en %)



Indemnisations

(en millions de dollars)	2002	2001
Indemnités réglées	144	144
Indemnités recouvrées	39	51
Indemnités nettes	105	93

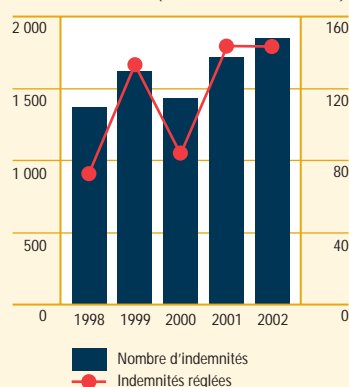
En 2002, la Société a réglé 1 857 indemnités dans 78 pays. En 2001, elle en avait réglé 1 712 dans 66 pays.

Les difficultés financières du secteur des équipements industriels ont eu des répercussions particulières sur les indemnités. Les 138 indemnisations, d'une valeur de 45 millions de dollars, ont représenté 7 % du nombre total des indemnisations et 31 % du total des versements. La majorité des indemnités concernaient des prêts commerciaux en défaut consentis à des acheteurs argentins et mexicains.

La valeur des indemnités réglées est demeurée la même qu'en 2001, soit 144 millions de dollars. Toutefois, le nombre d'indemnités réglées a progressé de 8 % par rapport à 2001.

Au cours des cinq derniers exercices, les indemnités réglées ont représenté en moyenne 1,00 % des polices d'assurance en vigueur.

Indemnités réglées
Nombre (en millions de dollars)



Concentration selon la taille

<i>(en millions de dollars)</i>	2002			2001		
	Indemnités réglées	Nombre d'indemnités réglées	Indemnités recouvrées	Indemnités réglées	Nombre d'indemnités réglées	Indemnités recouvrées
0 \$ - 100 000 \$	24	1 635	34	24	1 534	15
100 001 \$ - 1 million de dollars	49	192	1	43	163	1
Plus de 1 million de dollars	71	30	4	77	15	35
Total	144	1 857	39	144	1 712	51

Le nombre d'indemnités réglées ayant augmenté et la valeur totale des indemnités étant demeurée constante, le montant versé par indemnisation a baissé entre 2001 et 2002, passant en moyenne de 84 000 à 78 000 \$.

Indemnités réglées selon le marché géographique

<i>(en millions de dollars)</i>	2002						2001					
	Défaut	Insolvabilité	Appel de caution	Expropriation	Autres	Total	Défaut	Insolvabilité	Appel de caution	Expropriation	Autres	Total
Amérique du Nord et Antilles*	57	27	2	–	–	86	83	17	–	–	–	100
Europe	16	1	5	–	–	22	5	2	1	–	1	9
Amérique du Sud et Amérique centrale	16	4	–	–	3	23	10	3	–	–	–	13
Moyen-Orient et Afrique	3	–	5	–	–	8	2	–	1	–	–	3
Asie-Pacifique	4	–	–	–	1	5	10	–	–	9	–	19
Total	96	32	12	0	4	144	110	22	2	9	1	144

* Comprend le Mexique

Risque de défaut de paiement

Par risque de défaut de paiement, on entend le non-paiement par l'acheteur, à la date d'échéance, de la totalité ou d'une partie de la valeur brute facturée des marchandises qui lui ont été livrées et qu'il a acceptées.

Une augmentation des indemnités réglées par rapport à 2001 à l'égard de sinistres au Mexique (17 millions de dollars) et aux États-Unis (3 millions), atténuée par une diminution des indemnités réglées à l'égard de sinistres aux Îles Vierges britanniques (45 millions), explique la plus grande partie de l'augmentation des indemnités relatives à l'Amérique du Nord et aux Antilles. Les sinistres de 2001 dans les Îles Vierges britanniques étaient liés à des difficultés financières d'une société mère située à Singapour.

L'augmentation des indemnités réglées en Europe est attribuable à un accroissement des sinistres par rapport à 2001 en Allemagne (7 millions de dollars) et en Belgique (4 millions).

En Amérique du Sud et en Amérique centrale, la plus grande partie de l'augmentation est due à des sinistres en Argentine (10 millions de dollars), atténuée par une diminution des indemnités réglées au Venezuela (3 millions) et au Pérou (2 millions).

La diminution des indemnités réglées à l'égard de défauts de paiement en Asie-Pacifique découlait principalement de sinistres en Indonésie (3 millions de dollars) et en Chine (2 millions).

Risque d'insolvabilité

Le client devient insolvable lorsqu'il a réorganisé ses affaires en vertu des lois de son pays sur la faillite et l'insolvabilité.

La hausse des indemnités réglées à l'égard de sinistres en Amérique du Nord et dans les Antilles est attribuable principalement à des augmentations aux États-Unis (14 millions de dollars), atténuées par une baisse des indemnités réglées à l'égard de sinistres au Canada (4 millions).

Appel de caution

Par appel de caution, on entend la décision unilatérale du bénéficiaire d'une lettre de crédit standby (la caution), émise pour le compte d'un exportateur relativement à ses obligations contractuelles, de demander le paiement immédiat du montant (à la valeur nominale) indiqué.

La hausse des indemnités réglées en Europe est surtout attribuable à une augmentation des indemnités réglées à l'égard de sinistres en Pologne (4 millions de dollars).

La hausse des indemnités réglées à l'égard de sinistres en Arabie saoudite et aux Émirats arabes unis (2 millions de dollars chacun) explique la plus grande partie de l'augmentation des indemnités réglées au Moyen-Orient et en Afrique.

Risque d'expropriation

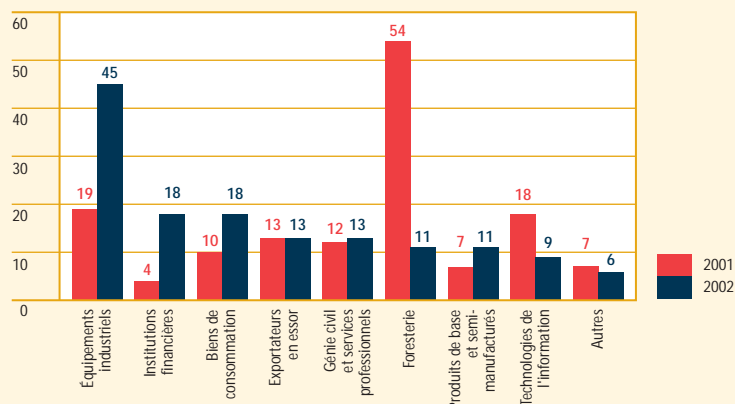
Par risque d'expropriation, on entend une mesure ou une omission, directe ou indirecte, prise, autorisée ou tolérée par un gouvernement étranger, qui a pour effet de priver l'assuré de l'avantage, de l'utilisation ou du contrôle de son actif ou de son investissement.

Les 9 millions de dollars d'indemnités réglées en 2001 pour cause d'expropriations à l'égard de la région Asie-Pacifique portent sur des sinistres au Pakistan. Aucune indemnité semblable n'a été réglée en 2002.

Concentration par secteur industriel

En 2002, la plupart des indemnités réglées concernaient le secteur des équipements industriels, principalement au Mexique (15 millions de dollars) et en Argentine (14 millions). En 2001, pour le secteur forestier, elles découlaient principalement de sinistres survenus à la suite de difficultés financières d'un conglomérat forestier situé à Singapour (45 millions) et de sinistres en Chine (2 millions). Dans le secteur des institutions financières, en 2002, elles ont surtout découlé de sinistres aux États-Unis (6 millions) et en Pologne (4 millions).

Indemnités réglées par secteur industriel
(en millions de dollars)

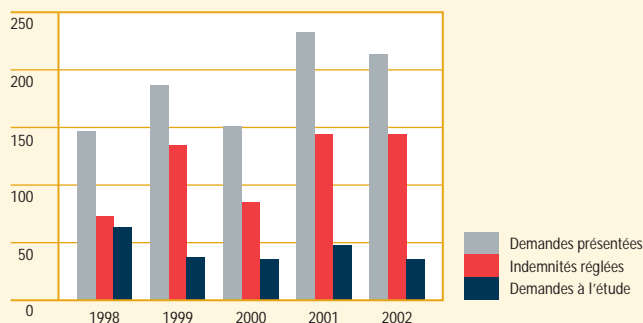


Demands d'indemnisation présentées

À la fin de 2002, la valeur des demandes d'indemnisation à l'étude atteignait 35 millions de dollars (contre 48 millions en 2001). Les plus fortes concentrations concernaient des sinistres aux États-Unis (24 millions) et en Jordanie (5 millions).

La valeur des demandes présentées a diminué, passant de 232 millions de dollars en 2001 à 213 millions en 2002, alors que le nombre des demandes présentées était en hausse, passant de 2 571 en 2001 à 2 829 en 2002. Cette diminution s'explique en grande partie par la présentation d'importantes demandes d'indemnisation à l'égard des Îles Vierges britanniques en 2001. Les cinq pays pour lesquels les demandes ont été les plus élevées en 2002 sont les États-Unis (118 millions de dollars), l'Argentine (25 millions), le Mexique (22 millions), la Jordanie (6 millions) et la Pologne (4 millions).

Demands d'indemnisation présentées, à l'étude, et indemnités réglées
(en millions de dollars)



Qualité du crédit – placements et instruments financiers dérivés

Les dépôts portant intérêt et le portefeuille de placements d'EDC exposent la Société au risque que les institutions de dépôt ou les émetteurs de valeurs mobilières ne la remboursent pas conformément aux dispositions contractuelles. Le risque de crédit potentiel auquel s'expose EDC quant aux dépôts et aux placements est représenté par la valeur comptable des instruments financiers.

Le tableau qui suit présente une ventilation, par cote de crédit et selon la durée du crédit, des risques de crédit inhérents aux dépôts et aux placements auxquels s'expose EDC.

(en millions de dollars)

Cote de crédit*	Terme jusqu'à l'échéance			2002 Risque net	2001 Risque net
	Moins d'un an	De 1 à 3 ans	Plus de 3 ans		
Aaa	1 122	123	352	1 597	974
Aa1	223	15	10	248	471
Aa2	331	17	27	375	115
Aa3	406	91	43	540	577
A1	60	10	–	70	161
A2	46	–	–	46	57
A3	32	–	–	32	–
Total	2 220	256	432	2 908	2 355

* Cote à long terme attribuée par Moody's

Les instruments dérivés exposent EDC au risque que les contreparties ne remboursent pas la Société conformément aux dispositions contractuelles. Le risque de crédit potentiel auquel s'expose EDC relativement aux instruments dérivés correspond au coût de remplacement des contrats ayant une juste valeur positive.

Le tableau qui suit présente une ventilation, par cote de crédit et selon la durée du crédit, des risques de crédit inhérents aux instruments dérivés auxquels s'expose EDC.

(en millions de dollars)

Cote de crédit *	Terme jusqu'à l'échéance			Total	Compensation du risque **	Nantissements détenus	2002 Risque net	2001 Risque net
	Moins d'un an	De un à trois ans	Plus de trois ans					
Aaa	3	13	22	38	(14)	–	24	7
Aa1	15	38	30	83	(62)	–	21	5
Aa2	5	1	42	48	(42)	–	6	24
Aa3	41	89	244	374	(58)	(68)	248	125
A1	–	–	–	–	–	–	–	42
Total	64	141	338	543	(176)	(68)	299	203

* Cote à long terme attribuée par Moody's

** Résultat des accords généraux de compensation

Le ministère des Finances fixe des lignes directrices qui limitent la qualité du crédit de contrepartie des placements et des instruments financiers dérivés d'EDC. De plus, la Société a mis en place des politiques et des procédures pour limiter et gérer le risque de crédit associé à ces instruments financiers.

Le risque de crédit pour les placements et les instruments financiers dérivés fait l'objet d'un rapport mensuel au Comité de gestion de l'actif et du passif, et d'un rapport trimestriel au Comité de la gestion des risques du Conseil d'administration.

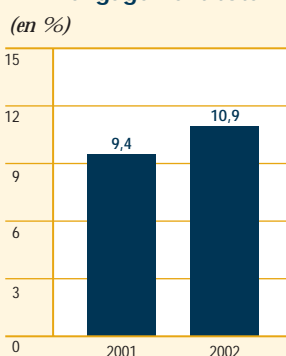
Provision pour pertes sur prêts et sur engagements et garanties de prêts

La provision pour pertes sur prêts et sur engagements et garanties de prêts était de 3 990 millions de dollars au 31 décembre 2002, soit une hausse de 510 millions par rapport à 2001.

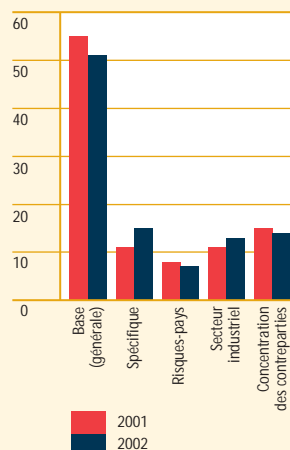
En pourcentage de l'ensemble des engagements, la provision est passée à 10,9 %, ce qui est surtout attribuable au ralentissement économique mondial pendant l'exercice. Le déclassement de nombreux transporteurs aériens et l'incertitude financière dans le secteur de l'aéronautique constituent les principaux facteurs de l'augmentation de la provision. De nouveaux prêts douteux de 840 millions de dollars l'ont aussi fait monter. Le financement dans le secteur des télécommunications a représenté 51 % de tous les prêts douteux.

La méthode d'évaluation actuelle comprend diverses provisions, afin qu'EDC puisse prévoir suffisamment pour les risques accrus que présentent certaines contreparties, certains secteurs et certains pays. Ces provisions, relatives à la concentration des contreparties, aux risques-pays et au secteur industriel, sont expliquées en détail dans les sections qui suivent.

Provision en pourcentage de l'engagement total



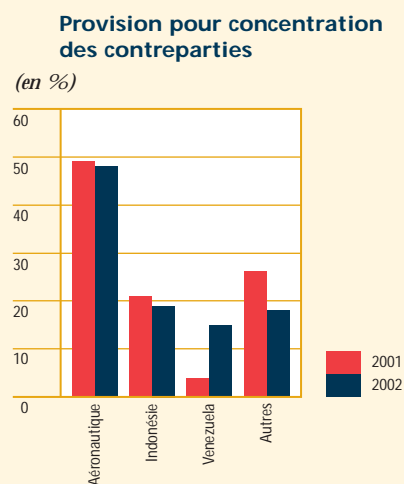
Composantes de la provision (en %)



Provision pour concentration des contreparties

Une composante pour concentration des contreparties est ajoutée afin de provisionner suffisamment les risques souverains et commerciaux relatifs aux contreparties qui, de l'avis de la direction, présentent un risque accru. Au 31 décembre, les contreparties pour lesquelles les engagements dépassent 10 % de l'actif de l'actionnaire feront l'objet d'une provision pour concentration calculée sur la portion des engagements située au-dessus de ce seuil. La provision sur cette portion des engagements sera calculée au taux de la provision de base pour les contreparties visées. Le seuil sera fixé en fonction de points de comparaison externes dans les banques à charte commerciales.

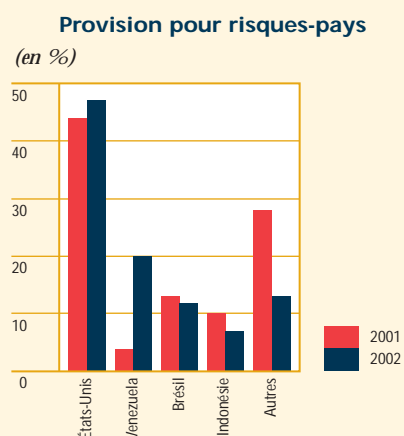
L'Indonésie et le Venezuela représentent 79 % de la provision pour concentration des prêts souverains, les contreparties du secteur de l'aéronautique représentent 83 % de la provision pour concentration des prêts commerciaux.



Provision pour risques-pays

Une composante pour risques-pays est ajoutée à l'égard des engagements dans des pays en ralentissement économique ou en récession et où les perspectives sont négatives. Dans ce dernier cas, il arrive souvent que les cotes de crédit en vigueur ne tiennent pas compte de tout l'impact que peut avoir le ralentissement ou l'incertitude économique. En effet, l'incertitude financière met parfois jusqu'à deux ans après le début d'un ralentissement avant de se faire sentir sur les cotes de crédit. Le montant ajouté à la provision dépend directement de la taille des risques, commerciaux et souverains, dans chaque pays concerné. Un montant supplémentaire est ajouté en fonction de la provision existante et de la probabilité d'une révision à la baisse de la cote de crédit. Lorsque les perspectives d'un pays se stabilisent, une reprise de provision est amortie sur les deux exercices suivants. Les États-Unis, le Venezuela et le Brésil représentent collectivement 80 % de la provision totale pour risques-pays.

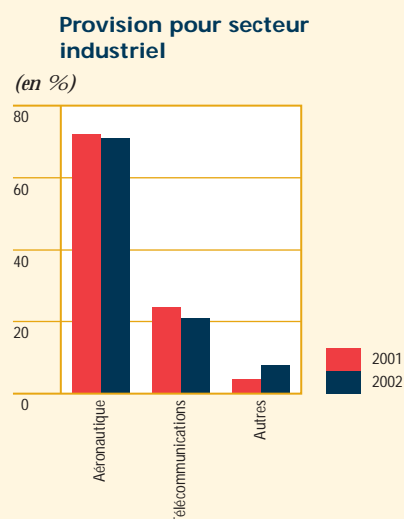
La part du Venezuela a été augmentée en 2002 pour tenir compte de l'incertitude économique plus vive créée par la volatilité de la situation politique et par la grève générale de la fin de l'année 2002.



Provision pour secteur industriel

Une composante pour secteur industriel est ajoutée afin de tenir compte du risque de ralentissement économique dans les entreprises de certains secteurs sous surveillance ou dont les perspectives sont défavorables. On présume que les entreprises de ces secteurs présentent des risques plus grands que ce qu'indiquent les cotes de crédit en vigueur. Les résultats financiers actuels d'une entreprise peuvent ne pas refléter ses difficultés de l'heure ou sa cote de crédit peut être abaissée dans un proche avenir. Le montant de la provision dépend directement des risques relatifs à chaque entreprise et de la probabilité d'un déclassement ultérieur. Selon la probabilité d'un déclassement et la cote de crédit qui apparaît la plus juste, une provision supplémentaire pertinente s'ajoute.

Le secteur de l'aéronautique représente 71 % de la provision totale relative aux secteurs industriels. Ce taux témoigne de l'incertitude financière qui plane actuellement sur de nombreuses entreprises du secteur et qui pourrait provoquer d'autres révisions à la baisse des cotes de crédit.



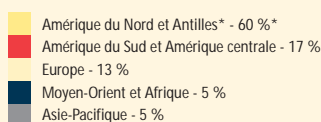
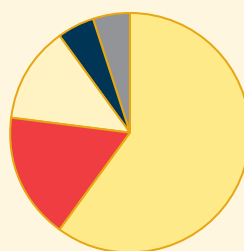
Provision pour sinistres sur assurances

Au 31 décembre 2002, la provision pour sinistres sur assurances s'élevait à 460 millions de dollars, en baisse de 4 millions, ou 1 %, par rapport à la provision de 464 millions établie en 2001. En 2002, la somme de 115 millions de dollars a été portée à l'état des résultats au titre de la provision pour pertes sur créances relatives aux sinistres sur assurances. En contrepartie, la provision pour sinistres sur assurances a été réduite de 111 millions de dollars, en raison de la radiation d'indemnités recouvrables et des frais de règlement des sinistres de 8 millions. Malgré la croissance de la plupart des programmes d'assurance, à laquelle s'est ajoutée la croissance correspondante des sinistres subis mais non reportés, le perfectionnement de la méthode d'évaluation actuarielle a entraîné une diminution nette de la provision.

Du montant total des indemnités réglées irrécouvrables, 78 % visait l'assurance à court terme.

Exprimée en pourcentage des polices d'assurance en vigueur, la provision est restée dans la fourchette de 3,1 % à 3,9 %, avec une moyenne de 3,5 %, au cours des cinq derniers exercices. Elle est établie en fonction de la valeur actuarielle des dettes éventuelles au titre des polices d'assurance et des indemnités. L'évaluation actuarielle fait appel à des techniques de simulation et repose sur des hypothèses pertinentes (fréquence et gravité des sinistres) pour chaque programme d'assurance et sur l'expérience de la Société en la matière. De plus, la provision tient compte d'une déviation négative, pour pouvoir couvrir tous les sinistres prévus, 19 fois sur 20.

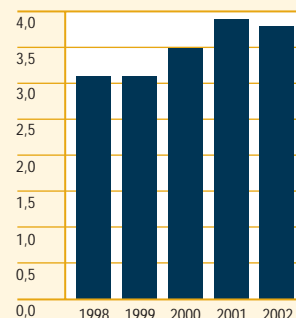
Indemnités réglées irrécouvrables, par marché géographique



* Comprend le Mexique

Provision en pourcentage des polices d'assurance en vigueur

(en %)



Capitalisation

La Société a un actif brut de 29,9 milliards de dollars (contre 28,2 milliards en 2001), appuyé par l'avoir de l'actionnaire et par des provisions de 6,5 milliards de dollars (contre 6,0 milliards en 2001). Grâce à cette capitalisation, la Société n'a pas eu à contracter d'emprunts pour 22 % de son actif (contre 21 % en 2001).

Le tableau qui suit présente la capitalisation d'EDC pour les cinq derniers exercices.

(en millions de dollars)	2002	2001	2000	1999	1998
Avoir de l'actionnaire :					
Capital – actions	983	983	983	983	983
Bénéfices non répartis	1 094	1 067	1 009	815	697
Total partiel	2 077	2 050	1 992	1 798	1 680
Provisions	4 470	3 964	3 289	2 798	2 516
Total de la capitalisation	6 547	6 014	5 281	4 596	4 196

Risque opérationnel, risque organisationnel et risque commercial

Par risque opérationnel, on entend les risques de pertes liés à des erreurs humaines ou à des lacunes sur le plan des contrôles internes et des systèmes. Par risque organisationnel, on entend les risques de pertes ou le coût pour l'entreprise liés au cadre organisationnel (ressources humaines et compétences, mesures incitatives, culture et valeurs). Par risque commercial, on entend les risques de pertes liés à l'environnement extérieur d'EDC ou à ses relations avec les parties intéressées.

La Société gère et surveille ces trois types de risques et s'efforce de mettre en place des outils et des techniques qui intègrent les pratiques exemplaires. Afin de gérer le risque opérationnel, elle dispose de politiques et de procédures qui établissent clairement la répartition des responsabilités et qui prévoient la préparation en temps opportun de rapports internes à l'intention de la direction. Afin d'atténuer le risque organisationnel et le risque commercial, la Société a recours à un vaste éventail de politiques et de pratiques, aux énoncés de sa vision et de ses valeurs, ainsi qu'à des stratégies et des plans d'affaires.

Risque du marché

Par risque du marché, on entend les risques de pertes pour la Société en raison de fluctuations possibles des taux d'intérêt et de change et les risques qu'elle ne dispose pas des fonds nécessaires pour remplir ses obligations. Ces risques sont atténués par la gestion de l'actif et du passif, par l'utilisation d'instruments dérivés et par le maintien de liquidités suffisantes.

La Société gère les risques du marché auxquels elle s'expose en se fondant sur les plafonds de sa politique établis en consultation avec le ministère des Finances, surveillés par le Comité de la gestion des risques du Conseil d'administration et approuvés par le Conseil d'administration. Toutes les semaines, des représentants du Groupe des marchés financiers d'EDC se réunissent pour examiner les risques du marché et les risques de crédit, et déterminer les besoins en trésorerie de la Société. Ces activités et les positions de l'actif et du passif sont communiquées chaque mois (ou plus souvent, si nécessaire) au Comité de gestion de l'actif et du passif de la Société et, chaque trimestre, au Comité de la gestion des risques du Conseil d'administration et au Conseil d'administration lui-même.

Les risques de pertes pour EDC en raison de fluctuations possibles des taux d'intérêt et de change sont mesurés et gérés dans le cadre des politiques approuvées par le Conseil d'administration et des lignes directrices concernant les opérations de la Société. Les risques du marché sont regroupés et gérés de façon intégrée. Des plafonds ont été établis à l'égard des fluctuations des taux de change et des taux d'intérêt par rapport aux intérêts créditeurs nets projetés et à la valeur économique. Les risques sont ainsi classés, calculés et limités en fonction d'un équivalent consolidé en dollars canadiens, et couvrent les opérations d'EDC portant sur des prêts, des placements, des emprunts et des instruments dérivés.

EDC continue d'améliorer ses techniques d'analyse, ses systèmes d'information et ses rapports afin de pouvoir toujours mieux évaluer et gérer les risques auxquels elle s'expose. Les politiques de gestion des risques inhérents aux marchés font l'objet d'un examen annuel par le Conseil d'administration, et la conformité fait l'objet d'un examen trimestriel par le Comité de la gestion des risques du Conseil d'administration.

Gestion de l'actif et du passif

La Société établit la durée de ses éléments d'actif de manière à répondre aux besoins des parties externes et celle de ses éléments de passif en conséquence, mais elle doit tenir compte de la nécessité de lier ses éléments d'actif et de passif aux possibilités d'obtenir un niveau de financement optimal. Ce faisant, elle peut s'exposer à des risques de taux d'intérêt et de change. Les écarts entre l'actif et le passif sont mesurés par rapport aux plafonds de la politique et sont signalés aux cadres supérieurs tous les mois.

Risque de taux d'intérêt

Par risque de taux d'intérêt, on entend les fluctuations défavorables des taux d'intérêt auxquelles sont exposés la valeur marchande et les intérêts créditeurs nets de la Société. Ces risques se concrétisent lorsque l'actif et le passif ne concordent pas quant aux dates d'échéance ou aux dates de révision des taux d'intérêt.

EDC gère le risque de taux d'intérêt conformément aux lignes directrices établies par le ministère des Finances et aux politiques fixées par le Conseil d'administration. Elle présente un rapport mensuel sur les risques de taux d'intérêt au Comité de gestion de l'actif et du passif et un rapport trimestriel au Comité de la gestion des risques du Conseil.

Le tableau ci-dessous ventile les instruments financiers d'EDC, à taux fixe et à taux variable, selon l'échéance, au 31 décembre 2002. Il s'agit dans tous les cas de montants actualisés convertis en dollars canadiens. Étant donné que le capital, qui ne produit pas d'intérêts, sert à financer une partie des éléments d'actif productifs d'intérêt de la Société, il y a toujours une certaine sensibilité aux taux d'intérêt. EDC a choisi, par mesure stratégique, d'utiliser son capital pour financer les éléments d'actif à taux fixe dont l'échéance est la plus longue, d'où leur sensibilité plus forte aux variations des taux d'intérêt.

Sensibilité aux taux d'intérêt

(valeur actualisée en millions de dollars)

	De 1 jour à 6 mois	De 6 mois à 12 mois	De 12 mois à 5 ans	De 5 ans à 10 ans	De 10 ans à 15 ans	Plus de 15 ans	Total
Actif							
Taux fixe	679	362	4 420	5 095	4 022	963	15 541
Taux variable	14 939	–	–	–	–	–	14 939
Placements	3 107	–	–	–	–	–	3 107
Total	18 725	362	4 420	5 095	4 022	963	33 587
Passif							
Taux fixe	1 063	173	3 601	327	660	42	5 866
Taux variable	12 042	–	–	–	–	–	12 042
Papier commercial	5 251	–	–	–	–	–	5 251
Total	18 356	173	3 601	327	660	42	23 159
Position de sensibilité aux taux d'intérêt	369	189	819	4,768	3 362	921	10 428
Position cumulative	369	558	1 377	6 145	9 507	10 428	

Risque de change

Par risque de change, on entend les mouvements défavorables des taux de change auxquels les intérêts créditeurs nets et la valeur marchande de la Société sont exposés. Il y a risque de change lorsque les dates d'échéance des portefeuilles de l'actif et du passif ne concordent pas, peu importe la devise. EDC gère les risques de change conformément à des politiques approuvées par son Conseil d'administration ayant pour objectif de réduire le plus possible les pertes de change.

Le risque de change est géré conformément aux lignes directrices établies par le ministère des Finances et aux politiques fixées par le Conseil d'administration. EDC présente un rapport mensuel sur le risque de change au Comité de gestion de l'actif et du passif, et un rapport trimestriel au Comité de la gestion des risques du Conseil.

Instruments dérivés

EDC se sert de divers instruments dérivés pour gérer le coût, le rendement et l'ampleur des risques financiers inhérents à ses opérations de trésorerie, de placement et de gestion des risques. Les principaux instruments financiers auxquels elle a recours sont les swaps de devises et de taux d'intérêt, les contrats de change et les swaps d'indice boursier. EDC ne se sert pas des instruments dérivés à des fins spéculatives.

La Société ne s'engage pas dans des opérations concernant des instruments dérivés dont elle ne peut pas mesurer, suivre et gérer en temps opportun la valeur et les risques financiers. Le Service de gestion des risques du marché procède à un examen en bonne et due forme de ces opérations, au moment de leur conclusion et, par la suite, de façon régulière, afin d'assurer une vérification indépendante de l'évaluation des montages et des risques financiers inhérents.

L'utilisation de nouveaux instruments dérivés fait l'objet d'un examen de la part du Service de gestion des risques du marché, ainsi que d'un rapport distinct à la trésorière et au premier vice-président et chef de la direction financière. Les risques financiers inhérents aux instruments dérivés font quant à eux l'objet d'un examen et de rapports conformément aux politiques de gestion des risques inhérents aux opérations du marché approuvées par le Conseil d'administration. La Société a recours aux instruments dérivés surtout dans le cadre des trois grands types d'opérations qui suivent.

Opérations de trésorerie

Les instruments dérivés permettent d'obtenir des coûts réduits d'emprunt à taux fixe ou à taux variable inférieur au LIBOR. Par exemple, la Société lance une émission d'obligations à taux fixe dans une devise donnée, et procède à un swap de devises et de taux d'intérêt avec une contrepartie solvable pour obtenir, à faible coût, un emprunt à taux variable en dollars américains, ce qui permet de remplacer des obligations remboursables dans la devise en question par des obligations en dollars américains. La combinaison de l'émission d'obligations et du swap permet à la Société d'obtenir des coûts d'emprunt plus favorables qu'en procédant directement à une émission d'obligations à taux variable en dollars américains.

Placements

Les instruments dérivés servent à maximiser le rendement des placements. Par exemple, plutôt que d'investir directement dans un bon du Trésor en dollars américains à trois mois, la Société peut obtenir un rendement plus élevé en effectuant un swap de dépôt en yens. Elle convertit alors des dollars américains en yens, fait un dépôt en yens à trois mois puis procède, à l'échéance, à un swap en dollars américains du dépôt et des intérêts. Pour améliorer le rendement du placement, elle a recours à un contrat de change à terme.

Gestion des risques

Les instruments dérivés permettent à la Société de couvrir les risques en diversifiant les concentrations des risques auxquels elle s'expose. Par exemple, elle peut rééquilibrer la proportion d'éléments d'actif à taux fixe par rapport aux éléments d'actif à taux variable de son portefeuille de placements en se servant de swaps de taux d'intérêt, afin de diversifier les risques de taux d'intérêt.

Risque de liquidités

Par risque de liquidités, on entend les risques d'insuffisance des liquidités pour couvrir les obligations actuelles et futures de la Société. Conformément à ses politiques de gestion des risques, EDC doit disposer de liquidités suffisantes pour répondre à ses besoins de fonctionnement nets pour six mois sans devoir faire appel aux marchés financiers (c.-à-d. émettre des obligations). Pour ce faire, elle mesure tous les mois sa situation de trésorerie réelle par rapport à ce seuil minimal et en fait rapport aux cadres supérieurs.

EDC a recours à plusieurs mécanismes pour obtenir des liquidités :

- ▶ **Papier commercial** : dans le cours normal de ses activités, la Société utilise ses programmes de papier commercial pour obtenir les liquidités dont elle a besoin afin de répondre à ses besoins quotidiens de trésorerie. En 2002, le solde moyen de la dette à court terme a été de 3 443 millions de dollars (contre 3 313 millions en 2001), à un taux de rotation de 16 fois (17 fois en 2001).
- ▶ **Encaisse et titres négociables** : pour s'assurer qu'elle dispose, si nécessaire, de liquidités suffisantes pour répondre aux besoins de trésorerie prévus, EDC détient une encaisse et des titres négociables. En 2002, le solde moyen de l'encaisse et des titres négociables s'est établi à 2 759 millions de dollars (contre 2 840 millions en 2001).
- ▶ **Mécanisme de crédit standby** : à titre préventif, EDC maintient également un mécanisme de crédit standby renouvelable de 2 milliards de dollars américains afin d'assurer sa liquidité. Elle n'a jamais eu besoin d'y recourir jusqu'à maintenant.

Responsabilité à l'égard des rapports financiers



Peter Allen
Premier vice-président et
chef de la direction financière

Les présents états financiers consolidés ont été établis par la direction conformément aux principes comptables pertinents généralement reconnus et appliqués de façon uniforme. Il incombe à la direction de veiller à ce que les données qui y sont contenues soient présentées de façon intègre et objective. Les états financiers consolidés comprennent certains montants, tels la provision pour pertes sur prêts, la provision pour pertes sur engagements et garanties de prêts et la provision pour sinistres sur assurances, qui sont fondés sur les meilleures estimations et le meilleur jugement de la direction. La direction veille également à l'exactitude de tous les autres renseignements contenus dans le Rapport

annuel et, le cas échéant, à la concordance entre ces renseignements et les renseignements et données contenus dans les états financiers consolidés.

Afin de s'acquitter de ces responsabilités, la direction recourt à des mécanismes de contrôle financier et administratif, à des systèmes d'information et à des pratiques de gestion qui lui permettent d'assurer, dans une mesure raisonnable, la fiabilité des renseignements financiers, la sauvegarde de l'actif et l'efficacité des opérations. La Société a un service de vérification interne qui se charge, notamment, de l'examen suivi des contrôles internes et de leur mise en œuvre.

Le Conseil d'administration d'EDC est responsable de la gestion des opérations et des activités de la Société et doit notamment veiller à ce que la direction s'acquitte de ses responsabilités en ce qui concerne les rapports financiers et les contrôles internes. Il confie cette tâche au Comité de la vérification du Conseil, composé d'administrateurs qui ne sont pas des employés de la Société. Les membres de ce comité rencontrent régulièrement les membres de la direction, les vérificateurs internes et les représentants de la vérificatrice générale du Canada.

Les contrats qui, de l'avis d'EDC, comportent des risques dépassant ce à quoi la Société s'engagerait normalement peuvent être autorisés par le ministre du Commerce international et le ministre des Finances, si le ministre du Commerce international les considère dans l'intérêt national. Le ministre des Finances impute au Trésor les fonds versés à la Société pour lui permettre d'appuyer ces contrats, et les fonds recouvrés sont remis au Trésor, déduction faite des montants retenus pour couvrir les frais d'administration s'y rapportant. Ces opérations, connues collectivement sous le nom de « Compte du Canada », sont présentées à la note 21 afférente aux états financiers consolidés de la Société. Le Conseil d'administration n'est responsable que de la gestion et de l'administration des opérations que la Société porte au Compte du Canada.

La vérificatrice générale du Canada fait une vérification indépendante, conformément aux normes de vérification généralement reconnues, et formule une opinion sur les états financiers consolidés. Son rapport figure à la page suivante.

Le président et chef de la direction,


A. Ian Gillespie

*Le premier vice-président
et chef de la direction financière,*


Peter Allen



Au ministre du Commerce international

J'ai vérifié le bilan consolidé d'Exportation et développement Canada au 31 décembre 2002 et les états consolidés des résultats et des bénéfices non répartis et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Société. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers consolidés donnent à tous les égards importants une image fidèle de la situation financière de la Société au 31 décembre 2002 ainsi que les résultats de son exploitation et les flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Conformément aux exigences de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, je déclare qu'à mon avis ces principes ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

De plus, à mon avis, les opérations de la Société et de sa filiale en propriété exclusive dont j'ai eu connaissance au cours de ma vérification des états financiers consolidés ont été effectuées, à tous les égards importants, conformément à la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et ses règlements, à la *Loi sur le développement des exportations* et ses règlements et aux règlements administratifs de la Société et de sa filiale en propriété exclusive.

La vérificatrice générale du Canada,

A handwritten signature in blue ink that reads "Sheila Fraser".

Sheila Fraser, FCA

Ottawa, Canada
le 12 février 2003

Bilan consolidé

au 31 décembre

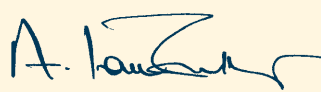
(en millions de dollars)

	2002	2001
Actif		
Encaisse et placements		
Espèces et quasi-espèces	271	612
Titres négociables (note 3)	2 553	1 562
Placements (note 4)	75	172
Intérêts courus	9	9
	2 908	2 355
Prêts		
Prêts nets (notes 5, 6 et 7)	21 010	20 826
Intérêts et commissions courus	295	269
	21 305	21 095
Autres		
Indemnités recouvrables sur assurances (note 10)	90	96
Montants liés aux instruments financiers dérivés (note 17)	171	167
Autres éléments d'actif	80	80
	341	343
Total de l'actif	24 554	23 793
Passif et avoir de l'actionnaire		
Emprunts (notes 13 et 14)		
Emprunts	20 828	19 609
Intérêts courus	254	415
	21 082	20 024
Autres éléments de passif et revenus reportés		
Comptes créditeurs et autres crédits	155	131
Primes d'assurance reportées	19	20
Montants liés aux instruments financiers dérivés (note 17)	384	516
Provision pour pertes sur engagements et garanties de prêts (note 7)	377	588
Provision pour sinistres sur assurances (note 11)	460	464
	1 395	1 719
<i>Engagements de prêts et dettes éventuelles (notes 8 et 9)</i>		
Avoir de l'actionnaire (note 15)		
Capital-actions	983	983
Bénéfices non répartis	1 094	1 067
	2 077	2 050
Total du passif et avoir de l'actionnaire	24 554	23 793

Voir notes afférentes.

Approuvé par le Conseil d'administration


R. A. Fung
Administrateur


A. Ian Gillespie
Administrateur

État consolidé des résultats et des bénéfices non répartis

pour l'exercice terminé le 31 décembre

(en millions de dollars)

	2002	2001
Intérêts créditeurs		
Prêts	1 404	1 620
Allègement de la dette (note 19)	96	1
Portefeuille de placements	69	127
	1 569	1 748
Intérêts débiteurs	580	934
Intérêts créditeurs nets	989	814
Primes d'assurance et commissions de garantie	147	134
Provision pour pertes sur créances (note 12)	840	741
	296	207
Bénéfice après provision pour pertes sur créances		
Frais d'administration	174	149
	122	58
Bénéfice net	122	58
Bénéfices non répartis		
Au début de l'exercice	1 067	1 009
Dividende versé (note 19)	95	–
À la fin de l'exercice	1 094	1 067

Voir notes afférentes.

État consolidé des flux de trésorerie

pour l'exercice terminé le 31 décembre

(en millions de dollars)

	2002	2001
Activités d'exploitation		
Bénéfice net	122	58
Éléments sans incidence sur les espèces et les quasi-espèces		
Provision pour pertes sur créances	840	741
Augmentation nette des intérêts courus et des commissions à recevoir	(272)	(149)
Diminution nette des intérêts courus et des commissions à payer	(163)	(50)
(Augmentation) diminution nette des montants à recevoir liés aux instruments dérivés	(13)	110
Augmentation (diminution) nette des montants à payer liés aux instruments dérivés	28	(358)
Autres variations	(63)	(90)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	479	262
Activités d'investissement		
Versements de prêts	(6 028)	(8 085)
Remboursements de prêts	5 157	6 243
(Augmentation) diminution des titres négociables	(980)	548
Augmentation (diminution) des placements	97	(2)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(1 754)	(1 296)
Activités de financement		
Émissions d'emprunts à long terme	6 134	5 398
Remboursements d'emprunts à long terme	(5 277)	(4 203)
Augmentation des emprunts à court terme	177	329
Dividende versé	(95)	–
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	939	1 524
Effet des fluctuations des taux de change sur les espèces et les quasi-espèces	(5)	18
(Diminution) augmentation nette des espèces et des quasi-espèces	(341)	508
Espèces et quasi-espèces		
Au début de l'exercice	612	104
À la fin de l'exercice	271	612
Représentées par		
Espèces	34	81
Bons du trésor	237	531
	271	612
Renseignement complémentaire		
Espèces versées en intérêts	616	1 034

Voir notes afférentes.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

1. Mandat et activités de la Société

Exportation et développement Canada (la « Société » ou « EDC »), qui avant le 21 décembre 2001 était connue sous le nom de Société pour l'expansion des exportations, a été créée le 1^{er} octobre 1969 par une loi du Parlement canadien, la *Loi sur l'expansion des exportations* devenue *Loi sur le développement des exportations* (la « Loi »), les modifications les plus récentes étant entrées en vigueur le 21 décembre 2001. La Loi stipule que la Société a pour mission de soutenir et de développer, directement ou indirectement, le commerce extérieur du Canada ainsi que la capacité du pays d'y participer et de profiter des débouchés offerts sur le marché international. Elle relève du Parlement par l'intermédiaire du ministre du Commerce international.

En 1995, EDC a constitué en société Exinvest Inc. comme filiale en propriété exclusive (la « filiale ») en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*. Les activités de la filiale ont été consolidées à celles d'EDC.

Ni la Société ni la filiale ne sont assujetties à la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

La Loi impose un plafond à EDC sur ses portefeuilles de dettes éventuelles. Elle précise que ce plafond s'applique aux montants de principal dus à l'égard de tous les accords en cours qui ont pour effet de fournir à une personne une assurance, une réassurance, une indemnisation ou une garantie, et qu'il ne peut à aucun moment dépasser le plus élevé des deux montants suivants : un montant égal à 10 fois le capital autorisé d'EDC ou 17,5 milliards de dollars, montant qui peut varier aux termes d'une loi de crédits. En 2002, le plafond est passé de 17,5 à 20,0 milliards de dollars aux termes de la loi de crédits C-21. Au 31 décembre 2002, le montant de ces dettes éventuelles s'établissait à 15,3 milliards de dollars (contre 14,5 milliards en 2001 – montant redressé; voir note 9).

EDC agit à tous égards à titre de mandataire de Sa Majesté du chef du Canada. Par conséquent, toutes les obligations qu'elle contracte sous forme d'instruments d'emprunt constituent des obligations du Canada. Aux termes de la Loi, le montant global des emprunts en cours de la Société ne doit pas dépasser 15 fois la somme de a) son capital versé et de b) ses bénéfices non répartis, déterminés conformément aux états financiers vérifiés de l'exercice précédent. La limite d'emprunt au 31 décembre 2002 était de 30,8 milliards de dollars (contre 29,9 milliards en 2001), et les emprunts effectivement contractés par la Société se sont élevés à 20,8 milliards (contre 19,6 milliards en 2001).

2. Résumé des principales conventions comptables

Espèces et quasi-espèces

Les quasi-espèces représentent des placements à court terme hautement liquides, facilement convertibles en montants d'espèces connus et exposés à des risques de changement de valeur négligeables. Les espèces et les quasi-espèces qui figurent au bilan d'EDC comprennent des espèces et des bons du Trésor. Les flux de trésorerie découlant d'opérations libellées en devises sont convertis au taux de change moyen de l'exercice. D'autre part, les opérations de placement et de financement qui ne requièrent pas d'espèces ou de quasi-espèces sont exclues de l'état des flux de trésorerie et sont déclarées ailleurs dans les états financiers.

Titres négociables et placements

Les titres et placements détenus jusqu'à l'échéance sont comptabilisés à leur coût. Les gains et les pertes sur ces titres et placements ne sont portés aux résultats qu'au moment où ils sont réalisés, et l'actif correspondant est alors supprimé du bilan. Dans le cas d'une perte importante et autre que temporaire subie à l'égard d'un titre ou d'un placement comptabilisé à son coût, ce titre ou ce placement est dévalué au moment de l'établissement de la moins-value. Les placements temporaires sont comptabilisés à la valeur du marché. Les gains et les pertes sur les placements comptabilisés à la valeur du marché sont inclus dans les intérêts créditeurs sur le portefeuille de placements.

Prêts nets

Les prêts nets sont déclarés après déduction des intérêts capitalisés non courus, des revenus reportés au titre des prêts et de la provision pour pertes sur prêts. Les intérêts capitalisés non courus représentent les intérêts capitalisés conformément aux accords de rééchelonnement conclus avec des emprunteurs souverains dans le cas des prêts considérés comme douteux mais non constatés aux fins des états financiers. Les prêts rééchelonnés sont considérés comme prêts productifs, sauf s'ils répondent aux critères des prêts douteux.

Les intérêts sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice jusqu'à ce que la direction estime qu'un prêt devrait être classé comme prêt douteux. Un prêt est considéré comme douteux lorsqu'en raison des circonstances, la Société n'est plus raisonnablement assurée de recouvrer en temps opportun la totalité du principal et des intérêts selon les modalités du prêt. Les prêts commerciaux deviennent douteux à partir du moment où ils sont impayés depuis au moins 90 jours, ou lorsque la contrepartie s'est mise sous la protection d'une loi sur la faillite. Les montants reçus à l'égard d'un prêt douteux sont portés au crédit à la valeur comptable du prêt. Lorsqu'un prêt est considéré comme douteux, aucune partie de l'encaisse reçue à l'égard du prêt n'est inscrite comme intérêts créditeurs tant qu'il n'y a pas d'écriture de contrepassation à une provision spécifique et qu'il n'est pas établi que le principal est entièrement recouvrable selon les modalités du prêt. Lorsqu'on a pu établir que les montants exigibles font l'objet de remboursements réguliers, normalement après trois ans, le prêt est de nouveau considéré comme productif, et on reprend la méthode de la comptabilité d'exercice. Les intérêts capitalisés non courus antérieurement sont alors constatés sur la durée non écoulée du prêt.

Revenus reportés

Les revenus reportés au titre des prêts, qui comprennent les commissions d'encours et les frais d'administration, sont constatés comme des intérêts créditeurs et amortis comme une augmentation du rendement pendant la durée des prêts correspondants. Les revenus de commissions de garanties sont portés aux résultats au même titre que les primes d'assurance et sont amortis sur la durée de la garantie correspondante.

Incertitude relative à la mesure

Pour préparer ses états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, la direction doit se servir d'hypothèses et d'estimations fondées sur les données disponibles à la date des états financiers, les plus importantes étant la provision pour pertes sur prêts et sur engagements et garanties de prêts (note 7) et la provision pour sinistres sur assurances (note 11). La direction établit ces provisions à partir de diverses hypothèses, fondées sur les répercussions qu'entraîneront à son avis des événements et des changements survenus récemment dans la conjoncture et les tendances économiques. Ces estimations sont revues périodiquement pendant l'exercice, au besoin, et font l'objet d'un examen approfondi à la date d'établissement des états financiers. Il peut cependant arriver que les pertes réelles sur prêts et les dettes pour éventualités concrétisées varient considérablement des estimations de la direction. L'incertitude de ces estimations provient, en partie, de l'utilisation de données historiques pour déterminer et quantifier la détérioration du crédit. Même si les données historiques constituent le fondement le plus sûr pour calculer ces montants, certains événements économiques survenant à court terme peuvent invalider les hypothèses retenues et, ainsi, entraîner d'importants changements aux estimations de la direction.

La provision générale pour pertes sur prêts et sur engagements et garanties de prêts est estimée à partir des taux antérieurs d'impayés et de recouvrement des prêts. Dans le cas des prêts spécifiquement considérés comme douteux, les montants recouvrables sont calculés en fonction des meilleures estimations du montant des flux de trésorerie futurs provenant de chaque emprunteur et du moment de leur réception.

La provision pour sinistres sur assurances est calculée à partir de l'actualisation des indemnités futures nettes estimées, déduction faite des primes futures nettes, d'après des hypothèses conformes à l'expérience de la Société. D'autres montants sont prévus pour tenir compte des écarts défavorables éventuels par rapport aux hypothèses les plus probables. Même si ces montants varient selon l'incertitude inhérente à chaque programme et selon l'homogénéité des polices (taille et durée) de chaque portefeuille, les estimations sont établies conformément aux recommandations de l'Institut canadien des actuaires.

Provision pour pertes sur prêts et sur engagements et garanties de prêts

Cette provision est calculée après examen de la possibilité de recouvrement de l'ensemble des prêts, des engagements et garanties de prêts aux emprunteurs commerciaux et souverains; elle représente la meilleure estimation de la direction quant aux pertes probables sur créances. Elle comprend à la fois les provisions générales et spécifiques.

Les **provisions générales** comprennent **la provision de base** calculée d'après les cotes de crédit des contreparties, la **provision pour risques du marché** et une **provision pour concentration des contreparties**. Elles sont calculées en fonction des pertes probables sur créances pour les prêts productifs, les garanties de prêts et les engagements de prêts (y compris les lettres d'offre). Les montants pour les engagements de prêts sont pondérés pour tenir compte du taux d'utilisation estimatif de l'engagement.

Pour la **provision de base**, EDC répartit ses prêts productifs et ses garanties et engagements de prêts en sept catégories. Les six premières représentent des groupes de prêts productifs bénéficiant de la même cote de crédit. La Société établit les catégories de ses prêts commerciaux et souverains productifs selon un système de notation de 1 à 6 (cotes AA à C), puis établit une provision générale appropriée d'après les pertes probables inhérentes aux risques de crédit pour chaque catégorie de risque des prêts productifs. La septième catégorie représente les actifs des prêts désignés comme étant à surveiller, qui exigent un suivi plus étroit et une provision pour pertes sur prêts plus élevée. Ces sept catégories, ainsi que les cotes des contreparties, sont conformes au classement et aux cotes précisées dans les politiques de gestion des risques d'EDC. Ces catégories sont par ailleurs séparées par type d'engagements (commerciaux ou souverains), de risques-pays (OCDE et pays émergents) et de risques collatéraux (garantis ou non garantis). Pour chacune des catégories, les taux de pertes sont déterminés d'après les estimations des taux pour défauts de paiement et de la gravité des pertes. Les taux pour défauts de paiement sont calculés selon la moyenne des

tableaux de Moody's et de Standard and Poor's à cet égard. La gravité des pertes est déterminée d'après l'expérience d'EDC en matière de pertes sur prêts. Les taux sont ensuite appliqués aux catégories distinctes pour déterminer la provision générale.

Il existe une provision supplémentaire, la **provision pour risques du marché**, pour les risques-pays et les secteurs industriels pour lesquels les tendances sont à la baisse. Cette provision est nécessaire en raison du décalage entre le moment où se produisent les événements sur les marchés et celui où les changements de cotes sont annoncés.

Certaines contreparties représentent à elles seules de fortes concentrations pour EDC. On établit une **provision pour concentration des contreparties** dont l'engagement risque, aux yeux de la direction, de représenter un montant plus élevé de risque. Au 31 décembre 2002, cette provision était évaluée à 10 % de l'avoir de l'actionnaire.

Des **provisions spécifiques** sont établies, au cas par cas, pour constater les pertes sur créances. Lorsqu'un prêt est considéré comme douteux, sa valeur comptable est ramenée à sa valeur de réalisation estimative en utilisant les valeurs du marché appropriées. Lorsque ces valeurs ne sont pas disponibles, la valeur de réalisation estimative est déterminée en actualisant les flux de trésorerie prévus selon les taux inhérents au prêt. Le montant de la moins-value initiale et tout changement subséquent découlant de la réévaluation des flux de trésorerie futurs prévus sont inscrits à la provision pour pertes sur créances comme rajustements à la provision spécifique pour prêts douteux.

Les provisions générales pour prêts productifs et les provisions spécifiques pour prêts douteux sont portées en réduction des prêts bruts dans la note 5 pour arriver aux prêts nets à l'actif du bilan. Les provisions générales pour garanties et engagements de prêts sont portées au passif du bilan.

Indemnités recouvrables sur assurances

Les indemnités recouvrables sur assurances sont comptabilisées à leur valeur de recouvrement estimative. Les gains ou les pertes nets qui découlent des recouvrements sont portés au crédit ou au débit de la provision pour sinistres sur assurances, après réévaluation de leur valeur de recouvrement.

Provision pour sinistres sur assurances

La provision pour sinistres sur assurances est établie à partir de l'examen actuariel des sinistres nets subis et des sinistres éventuels nets, et représente la valeur actualisée nette du passif, fondée sur les meilleures estimations de la direction, en vertu des polices en vigueur. La provision correspondante est enregistrée dans la provision pour pertes sur créances.

Primes d'assurance

Pour les polices d'assurance à court terme, les primes sont portées aux résultats dès que la protection entre en vigueur. En ce qui concerne les autres polices d'assurance à l'exportation, les primes sont portées aux résultats selon des méthodes qui reflètent généralement la part des risques assumés pendant la durée des polices, et sont amorties en ligne droite sur la durée des polices. Les primes des accords de réassurance et les montants recouverts sur les sinistres subis sont comptabilisés comme réductions des postes respectifs de l'état des résultats et du bilan. Les primes non gagnées sur les polices d'assurance transférées aux réassureurs et les estimations des montants recouvrables auprès des réassureurs à l'égard des indemnités non versées sont déduites respectivement des primes reportées et des indemnités recouvrables.

Instruments financiers dérivés

La Société utilise une vaste gamme d'instruments financiers dérivés (« produits dérivés ») afin de gérer les risques du marché, qui comprennent les fluctuations des taux de change et des taux d'intérêt. Elle ne souscrit ces produits dérivés qu'auprès de contreparties solvables. Lorsqu'une convention accessoire existe entre EDC et la contrepartie, cette dernière doit jouir d'une cote de crédit minimum de A3. Dans le cas contraire, sa cote de crédit doit être de A2 au minimum pour des opérations de moins de 3 ans et de Aa3 pour des opérations de plus de 3 ans.

Les produits dérivés sont portés au bilan au moment de l'émission et en sont supprimés lorsqu'ils arrivent à terme ou sont résiliés. À sa prise en compte initiale et par la suite, chaque produit dérivé est porté à l'actif ou au passif à sa valeur calculée selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Le produit dérivé constitue un actif quand cette valeur indique que la contrepartie a une dette envers EDC; il constitue un passif quand cette valeur indique qu'EDC a une dette envers la contrepartie. S'il s'agit d'un actif, il est porté au bilan comme composante distincte des autres éléments d'actif, et s'il s'agit d'un passif, il devient au bilan une composante distincte des autres éléments de passif et revenus reportés. Les primes payées ou les escomptes reçus sont reportés et amortis sur la durée du contrat. Les rentrées ou les sorties nettes sont portées aux résultats selon la méthode de la comptabilité d'exercice au cours de la même période et au même poste des états financiers que le contrat. Lorsque le montant du versement d'intérêt est déjà connu, comme dans le cas de paiements à taux fixe ou à taux variable, les revenus (ou les dépenses) sont affectés au cours de la période de paiement selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Lorsque le montant du versement d'intérêt n'est pas déjà connu, un intérêt couru approprié est déterminé en se reportant aux cours du marché. Les changements apportés aux valeurs des produits dérivés calculées selon la méthode de la comptabilité d'exercice sont portés à l'état des flux de trésorerie à titre d'activités d'exploitation.

Conversion des devises

Tous les éléments monétaires d'actif et de passif en devises sont convertis en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à la fin de l'exercice. Les revenus et les dépenses sont convertis aux taux de change mensuels moyens en vigueur pendant l'exercice. Les gains et les pertes découlant de la conversion des soldes et des opérations en devises sont portés aux intérêts débiteurs.

Intérêts débiteurs

Les intérêts débiteurs comprennent les dépenses liées au papier commercial, aux obligations et aux instruments financiers dérivés, l'amortissement de l'escompte à la souscription et des frais d'émission d'emprunt, ainsi que les gains et pertes de change. Les gains ou les pertes sur les obligations rachetées par la Société et sur le dégagement de swaps connexes sont soit portés aux résultats au moment de l'opération, soit reportés et amortis sur la durée de l'émission d'emprunt de remplacement, le cas échéant.

Avantages sociaux

La Société a établi un régime de retraite à prestations déterminées afin de fournir à ses employés des prestations de retraite. Les coûts du régime sont établis de manière actuarielle selon la méthode de répartition des prestations au prorata du service et selon les hypothèses les plus probables de la direction. La dernière évaluation a été effectuée par un actuaire indépendant au 31 décembre 2002. Le taux d'escompte utilisé pour déterminer l'obligation au titre des prestations constituées était fondé sur les taux du marché pour les obligations à long terme de qualité. Les actifs de la caisse de retraite sont évalués à leur juste valeur aux fins du calcul du rendement prévu des actifs du régime.

Les coûts annuels nets du régime de retraite comprennent : les prestations déterminées de manière actuarielle pour les services rendus au cours de l'exercice; les intérêts théoriques sur les obligations prévues au titre du régime, déduction faite des intérêts créditeurs sur les actifs du régime; l'amortissement des gains ou pertes actuariels et des autres éléments pendant le reste de la période moyenne de service des employés actifs qui devraient recevoir des prestations en vertu du régime. Les gains ou pertes actuariels ne sont amortis que si le gain ou la perte actuariels nets au début de l'exercice dépassent de 10 % l'obligation au titre des prestations constituées ou la juste valeur des actifs du régime, le montant le plus élevé des deux étant retenu.

L'écart cumulatif entre les coûts du régime et les cotisations au régime est compris dans les comptes créditeurs et autres crédits.

La Société fournit également à ses employés d'autres avantages sociaux au moment de leur départ à la retraite, notamment une indemnité de départ, une assurance-vie et un régime de soins de santé et de soins dentaires. Le coût de ces avantages sociaux est déterminé par calcul actuariel selon la même méthode que celle appliquée pour les prestations de retraite et il est comptabilisé au moment où les employés les gagnent.

L'adoption, pendant l'exercice 2000, de nouvelles normes de l'ICCA pour l'enregistrement des avantages sociaux futurs des employés s'est traduite par une obligation transitoire pour les régimes d'avantages sociaux après le départ à la retraite (à l'exclusion du régime de retraite lui-même). Les obligations transitoires concernant le régime de prestations de retraite et les autres régimes d'avantages sociaux après la retraite sont amorties aux résultats sur 14 et 20 ans, respectivement.

3. Titres négociables

La Société maintient suffisamment de liquidités pour répondre à l'ensemble de ses besoins de fonctionnement, assurer la stabilité de son portefeuille d'emprunts à court terme et bénéficier d'une certaine souplesse pour atteindre ses objectifs. Elle conserve à cette fin des titres négociables dans le portefeuille de placements ou dans celui de placements temporaires. Les titres du portefeuille de placements sont détenus à des fins de liquidités et à long terme. Les placements temporaires viennent à échéance ou sont vendus au cours des douze mois suivants. Les risques de crédit assumés à l'égard des titres détenus dans le portefeuille de placements et le portefeuille de placements temporaires représentent leur valeur comptable.

<i>(en millions de dollars)</i>	2002			2001
	Portfeuille		Total	Total
Émis ou garantis par :	Placements	Placements temporaires		
Gouvernement canadien*	397	–	397	284
Entreprises	407	72	479	501
Institutions financières	1 196	314	1 510	767
Autres entités souveraines	167	–	167	10
Total des titres négociables	2 167	386	2 553	1 562

* Comprend les gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux, ainsi que les sociétés d'État.

Le tableau ci-dessous montre les rendements des titres négociables d'EDC et l'utilisation qui est faite des instruments financiers dérivés pour gérer les risques de taux d'intérêt et de devises au titre du portefeuille de placements de la Société.

<i>(en millions de dollars)</i>				2002	2001
	Terme jusqu'à l'échéance				
	Moins d'un an	De un à trois ans	Plus de trois ans	Total	Total
Portefeuille de placements					
Titres à taux fixe	135	62	353	550	423
Accords de swap	(95)	(26)	(33)	(154)	(193)
Total partiel	40	36	320	396	230
<i>Rendement à l'échéance (en %)</i>	5,24	5,03	5,00	5,00	4,82
Titres à taux variable	1 417	184	16	1 617	618
Accords de swap	100	25	30	155	199
Total partiel	1 517	209	46	1 772	817
<i>Rendement à l'échéance de révision (en %)</i>	1,72	2,10	1,77	1,81	2,24
Total du portefeuille de placements	1 557	245	366	2 168	1 047
Placements temporaires					
Titres à taux variable	386	–	–	386	521
<i>Rendement ponctuel (en %)</i>				2,86	2,13
<i>Valeur à l'achat</i>				384	519
Portefeuille total	1 943	245	366	2 554	1 568
Montants liés aux produits dérivés	(5)	1	3	(1)	(6)
Total des titres négociables	1 938	246	369	2 553	1 562

Les risques de crédit assumés à l'égard des accords de swap représentent une fraction du montant théorique des titres indiqués ci-dessus, et correspondent à la valeur de remplacement de ces accords. Les risques de crédit assumés dans le cas des accords de swap détenus dans le portefeuille de placements sont exposés à la note 17.

4. Placements

Les placements comprennent l'encaisse et les titres affectés, d'une valeur de 33 millions de dollars (contre 127 millions en 2001), détenus par la filiale d'EDC, Exinvest Inc., ainsi que des billets d'une valeur totale de 42 millions (contre 45 millions en 2001) émis par l'Administration du port de Vancouver (anciennement la Société du port de Vancouver) et la Monnaie royale canadienne. La Société compte conserver ces billets jusqu'à l'échéance. La Monnaie royale canadienne, une société d'État, est apparentée à la Société en raison d'une propriété commune. Le placement auprès de la Monnaie royale canadienne a été effectué à sa juste valeur, selon les mêmes modalités que celles établies avec des tierces parties comptant des risques de crédit similaires, et est comptabilisé à son coût.

<i>(en millions de dollars)</i>				2002	2001
	Terme jusqu'à l'échéance				
	Moins d'un an	De un à trois ans	Plus de trois ans	Total	Total
Placements à taux fixe	4	9	42	55	45
Placements à taux variable	3	–	17	20	127
Total des placements	7	9	59	75	172
<i>Rendement (en %)*</i>	6,26	6,36	4,86	4,97	6,32

* Rendement à l'échéance pour les placements à taux fixe et rendement au moment de la révision pour les placements à taux variable.

5. Prêts nets

Le tableau qui suit montre les échéances et les rendements réels des accords de prêts pour les prêts bruts. Les rendements sont calculés selon une moyenne pondérée par montant et par durée. Les rendements à taux variable sont exprimés en écarts par rapport aux taux de base, soit principalement le LIBOR pour le dollar américain et le taux préférentiel pour le dollar canadien.

(en millions de dollars)	2002					2001				
	À taux fixe \$	Rendement à l'échéance %	À taux variable \$	Écart %	Total \$	À taux fixe \$	Rendement à l'échéance %	À taux variable \$	Écart %	Total \$
Prêts productifs :										
En souffrance	93	7,67	8	2,64	101	39	9,44	126	0,43	165
2002	–	–	–	–	–	1 092	7,80	2 801	1,46	3 893
2003	947	7,55	2 716	2,05	3 663	946	7,44	1 624	1,95	2 570
2004	917	7,65	1 994	2,00	2 911	864	7,66	1 547	2,09	2 411
2005	866	7,53	1 417	2,14	2 283	803	7,55	1 374	1,95	2 177
2006	807	7,43	1 154	1,64	1 961	725	7,47	1 090	1,54	1 815
2007	882	7,52	836	1,49	1 718	774	7,62	687	1,52	1 461
2008 à 2012	4 220	7,20	2 414	1,38	6 634	3 559	7,30	1 941	1,54	5 500
2013 et au-delà	3 850	7,11	961	1,42	4 811	3 193	7,38	391	1,37	3 584
Prêts productifs bruts	12 582	7,18	11 500	1,74	24 082	11 995	7,42	11 581	1,69	23 576
Prêts douteux (note 6)	201	5,34	2 058	1,71	2 259	234		1 416		1 650
Prêts bruts	12 783		13 558		26 341	12 229		12 997		25 226
Moins : Intérêts capitalisés non courus sur les										
- prêts douteux (note 6)					1 001					742
- prêts productifs*					425					499
Prêts					24 915					23 985
Moins : Provision pour pertes sur prêts (note 7)					3 613					2 892
Revenus reportés au titre des prêts					292					267
Prêts nets					21 010					20 826

* Représente le solde non amorti couru pendant que le prêt était douteux.

Au 31 décembre 2002, les prêts productifs bruts à taux variable avaient un rendement de 3,76 % (contre 4,63 % en 2001) et étaient assortis d'une durée moyenne de révision de 103 jours (contre 107 jours en 2001).

Les prêts productifs bruts de la Société se répartissent entre prêts souverains et prêts commerciaux, comme suit :

(en millions de dollars)	2002					2001				
	À taux fixe \$	Rendement à l'échéance %	À taux variable \$	Écart %	Total \$	À taux fixe \$	Rendement à l'échéance %	À taux variable \$	Écart %	Total \$
Prêts souverains	3 046	8,37	2 473	1,11	5 519	3 241	8,31	2 989	1,23	6 230
Prêts commerciaux	9 536	6,89	9 027	1,93	18 563	8 754	7,09	8 592	1,85	17 346
Total des prêts productifs bruts	12 582	7,18	11 500	1,74	24 082	11 995	7,42	11 581	1,69	23 576

La Société a des concentrations géographiques importantes dans certains pays, comme précisé ci-dessous.

(en millions de dollars)	2002		2001		
	Prêts productifs bruts	%	Prêts productifs bruts	%	
Pays					
États-Unis	11 689	49	États-Unis	10 169	43
Canada	2 088	9	Canada	2 201	9
Mexique	1 426	6	Mexique	1 322	6
Royaume-Uni	987	4	Chine	1 090	5
Chine	973	4	Pérou	932	4
Autres	6 919	28	Autres	7 862	33
Total	24 082	100	Total	23 576	100

En outre, la Société a des prêts bruts consentis à des contreparties individuelles, qui s'élevaient à 4 610 millions de dollars (contre 3 386 millions en 2001) à cinq compagnies aériennes, à 1 258 millions (contre 1 293 millions en 2001) à une entité spécialisée dans le transport de surface, et à 1 779 millions (contre 1 206 millions en 2001) à une entité spécialisée dans l'automobile. Toutes ces contreparties sont situées aux États-Unis.

Les intérêts capitalisés non courus représentent les intérêts capitalisés contractuels conformément aux accords de rééchelonnement conclus avec des emprunteurs souverains pour la période pendant laquelle les prêts sont considérés comme douteux.

Le tableau qui suit montre les changements survenus, au cours de l'exercice, au titre des intérêts capitalisés non courus.

<i>(en millions de dollars)</i>	2002	2001
Solde au début de l'exercice	1 241	1 165
Intérêts capitalisés	343	92
Amortissement	(76)	(83)
Allègement de la dette	(81)	(1)
Opérations de change	(1)	68
Solde à la fin de l'exercice	1 426	1 241

6. Prêts douteux

Les prêts douteux bruts de la Société s'élevaient à 2 259 millions de dollars (contre 1 650 millions en 2001), dont 1 421 millions en prêts souverains (contre 1 320 millions en 2001) et 838 millions en prêts commerciaux (contre 330 millions en 2001). Le tableau suivant montre les prêts douteux bruts, nets des intérêts capitalisés non courus et de la provision spécifique, qui représentent les prêts douteux nets.

<i>(en millions de dollars)</i>	2002	2001
Prêts douteux bruts		
Prêts souverains	1 421	1 320
Prêts commerciaux	838	330
	2 259	1 650
Moins : Intérêts capitalisés non courus	1 001	742
Provision spécifique (note 7)	582	370
Prêts douteux nets	676	538

Le tableau qui suit montre les mouvements du portefeuille des prêts douteux bruts au cours de l'exercice.

<i>(en millions de dollars)</i>	2002	2001
Solde au début de l'exercice	1 650	1 323
Prêts considérés comme douteux	840	482
Prêts rétablis comme productifs	–	(44)
Prêts radiés	(194)	(191)
Intérêts capitalisés	343	94
Remboursements de principal	(109)	(15)
Montants reçus du gouvernement du Canada au titre de l'allègement de la dette souveraine	(311)	(13)
Montants à recevoir du gouvernement du Canada au titre de l'allègement de la dette souveraine	–	(81)
Opérations de change	40	95
Solde à la fin de l'exercice	2 259	1 650

Des prêts douteux à cinq emprunteurs commerciaux aux États-Unis totalisant 82 millions de dollars, à un emprunteur commercial en Allemagne totalisant 41 millions, à un emprunteur commercial au Brésil totalisant 39 millions et à des emprunteurs souverains en Yougoslavie totalisant 32 millions ont été radiés de la provision pour pertes sur prêts. Ces radiations ont été effectuées après avoir épuisé toutes les méthodes de recouvrement, lorsqu'on ne pouvait vraisemblablement envisager aucun autre recouvrement. Étaient compris dans ces radiations de 194 millions de dollars des prêts de 128 millions au total, qui avaient été classés douteux en 2002. Au cours des cinq derniers exercices terminés le 31 décembre, les radiations cumulatives de prêts ont atteint au total 490 millions, dont 79 % se sont produites au cours des deux derniers exercices.

En 2002, les remboursements de principal et les paiements d'intérêts relatifs à des prêts douteux ont été de 109 millions de dollars (contre 34 millions en 2001). Ces montants, appliqués à la valeur comptable des prêts douteux, n'ont pas eu d'incidence sur les intérêts créditeurs.

7. Provision pour pertes sur prêts et sur engagements et garanties de prêts

La provision pour pertes sur prêts et sur engagements et garanties de prêts se répartit comme suit :

<i>(en millions de dollars)</i>	2002	2001
Provision générale		
Provision de base		
Engagements de bonne qualité	125	104
Engagements de qualité médiocre	1 895	1 819
Total (base)	2 020	1 923
Provision pour concentration des contreparties		
Engagements de bonne qualité	64	60
Engagements de qualité médiocre	497	466
Total (concentration des contreparties)	561	526
Provision pour risques du marché		
Risques-pays		
États-Unis	138	130
Venezuela	57	12
Brésil	37	41
Indonésie	20	28
Turquie	10	19
Argentine	7	19
Autres	21	44
Total (risques-pays)	290	293
Secteurs industriels		
Aéronautique	382	267
Télécommunications	110	87
Électricité	45	–
Autres	–	14
Total (secteurs industriels)	537	368
Total de la provision générale	3 408	3 110
Provision spécifique pour prêts douteux	582	370
Provision pour pertes sur prêts et sur engagements et garanties de prêts	3 990	3 480

Classification de la provision pour pertes sur prêts et sur engagements et garanties de prêts :

<i>(en millions de dollars)</i>	2002	2001
Provision pour pertes sur prêts	3 613	2 892
Provision pour pertes sur engagements de prêts	284	521
Provision pour pertes sur garanties de prêts	93	67
Total	3 990	3 480

La provision pour pertes sur prêts est portée en réduction des prêts bruts à la note 5 pour arriver aux prêts nets portés à l'actif du bilan. La provision pour pertes sur engagements et garanties de prêts est inscrite au passif dans les états financiers.

Au cours de l'exercice, les changements suivants ont été apportés à la provision pour pertes sur prêts et sur engagements et garanties de prêts :

<i>(en millions de dollars)</i>	2002			2001		
	Spécifique	Générale	Total	Spécifique	Générale	Total
Solde au début de l'exercice	370	3 110	3 480	431	2 399	2 830
Provision pour pertes sur prêts	409	316	725	106	552	658
Radiations*	(194)	–	(194)	(191)	–	(191)
Opérations de change	(3)	(18)	(21)	24	159	183
Solde à la fin de l'exercice	582	3 408	3 990	370	3 110	3 480

*Se reporter à la note 6 pour plus de détails sur les radiations.

8. Engagements de prêts

La Société a deux types d'engagements de prêts. Les premiers sont les montants non versés sur les accords de prêts signés. Les seconds sont les engagements pris par EDC pour lesquels les modalités telles que le type de taux d'intérêt et le calendrier des versements n'ont pas encore été déterminées. Cette catégorie comprend des lettres d'offre acceptées et en vigueur de 3 225 millions de dollars ainsi que des lignes de crédit confirmées mais non affectées de 590 millions.

Les engagements non versés relatifs à des accords de prêts signés s'élèvent à 3 512 millions de dollars (contre 4 938 millions en 2001). Au cours des deux prochains exercices, la direction s'attend à ce que la Société verse 65 % des soldes encore non versés.

Les versements prévus au titre des engagements de prêts s'établissent comme suit :

<i>(en millions de dollars)</i>	2002		2001	
	Versements prévus	%	Versements prévus	%
Exercice				
2002	–	–	2 207	45
2003	1 962	56	487	10
2004	319	9	93	2
2005 et au-delà	1 231	35	2 151	43
Total	3 512	100	4 938	100

Le tableau qui suit donne les engagements non versés et les taux fixes engagés ou les écarts par rapport aux taux variables engagés. Les rendements sont calculés selon une moyenne pondérée, et l'écart par rapport aux taux d'intérêt variables est représenté surtout par le LIBOR pour le dollar américain.

<i>(en millions de dollars)</i>	2002				2001			
	À taux fixe	Rendement ponctuel estimatif	À taux variable	Écart	À taux fixe	Rendement ponctuel estimatif	À taux variable	Écart
	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%
Prêts souverains	466	8,12	249	2,69	988	8,31	237	2,10
Prêts commerciaux	105	3,68	2 692	1,28	930	6,13	2 783	1,99
Total	571	7,31	2 941	1,40	1 918	7,26	3 020	2,00

9. Dettes éventuelles

La note 1 précise que la Loi impose un plafond à EDC sur ses portefeuilles de dettes éventuelles. Au cours des exercices précédents, la présentation des dettes éventuelles ne permettait pas de tenir compte des maximums des polices d'assurance. En 2002, la Société a perfectionné les estimations de ses dettes éventuelles pour en tenir compte et les chiffres de 2001 ont été redressés en conséquence.

Les dettes éventuelles de la Société comprennent les polices d'assurance à court et à moyen terme ainsi que les garanties. Le programme à court terme protège les exportateurs de biens et de services qui vendent à crédit selon des échéances inférieures ou égales à un an, contre le défaut de paiement de leurs acheteurs en raison de risques commerciaux et politiques. Les risques commerciaux couverts sont l'insolvabilité, le défaut de paiement de l'acheteur, son refus d'accepter la marchandise et la résiliation du contrat. Les risques politiques assurés sont le non-transfert et la non-convertibilité des devises, l'annulation d'une licence d'importation ou d'exportation, la guerre et des troubles semblables. Le programme à moyen terme couvre les ventes à crédit dont les échéances sont supérieures à un an. Il comprend les garanties et l'assurance-crédit à l'exportation, les garanties de prêts, l'assurance-caution de bonne fin couvrant les risques inhérents à la non-exécution du contrat, les garanties-cautions de soumission ainsi que l'assurance-risques politiques, qui protège contre les risques politiques inhérents au capital-actions et aux autres types d'investissements à l'étranger.

Polices d'assurance et garanties

Au 31 décembre 2002, les polices d'assurance et les garanties en cours de la Société s'élevaient à 15 263 millions de dollars (contre 14 511 millions en 2001). Les échéances de ces polices et de ces garanties se présentent comme suit :

<i>(en millions de dollars)</i>	2002				2001			
	Assurance à court terme	Assurance à moyen terme	Garanties	Total	Assurance à court terme	Assurance à moyen terme	Garanties	Total
2002	–	–	–	–	6 255	1 079	759	8 093
2003	7 097	1 568	2 116	10 781	–	1 582	1 419	3 001
2004	–	804	356	1 160	–	599	269	868
2005	–	484	186	670	–	682	214	896
2006	–	264	115	379	–	194	110	304
2007	–	214	441	655	–	46	25	71
2008 à 2012	–	525	328	853	–	348	103	451
2013 et au-delà	–	111	654	765	–	13	814	827
Total	7 097	3 970	4 196	15 263	6 255	4 543	3 713	14 511

La répartition géographique des engagements au titre des risques s'établit comme suit :

<i>(en millions de dollars)</i>	2002				2001				
	Assurance à court terme	Assurance à moyen terme	Garanties	Total	Assurance à court terme	Assurance à moyen terme	Garanties	Total	
États-Unis	4 226	115	3 082	7 423	États-Unis	3 450	68	2 474	5 992
Canada	93	2 410	156	2 659	Canada	194	2 387	131	2 712
Mexique	147	219	35	401	Brésil	237	323	1	561
Brésil	188	181	1	370	Mexique	152	273	55	480
Chine	182	149	23	354	Chine	163	209	29	401
Autres	2 261	896	899	4 056	Autres	2 059	1 283	1 023	4 365
Total	7 097	3 970	4 196	15 263	Total	6 255	4 543	3 713	14 511

Un montant de réassurance de 2 026 millions de dollars (contre 1 618 millions en 2001) a été déduit des polices d'assurance en vigueur. Des primes de réassurance s'élevant à 24 millions de dollars (contre 21 millions en 2001) ont été déduites du total des primes gagnées pour l'exercice terminé le 31 décembre 2002.

Garanties

Les garanties-cautions de soumission ou de bonne fin d'EDC protègent la banque de l'exportateur en couvrant 100 % de la valeur de la lettre de garantie bancaire pour la soumission ou la bonne fin, en cas d'appel par l'acheteur. Chaque garantie d'assurance émise renferme une disposition de recouvrement selon laquelle la tierce partie, l'exportateur, consent à indemniser la Société en cas de paiement versé en vertu de la garantie. Par ailleurs, la Société émet des garanties de prêts qui couvrent le non-remboursement du principal ou le non-paiement des intérêts et des commissions dus aux banques et aux institutions financières qui accordent des prêts aux acheteurs de biens et services canadiens. À la suite d'appels de garanties, EDC porte les prêts à l'actif du bilan; ils deviennent alors une obligation directe pour l'acheteur.

Au 31 décembre 2002, les polices d'assurance et les garanties de prêts en vigueur de la Société s'élevaient à 4 196 millions de dollars (contre 3 713 millions en 2001).

<i>(en millions de dollars)</i>	2002	2001
Garanties de prêt	2 998	2 567
Garanties-cautions de bonne fin	1 182	1 134
Garanties-cautions de soumission	11	7
Garanties-opérations individuelles	5	5
Total	4 196	3 713

10. Indemnités recouvrables sur assurances

Au cours de l'exercice, les changements suivants se sont produits au titre des indemnités recouvrables sur assurances.

<i>(en millions de dollars)</i>	2002	2001
Solde au début de l'exercice	96	74
Indemnités réglées	144	144
Indemnités recouvrées	(39)	(51)
Radiation des indemnités recouvrables	(111)	(74)
Opérations de change	-	3
Solde à la fin de l'exercice	90	96

Du montant total de 144 millions de dollars versé en indemnités en 2002, 78 % visaient le portefeuille de l'assurance à court terme. La répartition géographique des indemnités et des recouvrements les plus élevés s'établit comme suit :

<i>(en millions de dollars)</i>	2002		2001		
	Indemnités réglées	Indemnités recouvrées	Indemnités réglées	Indemnités recouvrées	
États-Unis	63	8	États-Unis	46	6
Mexique	19	1	Îles Vierges britanniques*	45	34
Argentine	18	1	Pakistan	9	-
Allemagne	8	4	Canada	7	-
Belgique	5	-	Argentine	6	-
Autres	31	25	Autres	31	11
Total	144	39	Total	144	51

* Les sinistres se sont produits à la suite de difficultés financières d'une société mère dont le siège social est à Singapour.

11. Provision pour sinistres sur assurances

Au cours de l'exercice, les changements suivants ont été apportés à la provision pour sinistres sur assurances.

<i>(en millions de dollars)</i>	2002	2001
Solde au début de l'exercice	464	439
Provision pour sinistres sur assurances	115	83
Radiation des indemnités recouvrables	(111)	(74)
Frais de règlement des sinistres	(8)	(7)
Opérations de change	-	23
Solde à la fin de l'exercice	460	464

12. Provision pour pertes sur créances

La provision pour pertes sur créances, exprimée dans l'état des résultats, se compose comme suit :

<i>(en millions de dollars)</i>	2002	2001
Provision pour pertes sur prêts	930	208
Provision pour sinistres sur assurances	115	83
Provision pour pertes sur engagements de prêts	(231)	521
Provision pour pertes sur garanties de prêts	26	(71)
Provision pour pertes sur créances	840	741

13. Titres d'emprunt

La Société émet des titres d'emprunt sur les marchés financiers du monde entier. Ses emprunts à court terme consistent en papier commercial et en d'autres instruments à court terme liés aux emprunts dont l'échéance est d'au plus un an. Ses emprunts à long terme sont contractés sous forme d'obligations et d'autres instruments à long terme libellés en dollars canadiens, en dollars américains et dans d'autres devises. La Société a recours aux swaps de devises pour convertir les obligations à taux fixe libellées en devises, principalement en dollars américains. Les swaps de taux d'intérêt sont surtout utilisés pour convertir les titres à taux fixe en titres à taux variable, liés principalement au LIBOR. Les contrats d'instruments dérivés et les obligations structurées servent à minimiser les risques du marché et sont également utilisés dans le cadre de la gestion de l'actif et du passif.

Emprunts

Les emprunts (à l'exclusion des produits dérivés) se présentent comme suit :

<i>(en millions de dollars)</i>	2002	2001
Emprunts à court terme	3 909	3 723
Emprunts à long terme arrivant à échéance		
- à moins d'un an	3 671	2 926
- à plus d'un an	13 254	12 965
Total des emprunts à long terme	16 925	15 891
Total partiel	20 834	19 614
Plus : Escomptes et primes non amortis	1	4
Reports	(7)	(9)
Total des emprunts	20 828	19 609

Les escomptes et les primes non amortis se rapportent à l'émission des titres d'emprunt à long terme et des swaps. Le montant comptabilisé d'un escompte ou d'une prime représente l'écart entre la valeur nominale d'un titre et les flux de trésorerie réels au moment du règlement. Les reports comprennent les gains réalisés au moment de rachats d'emprunts et de dégagements de swaps. Ces montants sont portés à l'actif ou au passif à la date de règlement, et sont amortis pendant la durée du titre (pour les escomptes et les primes) ou pendant la durée de l'instrument de remplacement (pour les titres reportés).

Intérêts courus

Les intérêts courus, qui reflètent les obligations et les droits de la Société à l'égard de l'encaisse, sont ventilés comme suit :

<i>(en millions de dollars)</i>	2002	2001
À court terme	6	12
À long terme	248	403
Total des intérêts courus à payer	254	415

Lorsque le montant du versement d'intérêt est déjà connu, comme dans le cas de paiements à taux fixe ou à taux variable, l'intérêt est affecté au cours de la période de paiement selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Lorsque le montant du versement d'intérêt n'est pas déjà connu, un intérêt couru approprié est déterminé en se reportant aux cours du marché.

Obligations structurées

La Société a émis un certain nombre d'obligations structurées dans le cadre de son programme d'emprunts. Ces obligations sont des titres hybrides combinant des instruments à taux fixe et des instruments dérivés.

Les obligations structurées en cours, qui sont comprises dans les emprunts, se présentent comme suit :

<i>(en millions de dollars)</i>	2002	2001
Remboursables par anticipation ou par prorogation	2 251	1 850
À taux variable inversé	564	567
Liées à l'indice boursier	441	541
À deux devises	140	244
Autres	209	178
Total	3 605	3 380

La Société a signé des accords de swap pour réduire les risques du marché à l'égard de ses emprunts structurés. Ces accords lui permettent de retirer un produit du swap pour répondre aux exigences du règlement des obligations d'emprunt et en assurer le service. Elle a en substance créé un emprunt à taux variable en émettant des obligations à taux fixe et en concluant des accords de swap par lesquels elle reçoit des intérêts à taux fixe et paie des intérêts à taux variable. Le swap des obligations sous-jacentes émises lui a permis de convertir les risques potentiels du marché en risques de crédit. Or, elle gère les risques de crédit en traitant avec des contreparties jugées solvables, selon les plafonds et les lignes directrices établis par la Trésorerie et approuvés par le Conseil d'administration. Les risques de crédit assumés à l'égard des instruments financiers dérivés sont exposés de façon plus détaillée à la note 17.

14. Échéances des titres d'emprunt

EDC combine souvent les titres d'emprunt et les instruments dérivés pour générer un financement à un coût moins élevé. C'est ainsi par exemple qu'une émission à taux fixe peut être combinée à un swap de taux d'intérêt pour générer un financement à taux variable à un coût qui sera moins élevé qu'une émission de billets à taux variable. Le tableau qui suit montre les positions nettes d'EDC qui résultent de ses émissions à taux fixes et variables, ainsi que les rendements sur ces montants nets.

<i>(en millions de dollars)</i>	2002				2001	
Année d'échéance	Émissions d'emprunts	Accords de swap	Montant net	Rendement* (%)	Montant net	Rendement* (%)
Émissions à taux fixe						
2002	–	–	–	–	956	7,04
2003	2 415	(1 210)	1 205	6,46	1 215	6,09
2004	2 816	(1 971)	845	5,91	852	6,13
2005	1 470	(1 470)	–	–	–	–
2006	1 518	(1 518)	–	–	–	–
2007	1 170	(380)	790	4,05	–	–
2008 à 2012	5 101	(4 852)	249	8,47	251	8,14
2013 et au-delà	115	(83)	32	8,16	32	8,16
Total partiel	14 605	(11 484)	3 121	5,73	3 306	6,92
Émissions à taux variable						
2002	–	–	–	–	5 795	–
2003	5 165	1 261	6 426	–	2 198	–
2004	214	2 019	2 233	–	1 773	–
2005	49	1 479	1 528	–	258	–
2006	97	1 553	1 650	–	1 745	–
2007	75	388	463	–	181	–
2008 à 2012	223	4 957	5 180	–	4 550	–
2013 et au-delà	406	67	473	–	380	–
Total partiel	6 229	11 724	17 953	1,27	16 880	2,21
Total	20 834	240	21 074		20 186	

* Rendement à l'échéance pour les émissions à taux fixe et rendement au moment de la révision pour les émissions à taux variable.

Les risques de crédit et d'autres aspects des accords de swap sont expliqués dans la note 17.

15. Avoir de l'actionnaire

Le capital-actions autorisé est de 1,5 milliard de dollars, soit 15 millions d'actions d'une valeur nominale de 100 \$ chacune. Le nombre d'actions émises et entièrement libérées est de 9,8 millions (soit le même nombre qu'en 2001). La Société n'a émis aucune action en 2002, ni en 2001. À la demande de l'actionnaire, elle a versé un dividende de 95 millions de dollars durant l'exercice (contre aucun en 2001).

16. Soldes en devises

La Société possède un actif et un passif considérables en dollars américains et dans d'autres devises, ainsi que des instruments financiers dérivés libellés dans diverses devises. Ces instruments servent à minimiser le coût du capital et à optimiser le rendement pour la Société, dans les limites des plafonds et des lignes directrices établis par la Trésorerie et approuvés par le Conseil d'administration.

Le tableau qui suit établit la ventilation des instruments financiers dérivés que la Société a utilisés pour gérer les engagements en devises de ses positions au titre de l'actif et du passif. Les engagements nets en devises (exprimés en dollars canadiens) qui en découlaient au 31 décembre 2002 s'établissent comme suit :

<i>(en millions de dollars)</i>	2002									2001	
	Actif			Passif			Engagements nets en devises		Engagements nets en devises		
	Brut	IFD*	Net	Brut	IFD*	Net		Taux		Taux	
Dollars américains	19 981	714	20 695	(12 183)	(8 503)	(20 686)	9	1,5796	(58)	1,5926	
Euros	461	–	461	(234)	(223)	(457)	4	1,6564	2	1,4185	
Livres sterling	984	–	984	(4)	(976)	(980)	4	2,5428	3	2,3160	
Yens japonais	108	(55)	53	(663)	610	(53)	–	0,0133	–	0,0122	
Dollars néo-zélandais	–	–	–	(207)	207	–	–	0,8276	–	0,6636	
Couronnes norvégiennes	–	–	–	(803)	803	–	–	0,2278	–	0,1779	
Dollars australiens	–	–	–	(124)	124	–	–	0,8890	–	0,8156	
Couronnes suédoises	52	–	52	–	(52)	(52)	–	0,1818	–	0,1525	
Couronnes danoises	28	(28)	–	–	–	–	–	0,2230	–	0,1908	

* Les instruments financiers dérivés (IFD) comprennent les swaps de devises et les contrats de change (se reporter à la note 17).

La Société a réalisé un gain de change de 2,6 millions de dollars en 2002 (contre un gain de 75 000 \$ en 2001). Ce montant a été porté aux intérêts débiteurs. Pendant l'exercice, les engagements d'EDC au titre de l'actif et du passif ont été libellés principalement en dollars américains, en euros et en livres sterling.

17. Instruments financiers dérivés

EDC, qui gère activement ses engagements par rapport aux risques du marché, a recours à des instruments financiers dérivés, qu'elle utilise à des fins autres que de spéculation, dans les limites fixées par la politique et les lignes directrices de la Trésorerie. La Société utilise une vaste gamme de ces instruments pour gérer les coûts de son financement ainsi que les rendements de ses placements, et pour mettre en œuvre ses stratégies de gestion des éléments d'actif et de passif, afin de minimiser les risques du marché pour ses portefeuilles. Les risques de crédit inhérents à ces instruments sont gérés conformément aux politiques établies par le Service de gestion des risques du marché d'EDC et approuvées par le Conseil d'administration.

À l'heure actuelle, la Société se sert notamment des instruments suivants :

Swaps de taux d'intérêt – opérations en vertu desquelles deux parties échangent des flux d'intérêt à l'égard d'un montant théorique donné à des dates établies à l'avance et pour une période précise, en appliquant des taux d'intérêt fixes ou variables convenus. Les montants théoriques auxquels s'appliquent les intérêts payés ou reçus ne sont pas échangés.

Swaps de devises – opérations en vertu desquelles deux parties échangent des devises à l'origine et à l'échéance, ainsi que des flux d'intérêt à l'égard des montants échangés à des dates établies à l'avance et pour une période précise, en appliquant des taux d'intérêt fixes ou variables convenus.

Swaps d'indice boursier – opérations conclues pour supprimer les risques inhérents aux mouvements relatifs à un indice boursier lorsque la Société lance une émission obligataire. Deux contreparties conviennent d'échanger des paiements, dont un représente le changement en pourcentage de titres convenus et l'autre, des titres assortis d'un taux d'intérêt à court terme. Le principal peut ressembler soit à un swap de taux d'intérêt, sans qu'il y ait échange de montants théoriques, soit à un swap de devises, des devises étant dans ce cas échangées à l'origine et à l'échéance.

Contrats de change – engagements d'acheter ou de vendre des devises dont le règlement doit se faire à une date ultérieure précise et à un taux fixe.

Toute opération comporte nécessairement des risques de perte, qui sont de deux ordres. Il y a d'une part les risques de crédit, soit par exemple le risque que l'une des deux parties à une opération ne respecte pas les modalités de l'entente, entraînant des pertes financières pour l'autre partie, et d'autre part les risques du marché, liés aux fluctuations des taux de change ou des taux d'intérêt.

La Société limite ses risques de crédit en ne traitant qu'avec des contreparties solvables et, dans certains cas, en concluant des conventions accessoires avec ces contreparties. Ces conventions prévoient l'affichage d'un nantissement par la contrepartie quant les engagements pris par EDC envers cette entité dépassent un certain seuil. Lorsqu'une convention accessoire existe entre EDC et une contrepartie, cette dernière doit avoir une cote de crédit d'au moins A3. Dans le cas contraire, sa cote de crédit doit être d'au moins A2 pour les opérations de moins de trois ans, et Aa3 au minimum pour les opérations supérieures à trois ans. EDC a en outre mis en place des politiques et des processus internes pour les approbations de crédit, leur suivi et leur contrôle. Elle ne prévoit pas de contre-performance majeure de la part des contreparties avec lesquelles elle traite.

La Société gère les risques du marché (taux d'intérêt et opérations de change) en se conformant aux plafonds établis en consultation avec le ministère des Finances et approuvées par le Conseil d'administration.

La détérioration du crédit liée aux instruments financiers dérivés, aux titres négociables et aux placements ne devrait pas dépasser 20 millions de dollars. En conséquence, la Société a établi une provision pour risques de crédit de 20 millions de dollars (sans changement par rapport à 2001), montant compris dans les comptes créditeurs.

Les montants théoriques de principal en cours au 31 décembre sont indiqués ci-dessous pour les swaps de taux d'intérêt, les swaps de devises et les contrats de change réalisés par la Société.

<i>(en millions de dollars)</i>				2002	2001
	Terme jusqu'à l'échéance				
	Moins d'un an	De un à trois ans	Plus de trois ans	Total	Total
Swaps de devises	620	1 644	6 472	8 736	8 811
Swaps de taux d'intérêt	2 063	3 864	1 729	7 656	5 416
Contrats de change	3 248	–	–	3 248	3 149
Total des instruments financiers dérivés	5 931	5 508	8 201	19 640	17 376

Ces mêmes instruments dérivés peuvent se mesurer à la valeur comptable et à la juste valeur.

	2002	2001
Valeur comptable :		
Actif	171	167
Passif	(384)	(516)
Juste valeur :		
Positive	543	293
Négative	(424)	(532)

Par « swaps ayant une juste valeur positive », on entend les accords dont la liquidation immédiate donnerait lieu à des gains pour la Société. À l'inverse, les swaps ayant une juste valeur négative entraîneraient une perte s'ils étaient liquidés immédiatement.

18. Juste valeur des instruments financiers

Le tableau qui suit donne la valeur comptable et la juste valeur des instruments financiers de la Société. Comme pour toute estimation, l'impossibilité de prévoir l'avenir entraîne un élément d'incertitude. Lorsqu'il s'agit d'estimer la juste valeur des instruments financiers de la Société, l'incertitude est amplifiée par le nombre élevé d'hypothèses utilisées et la vaste gamme des techniques acceptables d'évaluation. L'estimation de la juste valeur se fonde sur les conditions du marché à un moment donné, et peut donc ne pas refléter les conditions du marché à une date ultérieure. Par conséquent, l'estimation de la valeur des instruments financiers décrits plus loin ne correspondrait pas nécessairement à leur valeur réelle si les instruments étaient échangés sur le marché. La Société n'a pas l'intention de vendre ces instruments sur le marché avant leur échéance.

L'estimation totale de la juste valeur des instruments financiers présentés dans le tableau suivant n'équivaut pas à l'estimation de la valeur sous-jacente de la Société.

<i>(en millions de dollars)</i>	2002		2001	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Instruments financiers portés au bilan				
Encaisse et titres négociables :				
Titres à taux fixe	557	575	430	438
Titres à taux variable	2 276	2 276	1 752	1 753
Placements	75	75	173	173
Prêts productifs à taux fixe	12 703	12 261	12 132	11 160
Prêts productifs à taux variable	11 674	9 123	11 713	10 252
Prêts douteux (à l'exclusion de la provision spécifique et des intérêts capitalisés non courus)	676	676	538	538
Total partiel	27 961	24 986	26 738	24 314
Moins : Intérêts capitalisés non courus sur				
– les prêts productifs*	425	–	499	–
– la provision générale pour pertes sur prêts (note 7)	3 031	–	2 522	–
Total	24 505	24 986	23 717	24 314
Comptes créditeurs	155	155	131	131
Emprunts :				
Emprunts à taux fixe	14 855	15 518	12 992	13 276
Emprunts à taux variable	6 233	6 496	7 037	7 042
Total	21 243	22 169	20 160	20 449

* Représente le solde non amorti couru au cours de la période où le prêt était considéré comme douteux.

Nota – La valeur comptable des éléments d'actif et de passif exposés ci-dessus diffère légèrement des soldes des états financiers, car il n'est pas tenu compte des reports qui n'ont pas de juste valeur.

<i>(en millions de dollars)</i>	2002	2001
Instruments financiers hors bilan	Juste valeur	Juste valeur
Swaps de devises	102	(319)
Swaps de taux d'intérêt	57	107
Contrats de change	(40)	(27)
Engagements de prêts non versés		
– à taux fixe	180	251
– à taux variable	368	221

Les justes valeurs des titres négociables et des placements sont déterminées d'après les cours du marché que l'on peut observer. Si ces cours ne sont pas disponibles, la Société utilise une technique d'évaluation conforme aux méthodes acceptées d'établissement des cours.

Afin d'estimer la juste valeur de ses prêts productifs, la Société sépare ses prêts selon les catégories de risques qu'ils présentent, et elle calcule la valeur actualisée nette des flux de trésorerie du principal et des intérêts. Dans le cas du portefeuille des prêts à taux fixe, elle obtient le taux d'escompte en prenant le taux de base, par exemple celui des bons du Trésor américain pour les flux de trésorerie à taux fixe en dollars américains, auquel elle ajoute un écart pour les risques de crédit à l'égard de chaque catégorie de crédit. La Société détermine le taux d'escompte du portefeuille des prêts à taux variable de la même façon, en ajoutant au taux de base un écart pour les risques de crédit selon la qualité du crédit. Pour évaluer la juste valeur des engagements de prêts non versés, elle utilise la même méthode que pour les prêts productifs.

Les comptes créditeurs restent en cours pour une durée assez brève. C'est pourquoi leur juste valeur est considérée comme égale à leur valeur comptable.

L'estimation de la juste valeur des emprunts fait appel à une méthode d'actualisation des flux de trésorerie utilisant les cours actuels du marché.

La juste valeur des contrats de change est estimée à partir des taux ponctuels du marché et des taux de change à la fin de l'exercice. Les swaps de devises et de taux d'intérêt sont évalués en utilisant une méthode d'actualisation des flux de trésorerie. Le taux d'escompte qui sert à estimer la juste valeur des accords de swap est établi en fonction des taux des swaps que donnent Reuters et Telerate à la fin de l'exercice. Ces taux permettent de calculer la valeur actualisée des paiements d'intérêts futurs et des flux de trésorerie sur le principal liés aux accords de swap.

19. Opérations entre apparentés

Dans le cours normal de ses activités, la Société conclut des opérations avec d'autres ministères et organismes gouvernementaux, ainsi qu'avec des sociétés d'État.

Recouvrement des frais d'administration portés au Compte du Canada

Comme l'indique la note 21, EDC administre certaines opérations de financement et de dettes éventuelles au nom du gouvernement du Canada, connues sous le nom de « Compte du Canada », et reçoit une compensation pour les dépenses et les frais généraux se rapportant à ces activités. En 2002, elle a à cet égard retenu 7 millions de dollars (contre 12 millions en 2001) sur les recettes et les recouvrements portés au Compte du Canada.

Prêt avec recours envers le Trésor

La Société a un recours envers le Trésor du Canada en cas de défaut de paiement pour des prêts s'élevant à 1 368 millions de dollars (contre 1 222 millions en 2001) et pour des engagements non versés de 130 millions (contre 275 millions en 2001).

Allègement de la dette

Lorsque les emprunteurs souverains éprouvent des difficultés financières qui les empêchent de s'acquitter de leurs obligations, les créanciers souverains, dont le gouvernement du Canada, décident à une tribune internationale, le Club de Paris, de rééchelonner leurs dettes en bonne et due forme. De temps à autre, une réduction de la dette ou un allègement du service de la dette est accordé au cas par cas aux emprunteurs souverains les plus endettés. L'octroi de telles mesures dépend de la capacité des emprunteurs souverains à mettre en œuvre et à maintenir des programmes économiques établis par le Fonds monétaire international.

Par le passé, le gouvernement remboursait à la Société une somme égale à l'allègement de la dette qu'il consentait aux emprunteurs souverains d'EDC. La formule de calcul du montant à payer à la Société a été modifiée le 1^{er} avril 2001 de deux façons. D'une part, pour les nouveaux prêts consentis par EDC aux emprunteurs souverains qui bénéficiaient déjà de l'allègement de leur dette à cette date selon la liste établie par le Club de Paris, le gouvernement n'a aucune obligation de compenser la Société pour des allègements supplémentaires qui leur seraient consentis. D'autre part, pour tout allègement sur de nouveaux prêts à la suite de mesures unilatérales à cet égard, ou pour un nouvel allègement sur des obligations contractées avant le 1^{er} avril 2001, EDC doit partager les frais d'annulation de la dette proportionnellement au montant de ses provisions spécifiques appropriées.

Les montants reçus au titre de tels accords à l'égard de prêts souverains douteux sont portés au crédit de la valeur comptable des prêts, comme pour tout autre paiement reçu à l'égard de prêts douteux. Dans la mesure où les montants reçus dépassent la valeur comptable des prêts en raison d'intérêts capitalisés non courus, l'allègement de la dette est constaté, et toute provision éventuelle constatée à titre de revenus.

Un montant de 96 millions de dollars (contre 1 million en 2001) a été reporté à l'état des résultats. Au cours de l'exercice 2002, la Société a reçu au total 402 millions de dollars (contre 13 millions en 2001) en vertu d'accords d'allègement de la dette, dont 96 millions, qui représentaient les intérêts capitalisés non courus sur les prêts correspondants, ont été portés à l'état des résultats au titre de l'allègement de la dette.

Dividende

À la demande de l'actionnaire, EDC a versé un dividende de 95 millions de dollars (contre aucun en 2001) au gouvernement du Canada.

20. Avantages sociaux

Régime de retraite

Le 24 avril 2000, la Société a établi un régime de retraite pour ses employés. Il s'agit d'un régime à prestations déterminées qui fournit des prestations aux retraités en fonction de leurs années de service et de leur salaire moyen au cours de leurs cinq meilleures années d'emploi consécutives. Tous les employés permanents d'EDC en sont membres, mais ils ont le choix d'y cotiser ou non.

Les prestations transférées du Régime de pensions de retraite de la fonction publique relativement au régime enregistré et au régime supplémentaire sont incluses dans l'obligation au titre des prestations projetées de décembre 2002. Au 31 décembre 2002, le gouvernement du Canada avait fait un virement total de 110 millions de dollars au régime de retraite enregistré de la Société pour financer les dettes de pension transférées. L'actif du régime comprend 14 millions de dollars que doit le gouvernement du Canada pour financer le solde de l'obligation transférée. Il comprend également 33 millions de dollars que doit le gouvernement du Canada pour financer les dettes transférées du régime supplémentaire. Le législateur est en train d'établir le Règlement nécessaire qui permettra le virement de l'obligation et des actifs correspondants relatifs au régime supplémentaire de la Société. Le Règlement devrait être établi et le virement avoir lieu en 2003.

Autres avantages sociaux

La Société maintient un programme d'allocations de retraite et offre certains avantages sociaux (assurance-vie, frais médicaux et dentaires) à ses employés retraités. Ce plan n'est pas capitalisé.

Le tableau suivant donne la situation financière des régimes de retraite et d'avantages sociaux d'EDC au 31 décembre 2002.

<i>(en milliers de dollars)</i>	2002		2001	
	Régime de retraite	Autres avantages sociaux	Régime de retraite	Autres avantages sociaux
Obligation au titre des prestations constituées :				
Obligation au début de l'exercice	126 604	28 604	6 689	22 474
Coût des services rendus au cours de l'exercice	12 733	2 881	11 087	1 879
Intérêts débiteurs sur l'obligation au titre des prestations	10 114	2 256	1 214	1 743
Cotisations de rachat	722	–	–	–
Obligation transférée du CPRFP	4 982	–	123 227	–
(Gain actuariel) perte actuarielle, y compris le changement de la base	3 665	1 215	(13 941)	2 687
Prestations versées	(1 100)	(659)	(1 672)	(179)
Obligation au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	157 720	34 297	126 604	28 604
Juste valeur de l'actif du régime :				
Juste valeur au début de l'exercice	137 786	–	6 070	–
Rendement réel de l'actif	(4 764)	–	(556)	–
Virement du CPRFP	–	–	80 000	–
Montant à recevoir du CPRFP	30 749	–	43 227	–
Cotisations de l'employeur	7 618	659	7 641	179
Cotisations des employés	3 771	–	3 076	–
Prestations versées	(1 100)	(659)	(1 672)	(179)
Juste valeur à la fin de l'exercice	174 060	–	137 786	–
État de la capitalisation – excédent (déficit) du régime	16 340	(34 297)	11 182	(28 604)
(Gain actuariel) perte actuarielle net(te) non amorti(e)	(15 466)	3 756	(12 541)	2 576
Obligation transitoire non amortie	–	9 004	–	9 608
Actif (passif) au titre des prestations constituées	874	(21 537)	(1 359)	(16 420)

Sont compris dans l'obligation au titre des prestations constituées, un montant de 8 023 000 \$ (contre 1 905 000 \$ en 2001) et, dans la juste valeur des actifs du régime, un montant de 34 221 000 \$ (contre 1 372 000 \$ en 2001), relatifs au régime supplémentaire dans les deux cas.

Dépense nette au titre des avantages sociaux

(en milliers de dollars)

	2002		2001	
	Régime de retraite	Autres avantages sociaux	Régime de retraite	Autres avantages sociaux
Coût des services rendus au cours de l'exercice (déduction faite des cotisations des employés)	9 684	2 881	8 011	1 879
Intérêts débiteurs sur l'obligation au titre des prestations constituées	10 114	2 256	1 214	1 743
Rendement prévu sur l'actif du régime	(12 608)	–	(800)	–
Amortissement de l'obligation transitoire	–	604	–	604
Amortissement (du gain actuariel) de la perte actuarielle net(te)	(1 806)	30	–	–
Total	5 384	5 771	8 425	4 226

Hypothèses

	2002		2001	
	Régime de retraite	Autres avantages sociaux	Régime de retraite	Autres avantages sociaux
Taux de rendement à long terme prévu sur l'actif	7,5 %	s/o	8,0 %	s/o
Taux actualisé sur l'obligation projetée au titre des prestations constituées	6,75 %	6,75 %	7,0 %	7,0 %
Taux d'inflation	3,0 %	3,0 %	3,0 %	3,0 %
Augmentation du taux de rémunération	inflation + 1 % productivité + mérite	inflation + 1 % productivité + mérite	inflation + 1 % productivité + mérite	inflation + 1 % productivité + mérite

Le taux annuel initial d'augmentation des avantages sociaux au titre des soins médicaux couverts est présumé être de 8 %, avec une diminution projetée sur sept ans pour arriver à un taux ultime de 4 %. Le taux utilisé pour les frais dentaires est de 4 %.

21. Opérations portées au Compte du Canada

Aux termes de la Loi, le ministre du Commerce international peut, avec l'assentiment du ministre des Finances, autoriser la Société à s'engager au nom du gouvernement du Canada dans certaines opérations de nature financière ou portant sur des dettes éventuelles. Ces activités et leur fondement juridique sont connus collectivement sous le nom de « Compte du Canada ». Le Conseil d'administration n'est responsable que de la bonne administration des opérations que la Société effectue sur le Compte du Canada. Les comptes correspondant à ces opérations sont maintenus distinctement des comptes de la Société et sont consolidés chaque année, au 31 mars, dans les états financiers du gouvernement du Canada, qui font l'objet d'un rapport distinct du gouvernement du Canada et sont vérifiés par la vérificatrice générale du Canada. Les éléments d'actif du Compte du Canada, essentiellement des prêts et des intérêts et honoraires courus comptabilisés selon les conventions et les pratiques comptables du gouvernement du Canada, s'élevaient à 3 069 millions de dollars au 31 décembre 2002 (contre 2 774 millions en 2001).

La Loi prévoit que les prêts et les engagements en cours avec des emprunteurs étrangers, et les obligations en vertu de contrats d'assurance et d'autres accords sur le Compte du Canada ne peuvent dépasser 13 milliards de dollars. La situation à l'égard de ce plafond, déterminée conformément à la Loi, est de 10 305 millions de dollars (contre 5 030 millions en 2001).

À la fin de décembre 2002, le total des autorisations ministérielles émises et approuvées était de 490 millions de dollars et les montants non affectés en vertu des lignes de crédit totalisaient 187 millions de dollars pour le Compte du Canada. Les ministres du Commerce international et des Finances ont approuvé ces montants pour appuyer de nouvelles opérations qui offraient des possibilités d'être conclues. La situation à l'égard du plafond statutaire augmentera en conséquence puisque chaque nouvelle obligation est signée par la Société, ce qui a pour effet de consentir le crédit.

En 2001, une nouvelle méthode de compensation a été établie pour reconnaître les dépenses et les frais généraux qu'EDC engage pour le Compte du Canada. Cette méthode a donné en 2002 un montant de 7 millions de dollars (contre 12 millions en 2001) retenu à cet égard sur les recettes et recouvrements portés au Compte du Canada.

22. Reclassement des chiffres comparatifs

Certaines données comparatives de 2001 ont été reclassées conformément au mode de présentation adopté en 2002.

Revue des cinq derniers exercices

Bilans

au 31 décembre

<i>(en millions de dollars)</i>	2002	2001	2000	1999	1998
Prêts bruts	26 341	25 226	22 023	18 598	16 524
Moins : intérêts capitalisés non courus	1 426	1 241	1 165	1 182	1 255
Moins : provision pour pertes sur prêts	3 613	2 892	2 700	2 324	2 060
Moins : revenu reporté au titre des prêts	292	267	272	248	220
Prêts nets	21 010	20 826	17 886	14 844	12 989
Encaisse et placements	2 899	2 346	2 357	3 417	1 730
Intérêts courus et autres éléments d'actif	645	621	747	1 253	761
Total de l'actif	24 554	23 793	20 990	19 514	15 480
Emprunts	20 828	19 609	17 583	16 325	12 636
Intérêts courus et autres éléments de passif	812	1 082	846	937	728
Provision pour pertes sur engagements et garanties de prêts	377	588	130	115	129
Provision pour sinistres sur assurances	460	464	439	339	307
Total du passif	22 477	21 743	18 998	17 716	13 800
Capital-actions	983	983	983	983	983
Bénéfices non répartis	1 094	1 067	1 009	815	697
Avoir de l'actionnaire	2 077	2 050	1 992	1 798	1 680
Total du passif et de l'avoir de l'actionnaire	24 554	23 793	20 990	19 514	15 480

États des résultats

pour l'exercice terminé le 31 décembre

<i>(en millions de dollars)</i>	2002	2001	2000	1999	1998
Intérêts créditeurs – prêts	1 404	1 620	1 585	1 256	1 055
Intérêts créditeurs – allègement de la dette	96	1	–	2	–
Intérêts créditeurs – portefeuille de placements	69	127	197	146	126
Moins : intérêts débiteurs	580	934	1 066	796	642
Intérêts créditeurs nets	989	814	716	608	539
Primes d'assurance et commissions de garantie	147	134	144	133	110
Provision pour pertes sur créances	840	741	549	523	433
Bénéfice après provision pour pertes sur créances	296	207	311	218	216
Frais d'administration	174	149	117	100	81
Bénéfice net	122	58	194	118	135

Compte de la Société

Accords financiers aménagés

<i>(en millions de dollars)</i>	2002	2001	2000	1999	1998
Financement à l'exportation					
Financement direct	7 381	8 419	7 657	6 060	6 639
Assurances à l'exportation					
Assurance à court terme*	34 532	26 776	25 807	23 792	20 660
Assurance à moyen terme	8 638	8 555	7 080	5 914	3 933
Garanties	689	597	325	456	189
Total partiel	43 859	35 928	33 212	30 162	24 782
Total	51 240	44 347	40 869	36 222	31 421
<i>Assurance à court terme sur le marché canadien non incluse ci-dessus</i>	298	1 157	3 996	3 833	3 330

Données financières et autres

Financement à l'exportation					
Nombre d'opérations financées	397	556	458	372	351
Valeur des obligations totales sur les prêts	26 341	25 226	22 023	18 598	16 524
Valeur des prêts non versés	3 512	4 938	4 825	5 345	5 813
Valeur des versements	6 028	8 085	7 210	6 374	5 822
Valeur de la dette sur les garanties de prêts	2 699	2 212	1 795	1 643	1 723
Sommes non versées sur les garanties de prêts	299	355	112	123	150
Nombre de lignes de crédit et de protocoles en vigueur	47	40	44	55	52
Sommes non affectées	1 655	1 476	1 176	1 659	1 320
Valeur des prêts rééchelonnés	775	290	264	720	237
Valeur des prêts radiés	194	191	105	–	–
Assurances à l'exportation					
Nombre de polices émises	6 351	5 090	3 951	3 879	3 345
Nombre de polices et de garanties en vigueur	11 686	9 982	8 264	7 190	6 272
Valeur de la dette sur les assurances et les garanties**	12 265	11 944	12 495	10 955	9 921
Valeur des indemnités réglées	144	144	84	134	72
Valeur des indemnités recouvrées/rééchelonnées	39	51	30	17	19
Valeur des indemnités en cours à la fin de l'exercice	344	298	246	234	164
Valeur des indemnités à l'étude à la fin de l'exercice	35	48	36	38	62
Effectif moyen au cours de l'exercice	992	939	838	778	698

* Ne comprend pas l'assurance sur le marché canadien.

** Les chiffres antérieurs à 2000 n'ont pas été redressés pour tenir compte de la présentation actuelle parce qu'il n'était pas possible de déterminer les données de façon raisonnable.

Compte du Canada

Accords financiers aménagés

<i>(en millions de dollars)</i>	2002	2001	2000	1999	1998
Financement à l'exportation					
Financement direct	527	135	38	67	9
Assurances à l'exportation					
Assurance à court terme	1	–	–	–	–
Assurance à moyen terme	5	16	224	247	497
Garanties	–	–	–	–	12
Total partiel	6	16	224	247	509
Total	533	151	262	314	518

Données financières et autres

Financement à l'exportation					
Nombre d'opérations financées	28	8	11	12	5
Valeur des obligations					
totales sur les prêts	2 968	2 682	2 490	2 599	2 904
Valeur des prêts non versés	5 123	101	192	183	194
Valeur des versements	534	203	76	66	100
Nombre de lignes de crédit					
et de protocoles en vigueur	2	2	3	2	2
Sommes non affectées	109	88	73	73	87
Valeur des prêts rééchelonnés	25	43	3	45	45
Assurances à l'exportation					
Nombre de polices émises	1	1	1	4	12
Nombre de polices et					
de garanties en vigueur	1	4	5	20	25
Valeur de la dette sur					
les assurances et les garanties	4	56	170	199	299
Valeur des indemnités réglées	–	–	–	8	4
Valeur des indemnités recouvrées	–	–	–	–	7
Valeur des indemnisations en cours à la fin de l'exercice	47	47	46	46	38

Membres du Conseil d'administration

au 31 décembre 2002

J. Bernard Boudreau

Président
Radcliffe Consulting and Investment Ltd.
Halifax (Nouvelle-Écosse)

Dorothy E. Byrne, c.r.

Présidente
Eagle Island Consulting Corp.
Secrétaire générale
Vancouver/Whistler 2010 Bid Corporation
Vancouver (Colombie-Britannique)

Rayburn D. Doucett

Président
Crosswaters Trade Brokers Limited
Belledune (Nouveau-Brunswick)

Leonard J. Edwards

Sous-ministre du Commerce international
Ottawa (Ontario)

Rowland W. Fleming

Président
Vergemount Inc.
Creemore (Ontario)

Jonathan T. Fried

Sous-ministre adjoint principal des Finances
et délégué du Canada au G-7
Ministère des finances
Ottawa (Ontario)

Robert A. Fung

Vice-Président du Conseil d'administration
Yorkton Financial Inc.
Toronto (Ontario)

A. Ian Gillespie

Président et chef de la direction
Exportation et développement Canada
Ottawa (Ontario)

Paul Gobeil

Président du Conseil d'administration
Exportation et développement Canada
Montréal (Québec)

Robert J. Holt

Président
Applied Common Sense Solutions Inc.
Salt Spring Island (Colombie-Britannique)

Pierre MacDonald

Président et chef de la direction
MacD Consult Inc.
Verdun (Québec)

James A. Pattillo

Président
Advance Film Group
Calgary (Alberta)

Ajay K. Virmani

Président
Cargo Jet Canada Ltd.
Mississauga (Ontario)

Margriet Zwarts

Chef du contentieux et secrétaire générale
Téléystème Mobiles International Inc.
Montréal (Québec)

(1 poste vacant)

Changements intervenus en 2002

- ▶ Pierre MacDonald a été nommé de nouveau le 30 avril 2002
- ▶ A. Ian Gillespie a été nommé de nouveau le 27 août 2002
- ▶ Rayburn D. Doucett a été nommé de nouveau le 5 novembre 2002
- ▶ Dominique Vachon a donné sa démission le 4 décembre 2002

En 2002, le Conseil d'administration (le Conseil) et ses divers comités ont, dans une large mesure, concentré leur leadership et leur gérance sur la consolidation et le renouvellement, en établissant un lien entre les initiatives passées et l'orientation future.

La consolidation s'est concrétisée par la mise en application intégrale d'orientations stratégiques, y compris celles découlant de changements législatifs, que le Conseil avait planifiées au cours des années antérieures, et qui touchaient notamment la nouvelle image de marque d'EDC et la responsabilité sociale des entreprises (RSE). Quant au renouvellement, il concerne les efforts déployés par le Conseil, sous l'égide d'un nouveau président, pour s'assurer qu'EDC reste tournée vers l'avenir au-delà de l'examen de la *Loi sur le développement des exportations*, qui s'est achevé en 2001, et qu'elle continue, par ses activités, d'offrir le meilleur service possible aux exportateurs canadiens. Ce processus de renouvellement incluait en outre des mesures adoptées par le Conseil et son Comité des ressources humaines pour assurer une planification appropriée de la relève, tant en ce qui concerne le président, qui a été reconduit dans ses fonctions pendant l'année, que les cadres supérieurs. Éclairés par ce double objectif, le Conseil et ses comités ont mis à profit leurs 42 réunions de 2002 pour orienter et conseiller la Société quant aux principaux volets de ses opérations.

Les efforts constants déployés par le Conseil pour démontrer le leadership de la Société à l'égard des lignes directrices énoncées par le Conseil du Trésor dans la publication intitulée *Lignes directrices sur la régie des sociétés d'État et autres entreprises publiques* (les « Lignes directrices ») ont en outre aidé la Société à se conformer aux lignes directrices en question.

Voici les activités du Conseil qui ont découlé de l'application de ces Lignes directrices en 2002.

Gérance du Conseil

La gérance de la Société, responsabilité essentielle du Conseil, a continué d'occuper une place clé dans ses activités, comme en témoignent les mesures suivantes adoptées à cet égard en 2002.

Orientation stratégique – Le processus d'examen de la *Loi sur le développement des exportations*, qui a été au cœur des activités stratégiques du Conseil pendant plusieurs années, s'est terminé en décembre 2001 par la modification de ladite Loi, mais le Conseil n'a pas cessé pour autant de se concentrer sur les questions d'orientation stratégique. En fait, en 2002, il a pris des mesures concrètes pour continuer d'étudier l'orientation stratégique de la Société, notamment en intégrant dans ses réunions ordinaires des séances spéciales prévues à cette fin. Il a aussi consacré une réunion à l'examen stratégique et il a formé un comité spécial du Conseil chargé de la question. Les sujets d'étude avaient à l'origine été prévus de la façon suivante : comment réaliser le mandat d'EDC pour répondre aux besoins des clients; assurer le service à la clientèle et développer les affaires; l'élément de risque, y compris la gestion des risques et la volonté de prendre des risques; la rentabilité de la Société; les titulaires des postes de cadre supérieur. La portée de l'étude a toutefois évolué et elle comprend maintenant un examen bien plus étendu du système de crédit à l'exportation du Canada et de la place et de la fonction de la Société dans ce système. Le Conseil a approuvé le Plan de la Société pour la période 2003 à 2007, où EDC souligne que l'élaboration d'une stratégie à plus long terme se poursuit.

Détermination et gestion des risques – L'année 2002 a été une période de tourmente économique et financière dans les pays où la Société a des engagements, surtout dans les secteurs des télécommunications, de l'aéronautique et de l'industrie énergétique américaine. Devant cette incertitude qui perdure, le Comité de gestion des risques du Conseil a continué de veiller à ce que le Conseil soit tenu informé de la situation du portefeuille de la Société, y compris en ce qui concerne les actifs considérés comme douteux ou exposés à des risques. Il s'est aussi affairé à améliorer les processus d'examen et de suivi des risques et de compte rendu des résultats. Le Conseil a aussi examiné les capacités de la Société et les systèmes en place pour s'assurer qu'elle est en mesure de fonctionner en cas de catastrophe, et il a fait une tournée des installations spéciales aménagées pour parer à une telle éventualité.

Planification de la relève – Le Conseil et son Comité des ressources humaines avaient tous deux des rôles à jouer par rapport au poste de président de la Société et à la reconduction du titulaire dans ses fonctions pour un nouveau mandat de deux ans. De plus, le Comité des ressources humaines a décidé de s'assurer qu'un système satisfaisant était en place à la Société pour garantir la bonne planification de la relève ainsi que le partage et la répartition des responsabilités à cet égard. À la fin de l'année, il a approuvé le cadre précisant qui sera responsable de quelle nomination ainsi que les modalités d'approbation et de suivi du plan de relève.

Importance de l'information – On a continué, en 2002, de faire en sorte que les systèmes d'information d'EDC et ses pratiques de gestion répondent aux besoins du Conseil, en améliorant encore la pertinence des rapports fournis au Conseil et à ses comités. Pendant l'année, le Conseil a demandé et obtenu un certain nombre d'améliorations dans la diffusion de l'information, notamment la mise en place de systèmes conçus pour que ses membres ne reçoive pas deux fois les mêmes rapports et documents. On a également continué de communiquer tous les mois à tous les administrateurs des rapports sur les risques de crédit, y compris sur le respect des politiques et les changements apportés aux cotes des pays et des débiteurs, pratique instaurée après les événements du 11 septembre 2001 et grâce à laquelle les administrateurs disposent d'informations plus à jour.

Objectifs liés à l'intérêt public – Comme nous le faisons observer, le mandat de la Société sera revu dans le cadre de l'examen stratégique. Les autres questions de politique publique importantes suivies par le Conseil se résument à des initiatives visant à mettre en œuvre le programme d'EDC en ce qui a trait à la RSE. Entre autres activités particulières menées à cet égard, figurent des consultations publiques au terme desquelles la Politique de divulgation et la Directive en matière d'évaluation environnementale (la « Directive »), qui avaient toutes deux été approuvées en 2001, ont été modifiées. On a également défini et fait connaître le rôle de l'agente chargée de la conformité, dont le poste avait été créé en 2001 afin d'assurer la reddition de comptes et la conformité à l'égard de certaines questions relatives à la RSE et d'aider EDC à répondre aux préoccupations des parties intéressées à ce sujet. De plus, un Conseil consultatif sur la RSE a été constitué, et il s'est réuni deux fois en 2002. Par ailleurs, des ateliers ont été proposés dans tout le pays sur la nouvelle loi contre la corruption, et le personnel a été formé au sujet de la Directive et de cette loi. Enfin, les moyens de liaison ont été renforcés entre EDC et le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI) afin qu'EDC obtienne des renseignements et des conseils de la part du MAECI par rapport à la situation des droits de la personne dans les pays concernés et qu'elle puisse en tenir compte dans ses évaluations des risques politiques.

Communications et relations avec les parties intéressées – En 2002, tous les domaines de communication avec les principales parties intéressées de la Société, l'État et les parlementaires, les groupes de défense de l'intérêt public, les médias, les principales associations commerciales et le public en général, ont été regroupés sous la responsabilité d'une vice-présidente, Communications et Relations extérieures. Ce regroupement a contribué à garantir une cohérence et un meilleur niveau de communication. En outre, le dynamisme qui en a découlé a ouvert un dialogue sur la Directive et la Politique de divulgation avec des groupes de défense de l'intérêt public dans le cadre de consultations publiques officielles, et aussi, de manière moins formelle, au sein du Conseil consultatif sur la responsabilité sociale des entreprises.

Collaboration avec la direction

Les activités de 2002 concernant les rapports entre le Conseil d'administration d'EDC et sa direction, et la capacité du Conseil de fonctionner en toute indépendance sont précisées ci-dessous.

Relations de travail – En 2002, le Conseil a continué, par le biais de systèmes de gestion comme son cadre de délégation de pouvoirs et son cadre stratégique, de renforcer sa capacité de se concentrer sur les orientations et les objectifs de la Société, et de suivre l'évolution de la gestion des affaires, des activités et d'autres questions relevant de la Société. Le Conseil a attaché beaucoup d'importance au maintien de relations de travail et d'une structure de reddition de comptes efficaces entre lui-même et la direction, comme le montre la participation du Comité des ressources humaines et du Conseil lui-même à la définition et à l'approbation, en accord avec le président, de ses objectifs pour l'année, et à l'évaluation de ses résultats par rapport à ces objectifs.

Indépendance du Conseil – Le Conseil a continué de se réunir à huis clos pendant une partie de chacune de ses réunions, comme il le fait depuis plusieurs années, et certaines réunions de comité ont continué de comprendre des séances où la direction n'était pas présente. En 2002, le Comité de la vérification du Conseil a tenu régulièrement des discussions à huis clos avec le vérificateur interne de la Société et avec des représentants de son vérificateur externe, le vérificateur général du Canada. Pour ce qui est des autres questions relatives à son fonctionnement indépendant, le Conseil a été informé de préoccupations au sujet de conflits d'intérêts. De plus, les administrateurs ont eu droit à un rappel annuel sur l'application du Code de conduite de la Société et sur les dispositions pertinentes de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, et ils ont remis des déclarations à ce sujet. La structure des comités de la Société demeure solide et elle continue d'évoluer. En outre, le mandat des comités est examiné périodiquement et révisé au besoin, comme cela a été le cas pour plusieurs d'entre eux en 2002. Le Conseil et les comités ont bénéficié de conseils indépendants externes lorsque cela s'avérait nécessaire ou souhaitable par rapport à des questions soumises à leur examen.

Fonctionnement du Conseil

Les questions relatives au fonctionnement du Conseil visaient principalement l'information et l'étude de moyens qui lui permettrait d'évaluer convenablement sa propre efficacité. Dès sa nomination, le nouveau président du Conseil a bénéficié d'une séance d'orientation sur la Société, ses activités et ses pratiques, et sur le travail du Conseil. Par ailleurs, le Conseil continue de veiller à ce que les postes vacants soient comblés et à ce que les nouveaux administrateurs bénéficient de séances d'orientation similaires. De plus, en 2002, l'accent a été mis, entre autres, sur la transmission continue d'information à tous les administrateurs au moyen d'exposés sur certaines politiques et pratiques d'EDC, et sur l'histoire de leur élaboration.

Enfin, en 2002, le Conseil s'est engagé à poursuivre le processus de renouvellement et d'évaluation de son efficacité, en réalisant tous les deux ans une enquête officielle destinée à évaluer la capacité et le rendement du Conseil et de ses comités. La prochaine enquête de ce type aura lieu durant la première moitié de 2003. En 2002, les administrateurs ont aussi eu accès à un mécanisme qui leur a permis d'exprimer leurs points de vue sur ce dont ils ont besoin pour améliorer le fonctionnement du Conseil et de ses comités.

Comités du Conseil

Le Comité de la vérification aide le Conseil à s'acquitter de ses responsabilités pour les dossiers suivants : rapports financiers et indicateurs de performance; systèmes et pratiques de contrôle financier et de gestion; protection des biens de la Société et gestion de ses ressources; financement des opérations; vérifications internes et externes; Code d'éthique commerciale et Code de conduite d'EDC; Directive en matière d'évaluation environnementale (la Directive); et supervision de l'agente chargée de la conformité. En 2002, il s'est concentré notamment sur : l'élaboration des rapports relatifs à la Directive et la mise en place de lignes directrices opérationnelles pour le programme de conformité; les principes comptables émergents visant les produits dérivés; l'infrastructure et les systèmes des technologies de l'information d'EDC et les coûts correspondants; l'examen du mandat du Comité accompagné des recommandations qui en découlaient. Au cours de l'exercice, il a tenu cinq réunions.

Membres : R.A. Fung (président), R.J. Holt, P. MacDonald, J.A. Pattillo et A.K. Virmani.

Le Comité du développement des affaires aide le Conseil par l'orientation de principe qu'il propose pour renforcer la capacité d'EDC de répondre aux besoins du marché en constante évolution, en tenant compte de facteurs liés aux secteurs industriels et aux économies régionales. En 2002, le Comité a accordé une attention particulière aux domaines suivants : stratégies et réalisations du commerce électronique; appui aux exportateurs en essor; part du marché d'EDC et objectif des 10 000 clients en 2004; nouvelle représentation d'EDC en Europe centrale et Europe de l'Est; en partenariat avec les banques canadiennes, besoins en fonds de roulement des PME. Au cours de l'exercice, il a tenu cinq réunions.

Membres : R.D. Doucett (président), J.B. Boudreau, D.E. Byrne, R.A. Fung et A.K. Virmani.

Le Comité de la gouvernance de la Société s'occupe des questions relatives à la gouvernance de la Société et fait des recommandations au Conseil à ce sujet, notamment en ce qui a trait à la formulation et à la mise en place de méthodes permettant au Conseil de bien s'acquitter de ses fonctions, ainsi qu'à la détermination de la structure, des responsabilités et de la composition des divers comités du Conseil. En 2002, les activités du Comité ont consisté à examiner les mandats de plusieurs comités du Conseil et à présenter des recommandations à leur égard ainsi qu'à examiner les sections se rapportant à la gouvernance de la Société dans le Rapport annuel. Au cours de l'exercice, il s'est réuni une fois.

Membres : le président du Conseil, D.E. Byrne, R.D. Doucett, R.W. Fleming et J.A. Pattillo.

Le Comité de la direction est autorisé à exercer tous les pouvoirs du Conseil, à l'exception de ce qui suit : déclaration de dividendes; approbation de tout plan d'entreprise, budget, état financier ou rapport requis par la législation ou par les règlements administratifs d'EDC; rédaction, modification ou abrogation desdits règlements administratifs. Il ne se réunit que pour régler les questions urgentes qui peuvent survenir entre les réunions ordinaires du Conseil. Au cours de l'exercice, il s'est réuni quatre fois et a tenu une réunion conjointe avec le Comité de la gestion des risques.

Membres : le président du Conseil, L.J. Edwards, A.I. Gillespie, P. MacDonald et J.A. Pattillo.

Le Comité des ressources humaines aide le Conseil en examinant le plan stratégique des Ressources humaines d'EDC, la planification de la relève des cadres supérieurs et la politique de rémunération de la Société, et en présentant des recommandations au Conseil à cet égard; en approuvant, sur recommandation du président de la Société, le budget annuel pour la rémunération de base et la rémunération variable, ainsi que la rémunération annuelle en espèces versée aux membres de la haute direction; et, en collaboration avec le Comité du régime de retraite, en présentant des recommandations au Conseil sur des modifications éventuelles à apporter à la conception du régime. En 2002, le Comité s'est penché en particulier sur les questions suivantes : l'évaluation du rendement du président par rapport aux objectifs; le renouvellement de la nomination du président et les questions de succession liées à ce poste; la planification de la relève pour les postes de cadres supérieurs; les langues officielles et l'élaboration d'une nouvelle politique à cet égard; l'approbation du plan de rémunération pour 2002. Au cours de l'exercice, il s'est réuni cinq fois et a tenu une réunion conjointe avec le Comité du régime de retraite.

Membres : R.J. Holt (président), R.D. Doucett, L.J. Edwards, A.I. Gillespie, P. MacDonald et le président du Conseil.

Le Comité du régime de retraite aide le Conseil à superviser la gestion du régime de retraite des employés de la Société, notamment en veillant à ce que les plans qui le composent soient administrés et financés conformément aux lois applicables et à ce que les documents nécessaires soient présentés aux autorités appropriées. Il s'assure d'autre part que toutes les activités liées au régime de retraite sont examinées régulièrement et veille, en collaboration avec le Comité des ressources humaines, à formuler des recommandations au Conseil sur toute modification éventuelle dans la conception du régime. En 2002, ayant terminé la phase de mise en place du régime de retraite, le Comité s'est surtout consacré aux questions suivantes : la mise en place de systèmes de gestion adéquats pour aider le Conseil dans son rôle de supervision; l'approbation de modifications aux politiques de placement; la recommandation de modifications à son propre mandat; l'examen périodique de la performance des directeurs de placement du régime; l'approbation de modifications de nature administrative au texte du régime pour tenir compte des deux exercices complets d'existence du régime. Au cours de l'exercice, il s'est réuni cinq fois et a tenu une réunion conjointe avec le Comité des ressources humaines.

Membres : R.W. Fleming (président), D.E. Byrne, A.I. Gillespie, R.J. Holt et le président du Conseil.

Le Comité de la gestion des risques aide le Conseil à s'acquitter de ses responsabilités de supervision de la gestion des risques financiers et autres risques d'entreprise, notamment les risques de crédit directs et éventuels que prend la Société dans le cadre de ses activités commerciales. Ceci comprend entre autres : établir et mettre à jour, au besoin, un régime souple et efficace régissant les autorisations requises par la Société pour entreprendre ces activités; déterminer les risques relatifs aux ressources financières de la Société et les conséquences de variations de facteurs de risques du marché comme les taux d'intérêt, les taux de change et les indices boursiers; veiller à ce que des ressources financières liquides et diversifiées puissent être utilisées lorsque la conjoncture du marché limite l'accès au financement. En 2002, le Comité s'est notamment concentré sur : la mise en place de mesures de calcul du capital économique dans le cadre du risque de crédit; le perfectionnement des cadres dans lesquels évoluent les risques, y compris l'examen d'éléments supplémentaires tels que le risque opérationnel; la mise en place d'un calendrier pour la gestion du risque d'entreprise et d'un plan de travail correspondant s'étalant sur plusieurs années; l'examen du mandat du Comité, lequel a déterminé que son mandat ne nécessitait aucune modification et a présenté au Conseil une recommandation à cet effet. Au cours de l'exercice, il s'est réuni quatre fois et a tenu une réunion conjointe avec le Comité de la direction.

Membres : P. MacDonald (président), J.B. Boudreau, R.W. Fleming, A.I. Gillespie, R.J. Holt et le président du Conseil.

Le Comité *ad hoc* de l'examen stratégique a vu officiellement le jour comme comité *ad hoc* du Conseil afin de déterminer un plan de travail pour l'examen stratégique et d'en superviser la mise en place. Il a pour mandat de veiller à ce que les exportateurs canadiens et les investisseurs étrangers aient à leur disposition les produits, les services et la capacité nécessaires pour leurs échanges internationaux afin qu'ils puissent réaliser leur plein potentiel sur un marché global de plus en plus compétitif et ainsi assurer la prospérité à long terme du Canada. L'examen portera tout particulièrement sur la mesure dans laquelle EDC, à titre de principal instrument de politique publique pour y parvenir, peut améliorer son efficacité générale à leur intention en tenant compte de leurs points de vue et de celui des autres parties intéressées. Au cours de l'exercice, il s'est réuni deux fois.

Membres : R.W. Fleming (président), J.B. Boudreau, P. MacDonald et J.A. Pattillo.

Tous les comités doivent rendre compte régulièrement de leurs activités au Conseil d'administration.

La rémunération des administrateurs relève de l'autorité du gouverneur en conseil, qui établit aussi les lignes directrices régissant le paiement des honoraires au président du Conseil et aux autres membres du Conseil issus du secteur privé. Le président du Conseil touche des honoraires annuels de 12 400 \$ et une indemnité quotidienne de 485 \$. Les autres administrateurs du secteur privé touchent des honoraires annuels de 6 200 \$ et une indemnité quotidienne de 485 \$. De plus, les administrateurs du secteur privé, à l'exception du président du Conseil, reçoivent des honoraires additionnels de 2 000 \$ par an lorsqu'ils occupent le poste de vice-président du Conseil ou qu'ils président un comité du Conseil. Les administrateurs du secteur public ne sont pas rémunérés pour les services rendus à titre d'administrateurs.

En 2002, la rémunération globale versée pour les services rendus par les administrateurs du secteur privé s'est élevée à environ 247 500 \$, contre 279 000 \$ en 2001. Chacun des administrateurs a en moyenne siégé à trois comités du Conseil et a au total assisté à 42 réunions, réparties entre réunions du Conseil et réunions de divers comités du Conseil. Les dépenses engagées par le Conseil, y compris les frais de déplacement et de promotion des affaires et les dépenses liées aux réunions, ont totalisé 235 124 \$, contre 262 774 \$ en 2001.

Finalement, les présences aux réunions du Conseil et de ses comités en 2002 se retrouvent dans le tableau ci-dessous.

Tableau des présences des administrateurs aux réunions du Conseil et de ses comités en 2002									
	Vérification - 5	Développement des affaires - 5	Gouvernance - 1	Direction - 5	RH - 6	Retraite - 6	Risques - 5	Examen stratégique - 2	Conseil - 7
Boudreau	s/o	5/5	s/o	s/o	s/o	s/o	4/5	2/2	7/7
Byrne	s/o	4/5	1/1	s/o	s/o	4/6	s/o	s/o	3/7
Doucett	s/o	5/5	1/1	s/o	6/6	s/o	s/o	s/o	7/7
Edwards	s/o	s/o	s/o	4/5	5/6	s/o	s/o	s/o	6/7
Fleming	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	6/6	4/5	2/2	6/7
Fried	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	7/7
Fung	5/5	4/5	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	7/7
Gillespie	s/o	s/o	s/o	5/5	5/6	3/6	5/5	s/o	7/7
Gobeil	s/o	s/o	1/1	5/5	6/6	5/6	5/5	s/o	7/7
Holt	5/5	s/o	s/o	s/o	6/6	6/6	5/5	s/o	7/7
MacDonald	5/5	s/o	s/o	5/5	5/6	s/o	4/5	2/2	7/7
Pattillo	5/5	s/o	1/1	5/5	s/o	s/o	s/o	2/2	7/7
Vachon	s/o	1/5	0/1	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	0/7
Virmani	0/5	0/5	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	4/7
Zwarts	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	7/7

Engagement à respecter l'éthique et la légalité

EDC conduira ses affaires conformément à la lettre et à l'esprit de toutes les lois applicables des pays où elle est présente. Si un employé ou un représentant de la Société s'interroge sur l'interprétation ou l'application d'une loi particulière, il doit, avant d'agir, demander conseil aux Services juridiques. Il se peut, cependant, que l'observation de la loi ne corresponde pas au comportement éthique auquel la Société s'attend.

Par conséquent, EDC a pour politique d'exiger de ses administrateurs, employés et représentants qu'ils adoptent une conduite professionnelle caractérisée par l'honnêteté, l'intégrité et l'impartialité. Elle entend aussi que les communications et les relations avec les parties concernées soient empreintes d'une sincérité et d'une transparence qui leur permettent de soutenir un examen public approfondi. Les relations de travail reposeront sur la franchise et l'ouverture, chacun traitant autrui avec équité et respect, tout en se montrant intègre dans la détermination des responsabilités envers toutes les parties concernées.

Environnement

Lorsqu'elle étudie des transactions, EDC examine les risques environnementaux parallèlement à tout autre risque. Elle a élaboré son propre processus d'évaluation environnementale, en consultation avec des exportateurs canadiens, des organismes de protection de l'environnement et d'autres parties intéressées. Ce processus traduira la volonté d'EDC de préserver et d'améliorer la qualité de l'environnement, et il lui permettra de faire valoir ses préoccupations quant à l'incidence écologique des projets qu'elle appuiera à l'étranger. EDC encouragera ses partenaires commerciaux à adopter les meilleures pratiques afin de renforcer les normes internationales en matière d'environnement. Elle s'efforcera d'établir des normes de préservation de l'environnement élevées, tout en veillant à ne pas diminuer indûment sa propre capacité d'aider les exportateurs canadiens à livrer concurrence sur les marchés étrangers.

Corruption

Dans presque tous les pays, les lois pénales fondamentales interdisent l'extorsion et la corruption. En aucun cas, EDC ne doit, directement ou indirectement, offrir ou donner de pots-de-vin en toute connaissance de cause, ou appuyer sciemment une transaction dans laquelle il y a offre ou remise de pots-de-vin. Elle doit en outre faire preuve d'une prudence et d'une diligence raisonnables afin de ne pas soutenir une telle transaction, à son insu.

Droits de la personne

EDC respecte les droits de la personne et favorise la protection de ces droits reconnus à l'échelle internationale, conformément aux politiques du gouvernement du Canada. Elle reconnaît la souveraineté des gouvernements des autres pays à cet égard et fait des affaires avec eux lorsque leurs politiques sont conformes à celles du gouvernement canadien.

Les employés, les représentants et les autres partenaires d'EDC ont le droit de faire respecter leur dignité d'êtres humains et de travailler dans un milieu exempt d'intimidation, d'hostilité ou d'agressivité. La Société s'engage donc à créer et à maintenir un milieu de travail et d'affaires exempt de harcèlement et de discrimination pour motifs illicites, ces motifs illicites étant l'âge, la race, la couleur, la religion, les croyances, le sexe, la nationalité, l'origine ethnique ou géographique, la citoyenneté, la langue, les opinions politiques, l'état civil, la situation de famille, la grossesse, l'orientation sexuelle et les handicaps.

Conflits d'intérêts

Il est du devoir des employés et des représentants d'EDC d'agir en tout temps au mieux de ses intérêts. Il y a conflit d'intérêts lorsqu'un employé doit choisir entre les intérêts d'EDC et son propre intérêt. Les employés et représentants de la Société doivent porter des jugements indépendants de tout intérêt personnel ou pécuniaire découlant de relations d'affaires, de relations sociales ou de toute autre considération personnelle, et ces jugements doivent paraître comme tels.

EDC a adopté un Code de conduite qui exige de ses employés et représentants qu'ils observent les normes de conduite les plus élevées en ce qui concerne les conflits d'intérêts. Pour respecter les normes établies dans ce code, ils doivent éviter ce type de conflits, en faire état, cesser l'activité qui crée un tel conflit ou se dessaisir des avoirs litigieux.

Confidentialité des renseignements

EDC respecte le droit à la protection de la vie privée de ses partenaires, y compris leur droit à la sécurité de l'information. Elle protège les renseignements confidentiels dont elle dispose et ne les utilise qu'à ses fins propres.

Certains employés ont accès à des renseignements de nature délicate ou confidentielle qui, s'ils sont divulgués, risquent de nuire considérablement à la Société, à ses employés et à d'autres partenaires. Les employés et les autres représentants d'EDC doivent donc se montrer extrêmement vigilants lorsqu'ils manipulent ce type de données. En règle générale, ces renseignements sont communiqués, au sein d'EDC, uniquement aux personnes qui en ont besoin et, en dehors de la Société, uniquement aux personnes qui sont autorisées, en vertu de la loi ou autrement, à en prendre connaissance.

Glossaire de termes financiers

Bénéfice d'exploitation – Bénéfice net à l'exclusion de la provision pour pertes sur créances.

Couverture – Pratique utilisée pour gérer les risques de taux d'intérêt ou de taux de change découlant du cours normal des opérations.

Dette éventuelle – Dette potentielle qui peut devenir une obligation financière réelle si certains événements se produisent ou ne se produisent pas. Les polices d'assurance et les garanties en cours sont des dettes éventuelles.

Engagement sur prêt non versé – Montant contractuel en vertu d'une convention de prêt existante, qui n'a pas encore été versé à l'emprunteur.

Évaluation actuarielle (relative au régime d'avantages sociaux des employés) – Évaluation de la situation financière d'un régime d'avantages sociaux effectuée par un actuaire indépendant. Elle comprend l'évaluation des actifs éventuels du régime et l'obligation au titre des prestations constituées, en se basant sur des estimations des événements futurs qui auront des répercussions sur les coûts et les obligations au titre des prestations futures des employés.

Gains et pertes actuariels – Changements de la valeur de l'obligation au titre des prestations constituées et de celle des actifs éventuels du régime, lorsque les résultats réels diffèrent de ceux prévus ou par suite de modifications à une hypothèse actuarielle.

Instrument financier hors bilan – Actif ou passif qui ne figure pas au bilan mais qui peut avoir une incidence sur les flux de trésorerie en cas de survenance de certains événements.

Intérêts créditeurs nets – Différence entre les intérêts créditeurs sur les actifs et les intérêts débiteurs sur les emprunts.

LIBOR – Taux interbancaire offert à Londres – Taux d'intérêt auquel les banques à Londres sont disposées à prêter des fonds aux banques de premier ordre.

Marge nette – Intérêts créditeurs nets exprimés en pourcentage de la moyenne des actifs utilisés.

Méthode de calcul des prestations projetées, au prorata des services – Méthode d'évaluation actuarielle selon laquelle la même partie de la prestation future prévue est attribuée à chaque année de service.

Obligation au titre des prestations projetées – Valeur actuarielle actuelle des prestations attribuées au titre des services rendus par les employés à une date précise.

Point de base (pb) – Un centième d'un point de pourcentage.

Prêts bruts – Montants de principal en cours, y compris les intérêts capitalisés non courus, en vertu des conventions de prêts existantes.

Prêts douteux – Prêts pour lesquels on n'a plus la certitude raisonnable de pouvoir recouvrer les intérêts et le principal.

Ratio d'efficacité interne – Frais d'administration bruts exprimés en pourcentage du revenu net, à l'exclusion de l'allègement de la dette.

Ratio de viabilité financière – Bénéfice d'exploitation ajusté (déduction faite de l'allègement de la dette), en pourcentage de la moyenne du capital et des provisions de l'exercice.

Rendement des capitaux propres – Bénéfice net exprimé en pourcentage de l'avoir de l'actionnaire.

Revenu net – Bénéfice net déduction faite de la provision pour pertes sur créances et des frais d'administration.

Risque de change – Possibilité d'une perte attribuable aux fluctuations des taux de change.

Risque de crédit – Possibilité d'une perte si une contrepartie ne s'acquitte pas de ses obligations financières.

Risque du marché – Possibilité d'une perte pour la Société en raison de fluctuations possibles des taux d'intérêt et de change.

Risque de liquidités – Possibilité d'insuffisance des liquidités pour couvrir les obligations de la Société.

Risque de taux d'intérêt – Incidence que pourraient avoir sur la Société les fluctuations des taux d'intérêt.

Risque opérationnel – Possibilité d'une perte attribuable à des erreurs humaines ou à des lacunes sur le plan des contrôles internes et des systèmes.

Bureaux d'EDC

Représentations à l'étranger

Siège social

Exportation et
développement Canada
151, rue O'Connor
Ottawa, Canada
K1A 1K3
Tél. : (613) 598-2500
Télec. : (613) 237-2690
Site Web : www.edc.ca

Bureau de Vancouver

One Bentall Centre
Bureau 1030
505, rue Burrard, C.P. 58
Vancouver BC V7X 1M5
Tél. : (604) 638-6950
Télec. : (604) 638-6955

Bureau d'Edmonton

Bureau 905
10010, 106^e Rue
Edmonton AB T5J 3L8
Tél. : (780) 702-5233
Télec. : (780) 702-5235

Bureau de Calgary

Home Oil Tower
Bureau 606
324, 8^e Avenue sud-ouest
Calgary AB T2P 2Z2
Tél. : (403) 537-9800
Télec. : (403) 537-9811

Bureau de Winnipeg

Commodity Exchange Tower
Bureau 2075
360, rue Main
Winnipeg MB R3C 3Z3
Tél. : (204) 975-5090
Télec. : (204) 975-5094

Bureau de London

Bureau 1512
148, rue Fullarton
London ON N6A 5P3
Tél. : (519) 963-5400
Télec. : (519) 963-5407

Bureau de Toronto

Bureau 810
150, rue York
C. P. 810
Toronto ON M5H 3S5
Tél. : (416) 640-7600
Télec. : (416) 862-1267

Bureau de Montréal

Tour de la Bourse
Bureau 4520
800, place Victoria
C. P. 124
Montréal QC H4Z 1C3
Tél. : (514) 908-9200
Télec. : (514) 878-9891

Bureau de Québec

Bureau 1300
2875, boulevard Laurier
Ste-Foy QC G1V 2M2
Tél. : (418) 266-6130
Télec. : (418) 266-6131

Bureau de Moncton

Bureau 400
735, rue Main
Moncton NB E1C 1E5
Tél. : (506) 851-6066
Télec. : (506) 851-6406

Bureau de Halifax

Purdy's Wharf Tower II
Bureau 1410
1969, rue Upper Water
Halifax NS B3J 3R7
Tél. : (902) 442-5205
Télec. : (902) 442-5204

Bureau de St. John's

90, avenue O'Leary
St. John's NL A1B 2C7
Tél. : (709) 772-8808
Télec. : (709) 772-8693

Brésil et cône Sud

Av. das Nações Unidas 12901
Cenu Torre Norte, Andar 16
CEP 04578-000
São Paulo – SP
Brésil
Tél. : (011) 55-11-5509-4320,
poste 3320
Télec. : (011) 55-11-5509-4275

Chine

a/s de l'ambassade du Canada
19, rue Dongzhimenwai
District de Chaoyang
Beijing 100600
Chine
Tél. : (011) 86-10-6532-3536,
poste 3357
Télec. : (011) 86-10-6532-4072

Mexique

Calle Schiller 529
Rincón del Bosque
Colonia Polanco
México, D.F. 11560
Mexique
Tél. : (011) 52-55-5387-9316
Télec. : (011) 52-55-5387-9317
Edificio Kalos
Piso c-1, Local 108-A
Zaragoza 1300 Sur y Constitución
Monterrey, N.L. 64000
Mexique
Tél. : (011) 52-81-8344-3200,
poste 3360
Télec. : (011) 52-81-8340-7703

Pologne

a/s de l'ambassade du Canada
ul. Jana Matejki 1/5
00-481 Varsovie
Pologne
Tél. : (011) 48-22-584-3240
Télec. : (011) 48-22-584-3277

This document is also available in English.



Imprimé au Canada sur du papier canadien non
couché recyclé et du papier couché recyclable.

Vision

EDC sera le leader reconnu pour la prestation innovatrice de solutions financières commerciales aux entreprises de toutes tailles, les aidant ainsi à réussir sur les marchés mondiaux et à créer une prospérité durable pour le Canada.

Valeurs

L'équipe

Nous sommes le coeur et l'âme d'EDC. Notre diversité nous enrichit tous. Chacun est important et mérite le respect. La collaboration est la clé de notre succès.

L'excellence

Nous visons l'excellence en tout temps. Chacun est responsable de son travail et a le pouvoir de remettre les choses en question.

La passion

L'initiative et l'enthousiasme nous animent. Chacun est fier du fruit de notre travail. Notre appartenance à EDC est une question de choix.

L'apprentissage

L'apprentissage est pour nous un processus d'enrichissement continu. Nous accordons une place de choix à la croissance personnelle et au perfectionnement, et savons tirer profit de nos expériences.

www.edc.ca